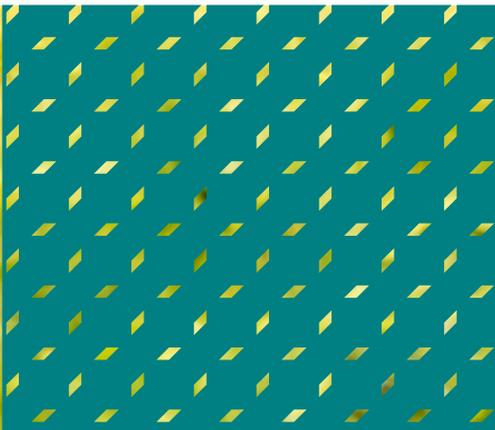


# RAPPORT RÉGIONAL

2017

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



**AGRO-ÉCOLOGIE  
PRODUISONS  
AUTREMENT**



# RAPPORT RÉGIONAL

## ÉDITION 2017

Le plan Écophyto vise à réduire l'utilisation, les risques et les impacts des produits phytopharmaceutiques en France en zones agricoles et non agricoles. L'enjeu est de concilier les performances écologiques, économiques, sanitaires et sociales des exploitations agricoles, pour une transition vers l'agro-écologie.

Conformément aux exigences de la directive européenne 2009/128 et suite à l'évaluation qu'en a fait Dominique Potier en 2014, le plan a été révisé et sa nouvelle version, le plan Écophyto II, a été publiée en octobre 2015. La déclinaison opérationnelle de ce plan s'est poursuivie en 2017.

En région, la mise en œuvre du plan Écophyto est confiée aux préfets de région, qui s'appuient sur les Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF, DAAF en Outre-Mer) et les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL, DEAL en Outre-mer).

Au sein de chacune des DRAAF/DAAF, un chef de projet régional Écophyto est chargé de coordonner et de suivre la mise en œuvre du plan au niveau régional et d'assurer le lien avec l'administration centrale. Il reçoit l'appui d'un animateur régional Écophyto placé en Chambre régionale d'agriculture dont le

poste est financé par les crédits du plan Écophyto. Sa mission consiste à animer le plan en région aux côtés de la DRAAF et de la DREAL, notamment pour assurer la mobilisation des professionnels. Depuis 2016, les régions bénéficient annuellement de financements complémentaires des agences de l'eau d'un montant de 30 millions d'euros, afin d'accompagner les agriculteurs dans le changement de leurs pratiques et de soutenir les investissements dans les exploitations agricoles.

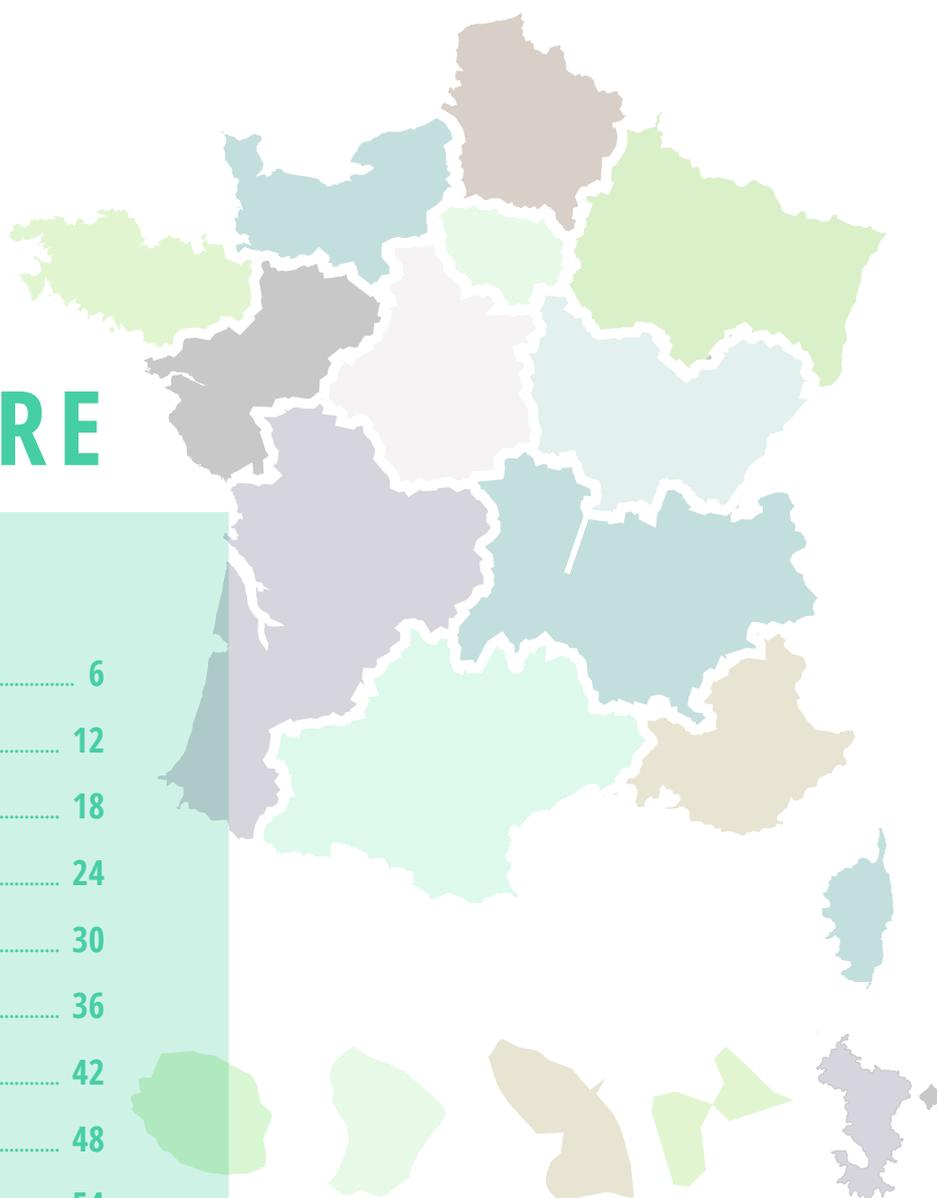
Aux termes d'une concertation entre toutes les parties prenantes au sein des Commissions Régionales Agro-Ecologie, chaque région a désormais finalisé sa feuille de route pour la réduction de l'utilisation, des risques et des impacts des produits phytopharmaceutiques. Cette feuille de route permet de définir les orientations prioritaires d'actions sur le terrain, en adéquation avec les spécificités des territoires, pour atteindre les objectifs du plan.

En 2017, l'effort a notamment porté sur la constitution des groupes « 30 000 », collectifs d'agriculteurs, nouveaux ou pré-existants, qui se mobilisent autour d'un projet collectif de réduction significative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, décliné à l'échelle de chaque exploitation.



# SOMMAIRE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES .....	6
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ .....	12
BRETAGNE .....	18
CENTRE-VAL DE LOIRE .....	24
CORSE .....	30
GRAND EST .....	36
GUADELOUPE .....	42
GUYANE .....	48
HAUTS-DE-FRANCE .....	54
ÎLE-DE-FRANCE .....	60
LA RÉUNION .....	66
MARTINIQUE .....	72
MAYOTTE .....	78
NORMANDIE .....	84
NOUVELLE-AQUITAINE .....	90
OCCITANIE .....	96
PAYS DE LA LOIRE .....	102
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR .....	108







# AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

La région Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise par une grande diversité topographique et une mosaïque de climats qui génèrent des productions agricoles très variées : céréales, oléo-protéagineux, productions fourragères, cultures fruitières et maraîchères, vins, horticulture, cultures industrielles, semences.

Les enjeux de la région pour le plan Ecophyto sont réels :

- à l'ouest de la région où les grandes cultures, conduites sous contrats avec des exigences fortes de qualité, sont situées dans la plaine alluviale de l'Allier, principale ressource en eau de cette partie de la région et de la Limagne.
- à l'est où les productions consommatrices de produits phytopharmaceutiques (viticulture, arboriculture, maraîchage, horticulture/pépinière) sont localisées à proximité des principaux centres urbains et le long de la vallée du Rhône, qui abrite une majorité de captages.

Le grand nombre d'exploitations conduites en agriculture biologique place la région au deuxième rang national.

Les analyses de la qualité de l'eau démontrent la réalité de la pollution par les substances actives phytopharmaceutiques. Toutefois, une lente amélioration est perceptible.

L'accompagnement des zones urbanisées vers le « zéro phyto » (loi LABBE) doit être adapté car il est rendu complexe par la présence de pôles urbains importants qui contrastent avec d'autres zones peu développées, souvent rurales.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale, co-construite avec les partenaires, a été validée en décembre 2016 par la Commission Agro-écologie.

Les priorités pour les actions agricoles sont d'engendrer une dynamique de terrain vers l'agro-écologie à bas niveaux de produits phytopharmaceutiques, en se basant sur les groupes DEPHY régionaux et les collectifs labellisés « 30 000 », en utilisant au mieux les crédits Ecophyto II, et en renforçant le rôle d'outil d'aide au raisonnement des Bulletins de Santé du Végétal.

L'accompagnement vers le « zéro phyto » (loi LABBE) est la priorité pour le public Jardins Espaces Végétalisés, au travers des chartes des collectivités qui seront adaptées au nouveau contexte.

Limitier les risques sur la santé se traduira par la réduction des produits les plus préoccupants utilisés en région et une communication accrue.

Enfin, poursuivre et compléter le panel d'indicateurs régionaux pour être en capacité d'apprécier les progrès accomplis et orienter les actions du plan est apparu indispensable.

# ACTIONS PHARES



## LES PARTENAIRES SE MOBILISENT POUR LE PLAN ECOPHYTO II



Lancement Ecophyto II à Vaumas Crédit : DRAAF

À l'initiative du préfet de l'Allier et du directeur de la DRAAF, toutes les structures partenaires du plan Ecophyto en Auvergne-Rhône-Alpes se sont retrouvées le 1<sup>er</sup> mars à Vaumas (Allier) pour le lancement officiel du plan Ecophyto II. La manifestation s'est tenue sur l'exploitation polyculture-élevage de Monsieur Grégoire BEAUCHAMP, une des 293 fermes DEPHY en région.

Les partenaires ont été remerciés pour leur implication et les principales priorités de la feuille de route régionale ont été présentées. L'importance du défi que représente le plan

Ecophyto et la volonté de réussir ont été le fil conducteur des discours.

Engagé depuis 2011, l'exploitant a présenté les leviers qu'il met en œuvre pour utiliser moins de produits phytopharmaceutiques et a souligné l'intérêt de s'inscrire dans une démarche collective pour progresser.

Le succès de cette matinée confirme que la dynamique Ecophyto est bien présente dans cette région.

## CONNECTER LE PLAN ECOPHYTO ET LES ACTEURS TERRITORIAUX

Le 3 juillet 2017, une quarantaine d'animateurs de démarches territoriales et d'agents des DDT se sont retrouvés lors d'une journée régionale d'information sur le plan Ecophyto et les actions réalisées en région.

Au-delà des présentations de cadrage sur le plan et le contexte général de l'agro-écologie, une large place a été consacrée aux témoignages concrets sur les changements de pratiques : réseau DEPHY, GIEE et MAEC phytos dans un contrat territorial ont été abordés.

L'après-midi a été consacré à l'état d'avancement des captages prioritaires, la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytopharmaceutiques et les enjeux Jardins Espaces Végétalisés de la feuille de route régionale.

La journée a été riche en échanges, elle a permis de mettre en avant les liens existant entre les différents acteurs. Chacun a pu s'inspirer des expériences présentées, identifier les correspondants des différentes structures présentes et repartir avec de nombreuses informations.



Journée acteurs territoriaux Crédit : DRAAF



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

En 2017, le réseau **DEPHY FERME** régional compte 25 groupes et environ 300 exploitations. Les réengagements et les nouvelles candidatures ont permis à la région de diversifier les structures accompagnatrices de réseau et d'élargir les filières de production concernées. Les exploitations engagent tout un atelier de production dans un projet individuel de réduction des produits phytopharmaceutiques ; un projet collectif est concrétisé avec l'accompagnement de l'ingénieur réseau qui anime le groupe. Les thématiques choisies sont fonction des filières de production et des partenariats constitués en local. Une journée régionale DEPHY en juin a permis aux animateurs de se rencontrer et d'entrer en contact avec des partenaires régionaux dont les compétences et thématiques de travail peuvent profiter au réseau.



Journée DEPHY viticulture 2017  
Crédit : Chambre d'agriculture de l'Ardèche



Journée IR DEPHY juin 2016  
Crédit : DRAAF

## 30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

En parallèle des réseaux DEPHY, d'autres collectifs d'agriculteurs envisagent ou mettent déjà en pratique des conduites de cultures économes en produits phytopharmaceutiques. Ces groupes, accompagnés par diverses structures de conseil, peuvent être labellisés « groupe 30 000 » en candidatant aux Appels à Proposition de Programmes d'Accompagnement et d'Investissement lancés par la DRAAF et la DREAL. Le comité des financeurs s'est réuni le 22 septembre 2017 et a labellisé 5 collectifs pour le début 2017.

Afin d'enclencher une dynamique de terrain et installer ce nouveau dispositif, un deuxième appel à proposition a été lancé fin 2017.

**14 dossiers de candidature ont été reçus.**

La labellisation permet au collectif de bénéficier d'un appui financier pour l'animation du groupe et être prioritaire pour les aides aux investissements en lien avec le projet.



Journée Protéagineux  
Crédit : Chambre régionale d'agriculture

## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)



Démonstration de matériel  
Crédit : Chambre régionale d'agriculture

Depuis 2015, 32 GIEE ont été reconnus en région ; 17 se sont vu proposer la labellisation « groupe 30 000 » puisque leur projet est en relation avec les objectifs du plan Ecophyto.

L'agence de l'eau Rhône

Méditerranée Corse a également retenu 12 collectifs fin 2016, suite à un appel à projets « agro-écologie ». Ces collectifs ont été labellisés pour un an.

Avec les groupes DEPHY, cela représente environ 600 exploitations sur lesquelles vont pouvoir s'appuyer les actions de transfert en région.



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS



Les élèves à l'ouvrage !  
Crédit : Lycée agricole du Valentin

### Une bineuse-semoir au lycée agricole du Valentin dans la Drôme

Dans le cadre du projet agro-écologique de l'exploitation, les étudiants de BTSA Agronomie Productions

Végétales se sont intéressés aux couverts végétaux multi-espèces sous la culture de maïs au stade 6 feuilles. L'objectif est de moins utiliser de produits phytopharmaceutiques par une couverture permanente des sols qui ne pénalise pas la culture.

La fertilité des sols est améliorée et le travail du sol est diminué. Pour aller plus loin et concrétiser cette réflexion, les étudiants et leurs enseignants ont démarré la construction d'une bineuse-semoir. Ce matériel sera opérationnel pour les semis du printemps 2018 et a été présenté en démonstration au salon Tech&Bio à Valence les 20 et 21 septembre 2017. Ce projet partenarial et pluridisciplinaire, dont le fil conducteur est « apprendre en faisant », est en relation avec les plans Ecophyto et Enseigner à Produire Autrement.



Présentation du matériel  
Crédit : Lycée agricole du Valentin

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

Le dispositif de surveillance végétale permet de suivre 11 filières et plus de 28 espèces végétales. Ce réseau dynamique regroupe toutes les parties prenantes liées au secteur végétal ; le comité régional d'épidémiologie est l'instance de gouvernance. 210 structures partenaires sont impliquées, dont 63 agriculteurs et 5 lycées agricoles. 340 observateurs réalisent environ 12 200 observations annuelles sur 954 parcelles représentatives. Plus de 200 Bulletins de Santé du Végétal sont rédigés chaque année, en 14 éditions mises à disposition

gratuitement de tous par Internet. Ces documents hebdomadaires, à destination des professionnels, sont un outil d'aide au raisonnement des traitements et informent sur les moyens de luttés alternatives. Le suivi des Effets Non Intentionnels concerne 42 parcelles, avec l'observation d'espèces bio-indicatrices et un suivi des résistances aux produits phytopharmaceutiques. En 2017, les 2 réseaux préexistants ont été harmonisés sur les plans techniques et financiers.

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 10/10/17)

FILIÈRE	2016	2017
Grandes cultures	84	61
Arboriculture fruitière	30	26
Cultures légumières	39	39
<i>Maraîchage</i>	16	13
<i>Pomme de terre</i>	13	13
<i>Ail</i>	10	9
<i>Lentille</i>	0	4
Viticulture	34	34
Horticulture-Chrysanthème	12	13
Petits Fruits	8	7
Prairies (campagnols)	5	4
Zones non agricoles	22 (2 éditions)	7 (1 seule édition)
<b>TOTAL</b>	<b>234</b>	<b>191</b>

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

### 1<sup>er</sup> janvier : objectif « zéro phyto »

L'évolution du contexte réglementaire (loi LABBE) a conduit à redéfinir le contenu des chartes d'accompagnement des collectivités en place sur le territoire régional. Les structures en charge de l'animation, les FREDONs et la FRAPNA, se sont mobilisées pour inviter les collectivités de la région à s'engager. Ainsi, 733 communes ont signé une charte d'engagement dans la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics.

La communication envers le grand public passe par des actions auprès des enfants (primaires,

collèges), ceux-ci étant de très bons prescripteurs pour leurs parents.

Des ateliers de démonstration ont été organisés auprès de 16 classes des collèges de la métropole de Lyon, autour des méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement. Ces temps de partage ont aussi permis d'expliquer ce qui est mis en place dans les lieux fréquentés par les collégiens : espaces verts, terrains de sport, ...



Matériel alternatif pour collectivités Crédit : FREDON Auvergne



Atelier pratique dans un collège de Lyon  
Crédit : CFPH Ecully

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

En 2017, 55 organismes de formation sont habilités par la DRAAF pour les formations Certiphyto. Un total cumulé de 67 000 Certiphyto ont été délivrés sur l'ensemble de la région depuis le début du dispositif. La majorité est constituée des certificats agricoles (63 % du total) ; 11 % des certificats sont destinés aux utilisateurs en collectivités territoriales. Une communication régulière avec les organismes de formation permet de suivre les activités, d'informer et d'accompagner la mise en œuvre du nouveau dispositif Certiphyto V2 de délivrance des certificats.

Les renouvellements des habilitations des organismes de formation vont prendre de l'ampleur à partir de l'automne 2017 ; celles-ci sont prononcées par la DRAAF après examen d'un dossier de candidature. L'attribution des agréments **d'entreprises s'est poursuivie** en 2017 avec 112 agréments délivrés sur un total d'environ 1 650 agréments depuis le début du nouveau dispositif. Le taux d'agrément est très satisfaisant pour les activités distribution et conseil.

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 18/11/17)

Agriculteurs	41 977
Conseillers agricoles	3 105
Distributeurs (professionnels et grand public)	7 066
Utilisateurs en JEVI (collectivités territoriales)	7 360
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	7 363
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>66 871</b>





# BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La région Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 47 800 km<sup>2</sup>. Elle est composée de 8 départements et de 3 830 communes. La densité de population est faible (59 hab/km<sup>2</sup>) et 44 % de la population habite à la campagne.

Avec 2,8 millions d'habitants, la Bourgogne-Franche-Comté est la troisième région la moins peuplée de France métropolitaine. Plus de 2,5 millions d'hectares, soit 54 % du territoire, sont mis en valeur par 30 000 exploitations agricoles. Quatre grandes orientations économiques dominant : l'élevage bovin laitier à l'est, l'élevage allaitant au sud-ouest, les grandes cultures au nord (principalement blé

tendre, orge d'hiver et colza) et la viticulture sur des secteurs plus localisés. La forêt couvre 36 % du territoire et le taux de boisement classe la Bourgogne-Franche-Comté au troisième rang national.

Les filières vigne et grandes cultures, consommatrices d'intrants, sont bien développées sur toute la région et doivent composer avec des problématiques liées au sol, karstique ou calcaire. Ces difficultés sont particulièrement prises en compte dans les actions mises en œuvre dans le cadre de la feuille de route régionale. De plus, certaines de ces actions sont adossées à des fiches actions du Plan régional santé et environnement (PRSE3), pour plus de cohérence régionale.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale en s'appuyant sur un état des lieux des pratiques agricoles a identifié 3 axes de travail pour réduire l'usage des produits phytosanitaires en Bourgogne-Franche-Comté.

- **Mieux connaître** les impacts des produits phytos utilisés, en capitalisant les données et les connaissances existantes et en acquérant de nouvelles.
- **Agir** sur les pratiques d'usage des professionnels en identifiant les freins aux changements et en produisant des références locales de systèmes économes et performants.

Accompagner les collectifs d'agriculteurs dans la transition vers l'agro-écologie et faciliter le déploiement des filières économes en intrants en développant une approche conciliant les enjeux territoriaux (alimentation en eau potable, protection de l'environnement, santé) et économiques.

- **Former et communiquer** sur l'usage des produits phytopharmaceutiques et sur les alternatives possibles lorsque les produits sont interdits, notamment en zones non agricoles.

# ACTIONS PHARES



## MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE RÉGIONALE

2017 a été l'année de rédaction de la feuille de route régionale et de mise en place de la nouvelle gouvernance. Les anciens CROS ont fusionné en une seule instance : la COREAMR commission spécialisée agro-écologie. Le Comité des financeurs, nouvelle instance, regroupe les 3 agences de l'eau, le Conseil régional, l'ARS et la Chambre régionale d'agriculture, sous un pilotage DRAAF / DREAL. Il est chargé de flécher les crédits Ecophyto I et II ainsi que tous les crédits en lien avec l'agro-écologie. Dix groupes de travail opérationnels ont été mis en place pour assurer l'animation du plan. La concertation de l'ensemble des partenaires via les groupes de travail a permis d'écrire une feuille de route répondant aux problématiques régionales.

La COREAMR a été particulièrement vigilante à ce que des agriculteurs soient associés aux échanges. Chaque groupe est piloté par deux animateurs : partenaire/État. Ces derniers se réunissent régulièrement au sein de la Cellule d'Animation Régionale Ecophyto. Chaque groupe de travail a dû établir un plan d'actions validé par les instances de gouvernance régionale.

## RENCONTRE APICULTEURS-AGRICULTEURS



Rencontre Apiculteurs Agriculteurs dans le Jura  
Crédit : CRA BFC

La rencontre initiée par l'association pour le développement de l'apiculture en Franche-Comté, organisée en décembre 2016, avait pour objectif de favoriser le dialogue entre le monde apicole et le monde agricole.

Respect, connaissance, confiance, étaient les maître-mots de cette journée. Apiculteurs et agriculteurs ont fait le point sur la délicate situation de l'abeille et des initiatives les réunissant.

Plusieurs représentants des coopératives agricoles et des associations de l'apiculture présents ont échangé sur les actions à mener, ouvrant la porte à des pratiques mutuellement bénéfiques : le dialogue et l'adaptation des pratiques agricoles semblant être les voies à explorer.

La richesse des échanges motive d'ores et déjà de nouvelles rencontres. En Bourgogne-Franche-Comté, il n'y a pas que les abeilles qui travaillent en commun...



Table ronde lors de la journée Apiculteurs Agriculteurs  
Crédit : CRA BFC



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Le réseau DEPHY Ferme en Bourgogne-Franche-Comté est un réseau multi-partenarial composé de 17 groupes : 8 Grandes cultures, 5 Viticulture, 3 Maraîchage et 1 Horticulture. 190 exploitations sont ainsi engagées dans la réduction des produits phytopharmaceutiques. Chaque agriculteur construit un projet de réduction d'usage de phytos et s'investit dans un projet collectif unissant l'ensemble des membres de chaque groupe. La fertilité des sols, la gestion des adventices ainsi que le développement du biocontrôle sont les principales thématiques travaillées dans ces groupes.

Ces groupes précurseurs interagissent avec les autres collectifs afin de faire rayonner ce réseau et convaincre d'autres agriculteurs de s'engager dans la réduction des phytos. Pour l'année 2017, il y a eu 54 journées techniques organisées par les ingénieurs réseaux des groupes DEPHY en Bourgogne-Franche-Comté, dont quelques interventions en lycées agricoles.



Flyer « Ensemble pour relever le défi-groupes 30000 » Crédit : CRA BFC

**30 000  
AGRICULTEURS  
ENGAGÉS DANS  
LA TRANSITION  
AGRO-ÉCOLOGIQUE**

2016 avait vu la constitution des premiers collectifs 30 000, grâce aux deux appels à projets lancés par les agences de l'eau Seine Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse. En 2017, un appel à projets régional établi en concertation entre les trois agences de l'eau, les services de l'Etat et la chambre régionale d'agriculture, a été lancé. Cet appel à projets comprend 2 volets :

- un volet émergence pour permettre aux agriculteurs de constituer leur groupe autour d'un projet collectif, avec un engagement et un financement pour un an.
- un volet reconnaissance pour permettre aux collectifs existants de dérouler leurs plans d'actions individuels et collectifs sur trois ans. Deux réunions d'information ont été organisées par la CRA et la DRAAF pour les potentiels porteurs de projets. Le comité des financeurs et les conseils d'administration des agences de l'eau statueront d'ici fin novembre 2017 sur la sélection des collectifs.



Présentation des résultats DEPHY Grandes cultures aux formateurs Certiphyto Crédit : CRA BFC

## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

38 GIEE sont labellisés en Bourgogne-Franche-Comté, dont une trentaine travaillant particulièrement sur une thématique en lien avec la réduction de phytos.

Une carte interactive est en cours d'élaboration où sera localisé l'ensemble des collectifs (GIEE, DEPHY, 30 000).

Une première réunion « Capitalisons ensemble » s'est tenue le 13 juin 2017. Chaque GIEE présentait en trois minutes son collectif et son projet. L'après-midi était consacré à des ateliers d'échanges sur les attentes des collectifs concernant la capitalisation.



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

**9 lycées agricoles sont engagés dans un ou plusieurs réseaux DEPHY Ferme selon la filière.**

Dans le cadre du plan « Enseigner Autrement », plusieurs professeurs ont participé à produire une formation de prise en main de l'outil Mission Ecophyt'eau, organisée par le réseau CIVAM. L'objectif est de faire réfléchir les élèves de façon ludique sur un cas concret de reconception de systèmes de cultures à faible consommation d'intrants, grâce à une nouvelle méthode d'animation participative.

Dans la plupart des cas, un agriculteur a été associé pour fournir ses propres données sur ses systèmes de cultures. Les élèves peuvent par la suite lui présenter leurs propositions. Professeurs, élèves et agriculteurs apprécient ce nouvel outil tant pour sa méthode de travail et de réflexion que pour les résultats obtenus. Les ingénieurs réseaux DEPHY



bénéficient également de ce nouvel outil et peuvent accompagner les professeurs dans l'utilisation avec les élèves. L'outil Ruralis est également mis à disposition des professeurs pour montrer de façon pédagogique et ludique la complexité et la diversité des conséquences de l'implantation des infrastructures agroécologiques dans une exploitation agricole. L'achat de l'ensemble de ces mallettes a été réalisé dans le cadre de l'appel à projets Communication Ecophyto 2017.

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

2017 correspond à la première année de mise en place de la surveillance biologique du territoire sur la nouvelle région. Les ex-animateurs filière de région Bourgogne et Franche-Comté ainsi que la CRA et la DRAAF se sont rencontrés pour permettre le lancement du nouveau format des BSV. Il y a maintenant un seul BSV par filière : grandes cultures, vigne, légumes, cassis, JEVI, pépinières horticultures et prairies.

Concernant le BSV Horticulture, il intègre dorénavant le suivi des pépinières.

L'animateur interfilière et le SRAL-DRAAF ont organisé des rencontres entre l'animateur filière GC et les lycées agricoles afin d'étudier la possibilité d'associer davantage les élèves de BTS à l'observation. Une formation en salle est ainsi prévue d'ici la fin de l'année suivie d'une journée terrain.

**Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 16/10/2017)**

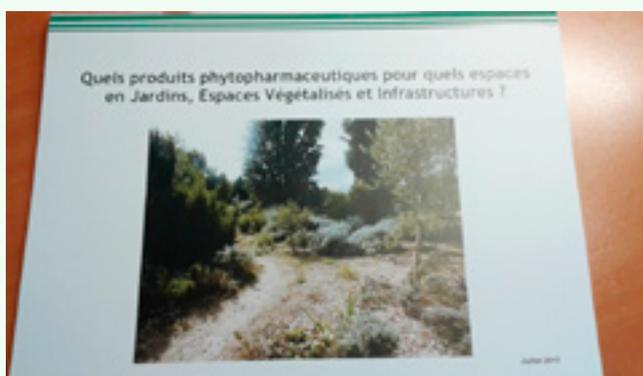
FILIERE	2016 (B+FC)	2017
Grandes cultures	63	23
Arboriculture fruitière	0	0
Cultures légumières	17	11
Viticulture	37	17
Horticulture	12	15
Zones non agricoles/ JEVI en 2017	16	7
Prairie	5	5
Betteraves	19	19
Cassis	10	10

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

2017 a été marquée par l'envoi des guides « Quels produits phytopharmaceutiques pour quels espaces en Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures ? » élaborés par la DRIAIF Ile de France, DRAAF Bretagne et DRAAF Bourgogne-Franche-Comté. Ce guide a été envoyé aux 3 800 communes de la région ; 2 journées techniques de démonstration de matériel ont été organisées par les deux FREDONs à destination des agents techniques des collectivités et des élus.

Grâce aux financements conjoints ARS, DRAAF et Agences de l'eau, l'association Alterre a recruté un animateur pour animer le réseau de partenaires travaillant sur cette thématique en Bourgogne-Franche-Comté.

La charte « Entretien des espaces publics » portée par la FREDON Franche-Comté est maintenant déployée sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté. Elle permet aux communes qui atteignent le niveau 3 de la charte (zéro phytos utilisés) d'accéder au label « Terre Saine ».



Guide envoyé à toutes les communes de Bourgogne-Franche-Comté  
Crédit : DRAAF BFC



Journée matériel alternatif en JEVI à la Saline Royale d'Arc et Senans  
Crédit : DRAAF BFC

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

Un des objectifs premiers des réseaux DEPHY est de faire connaître et de diffuser les expériences acquises. Dans cette perspective, une journée a été proposée aux formateurs CERTIPHYTO le 7 mars 2017 pour rencontrer des ingénieurs réseaux DEPHY grandes cultures ainsi que 2 agriculteurs. Cette rencontre a permis d'échanger sur des techniques innovantes mises en place par ces agriculteurs mais également d'échanger sur les motivations de ces derniers à s'engager dans la réduction des produits phytopharmaceutiques. Les fiches trajectoires

grandes cultures, documents techniques détaillant des évolutions remarquables d'agriculteurs DEPHY, ont été distribuées à chaque formateur, ainsi qu'une plaquette récapitulative des actions phares du plan Ecophyto et les contacts en région. Cette journée doit permettre aux formateurs de mieux illustrer leurs interventions avec des exemples régionaux.

Le SRFD et le SRAL ont profité de cette journée pour faire un point réglementaire aussi bien sur le CERTIPHYTO que sur l'utilisation des phytos.

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 16/10/2017)

Agriculteurs	22 219
Conseillers agricoles	1 221
Distributeurs (professionnels et grand public)	3 677
Utilisateurs en JEVI	4 345
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	3 739

**NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS**

**35 201**





# BRETAGNE

La Bretagne est une région où l'agriculture tient une place importante tant en matière d'utilisation du territoire qu'en matière de production agricole ou agro-alimentaire. C'est une région d'élevage (bovins lait et viande, porcs, volailles, production d'œufs). Elle demeure également une région légumière de premier plan.

Les cultures dominantes sont les céréales et le maïs avec près d'un million d'hectares, ainsi que les prairies avec plus de 700 000 ha. La production légumière, marché du frais ou de la transformation, représente le quart de la production française. Les choux-fleurs, artichauts, haricots verts, épinards et petits pois sont les légumes les plus cultivés.

La Bretagne est la première région exportatrice de plants de pomme de terre.

Les productions de fruits sont marginales, à l'exception des fraises et des pommes à cidre.

Le climat est tempéré. Il peut être à l'origine de pressions parasitaires parfois fortes. La protection fongique et la maîtrise des adventices est donc une préoccupation constante. Peu perméable, le sous-sol breton favorise le ruissellement de l'eau en surface et un réseau hydrographique dense (1 km/km<sup>2</sup>). Les pratiques phytopharmaceutiques inhérentes à ce contexte pédo-climatique expliquent l'attention portée par l'ensemble des acteurs, en zone agricole et non agricole, aux actions d'amélioration de la qualité de l'environnement, avec une vigilance spéciale des associations et de la société civile.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La Commission Agro-Ecologie s'est réunie en décembre 2016 afin de débattre sur la feuille de route et d'en valider les grandes lignes. Accompagner les agriculteurs dans l'agro-écologie, encourager le déploiement de nouveaux outils, améliorer le réseau de surveillance biologique du territoire, réduire l'utilisation des herbicides, garantir la compétence des acteurs et prévenir les risques en sont les principaux enjeux en milieu agricole. Pour les Jardins Espaces Végétalisés et Infrastructures, 6 enjeux ont été retenus dont : accompagner la mise en œuvre de la Loi LABBE, accompagner les collectivités vers le 0 phyto et les particuliers vers le jardinage au naturel, accompagner les professionnels prestataires, sensibiliser les usagers à l'entretien des voies de communication, expérimenter des méthodes alternatives. La feuille de route s'articule ainsi autour de 13 enjeux et de 41 actions.

6 indicateurs, comprenant les données de l'observatoire des ventes, le réseau de suivi de la qualité des eaux, la valorisation des enquêtes statistiques, des inspections et des contrôles des pulvérisateurs viennent s'ajouter aux indicateurs de suivi de cette feuille de route.

# ACTIONS PHARES



## JOURNÉE D'ÉCHANGES DEPHY / BASSINS VERSANTS

Dans l'objectif de renforcer le lien entre différents acteurs du plan Ecophyto, une journée d'échanges entre les animateurs de réseaux de fermes DEPHY et les animateurs de bassins versants de la Vilaine a été organisée le 4 octobre 2016. Sous le titre de « Comment travailler ensemble pour être plus efficace dans l'accompagnement des agriculteurs du bassin versant de la Vilaine vers la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires ? », la journée a permis de faire le point sur les actions des uns et des autres, de croiser les points de vue et d'évoquer des pistes d'actions à mener en commun sur les territoires. Cette journée sera reconduite annuellement et étendue à d'autres SAGEs.



Journée d'échanges DEPHY / bassins versants  
Crédit : E. Labussière, CRA Bretagne

## UN EXEMPLE CONCRET DE PARTENARIAT DEPHY / BASSIN VERSANT

En juin 2017, les agriculteurs des 3 réseaux DEPHY présents sur le bassin versant du Meu ont organisé une journée d'échanges et de démonstration à destination des agriculteurs du territoire et des élus locaux.

Rassemblant une centaine de personnes, la journée a été consacrée à présenter les travaux des groupes DEPHY. Des agriculteurs ont notamment témoigné en présentant leur trajectoire

individuelle. Après avoir avancé sur les itinéraires techniques des cultures en réduisant les IFT grâce à l'introduction de leviers agronomiques, leur réflexion aujourd'hui est plus large, car elle est étroitement liée à une volonté d'augmenter l'autonomie alimentaire du cheptel. De nouvelles cultures sont donc introduites, complexifiant les rotations et facilitant notamment la gestion des mauvaises herbes.

4 ateliers ont analysé également plusieurs volets de la lutte contre les bioagresseurs (gestion des adventices sur maïs et blé à partir de 2 essais de stratégies intégrant différents outils de désherbage mécanique, gestion des maladies du blé via le biocontrôle etc.).



Journée DEPHY sur la bassin versant du Meu – Juin 2017  
Crédit : D. Bouillé, CRA Bretagne



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)



Groupes DEPHY-BVMeu  
Crédit : D. Bouillé, CRA Bretagne

La Bretagne compte maintenant 14 réseaux de fermes DEPHY :

- 8 groupes polyculture-élevage, lancés entre 2010 et 2012, poursuivent leur engagement ;

- 4 groupes ont débuté en juillet 2016 (maraîchage, légumes de plein champ et polyculture-élevage) ;
- 2 groupes s'engageant sur des filières jusqu'alors non représentées en région (légumes industrie et tomates sous serres) viennent d'entrer dans le dispositif.

Quelques chiffres :

- Sur les 168 exploitations bretonnes engagées dans DEPHY, 116 sont en systèmes polyculture-élevage, 52 en légumes (maraîchage, légumes frais ou légumes transformés).
- 134 exploitations DEPHY sont en système conventionnel, 28 en agriculture biologique, 6 en conversion à l'agriculture biologique.

- 9 exploitations de lycées agricoles ou centres de formation font partie du dispositif.

Les agriculteurs DEPHY sont pleinement mobilisés et poursuivent leurs travaux dans la réduction des produits phytopharmaceutiques. Le volet EXPE entre dans une phase de réengagement et de renouvellement.

Groupe DEPHY Crédit : Cecab



## 30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Un appel à projets régional a été lancé en mai 2017 et 25 groupes bretons, portés par diverses structures, ont proposé leur candidature. Deux d'entre-eux n'ont pas été retenus mais leur profil est très pertinent et il leur a été demandé de compléter leur dossier pour le prochain appel. À l'inverse, 23 groupes ont été reconnus, ce qui représente près de 300 exploitations. Diverses structures en assureront l'animation : Chambre d'agriculture (7),

distribution (7), civam (7), Agrobio35 (2), Fdceta35 (3) avec une majorité concernant la polyculture-élevage mais avec aussi des exploitations de légumes industrie et les filières blé pour la meunerie, pomme de terre et pépinières ornementales.

Si la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sera la priorité, la réduction des impacts sera aussi recherchée avec la mise en œuvre obligatoire de diagnostics de risques parcellaires.



Acte fondateur du groupe porté par Le Gouessant  
Crédit : le Gouessant



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

### Les exploitations des lycées agricoles s'impliquent de plus en plus dans le plan Ecophyto :

Sur 20 exploitations agricoles attachées aux établissements de formation agricole (10 du public et 10 du privé), 8 exploitations horticoles n'ont pas trouvé de groupe pour s'engager faute de groupe existant dans cette filière, 9 sont aujourd'hui membres de groupe DEPHY Ferme .

Parmi les exploitations engagées, figure une des 10 exploitations retenues au plan national sur l'action 6 du plan Ecophyto II nommée « Educ'Ecophyto ».



Table ronde étudiants Lycée agricole La Touche  
Crédit : Chambre d'agriculture

Cette exploitation, de l'EPLEFPA de Fouesnant, est diversifiée et reconnue sur son territoire. Elle dispose d'un collectif d'enseignants impliqués et d'un soutien fort de sa direction. La dynamique collective instaurée depuis longtemps (15 années de pratiques permettant des réductions importantes des produits phytopharmaceutiques : IFT de 1.22), doit maintenant opérer un ajustement au niveau de son système de cultures.

S'agissant du Bulletin de Santé du Végétal, 2 établissements (responsables d'exploitation et enseignant) y contribuent activement.

Enfin, une formation régionale sera prochainement ouverte aux enseignants et formateurs pour appréhender le Diagnostic des Parcelles à Risque de transfert de molécules phytopharmaceutiques vers les cours d'eau.

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

En 2016-2017, les 7 éditions des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) se sont poursuivies avec des animateurs renouvelés en pommes de terre et légumes d'industrie.

Avec le déploiement d'Ecophyto II, la feuille de route établie en fin d'année a intégré dans son plan d'actions plusieurs d'entre elles propres à la surveillance biologique du territoire (SBT) telles que : élever le niveau d'observation en mobilisant les acteurs, adosser au réseau SBT un dispositif « émergence de problèmes », renforcer l'effort de communication sur le volet des techniques alternatives et le

biocontrôle, renforcer le lien BSV / conseil et valoriser les résultats régionaux du suivi des Effets Non Intentionnels. Ces actions ont bien démarré sous l'impulsion du nouvel animateur inter-filière, auparavant très impliqué dans la filière des grandes cultures.



Observation SBT, stade pomme de terre  
Crédit : DRAAF



Observation SBT, protocole haricots  
Crédit : Chambre d'agriculture

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 15/10/2017)

FILIÈRE	2016	2017
Grandes cultures	40	27
Arboriculture fruitière	23	24
Cultures légumières : légumes frais	24	25
Cultures légumières : légumes industrie	16	25
Pommes de terre	18	18
Horticulture et Zones non agricoles	19	12
Autres : édition inter-région lin	21	24

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

La communication sur le contenu de la loi LABBE a été un chantier prioritaire identifié dans la feuille de route régionale Ecophyto. Ce travail de communication a notamment été concrétisé par l'organisation de 12 demi-journées de « rendez-vous territoriaux : la loi LABBE » par la FREDON Bretagne et par l'envoi par le préfet de région Bretagne à l'ensemble des collectivités locales d'une plaquette d'information sur le contenu de la loi LABBE. Fin 2016, la FREDON Bretagne a organisé un colloque « La ville de demain sans phyto » réunissant plus de 150 personnes

démontrant la nécessité et l'intérêt de réfléchir à l'entretien sans produit phytopharmaceutique dès la phase d'aménagement et de conception des espaces publics. Le conseil régional de Bretagne a aussi poursuivi son accompagnement auprès des animateurs de bassin versant pour étendre la démarche « entretenir au naturel » à des acteurs nouveaux (ex : paysagistes, pépiniéristes, SMICTOM,...) pour avoir une démarche plus intégratrice.



Colloque ville demain\_bzh  
Crédit : Fredon Bretagne

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

En 2016-2017, la mise en place de la nouvelle procédure Certiphyto a nécessité une communication renforcée avec les 26 centres de formation localisés en Bretagne. Après quelques mois de fonctionnement, ils ont été conviés à une rencontre organisée par le SRFD et le SRAL afin de faire un bilan et d'éclaircir différents points. Il apparaît que les formations pour un premier certificat continuent à être mises en œuvre à un taux non négligeable. Les formations pour le renouvellement ont concerné 1/4 de l'activité

et surtout les distributeurs professionnels, mais il est à prévoir prochainement un besoin important pour les applicateurs en prestation.

Parallèlement, le SRFD et le SRAL ont assisté à plusieurs demi-journées de différentes formations et concernant différents centres. Cela a permis de voir la mise en œuvre des tests, échanger avec les formateurs mais aussi les stagiaires et apporter quelques informations complémentaires.

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 27/09/17)

Agriculteurs	27 354
Conseillers agricoles	1 675
Distributeurs (professionnels et grand public)	5 069
Utilisateurs en JEVI	2 396
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	4 496
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>40 990</b>





# CENTRE-VAL DE LOIRE

L'objectif de réduction des usages des produits phytopharmaceutiques est perçu comme un enjeu économique considérable en zone agricole. En effet, l'économie agricole de la région Centre-Val de Loire repose majoritairement sur les productions végétales consommatrices d'intrants (80% de la production brute standard) comme les grandes cultures de céréales et les oléagineux. Sur un total de 2,3 millions d'hectares, le blé et l'orge sont au premier rang avec 50% de la SAU et les colza-tournesol au deuxième rang avec 20% de la SAU.

Les filières spécialisées en légumes, fruits, vigne, horticulture ornementale et semences sont bien représentées. Toutes filières confondues, 32 000 ha sont consacrés à la production biologique (1,4% de la SAU). L'évolution vers des systèmes de cultures moins consommateurs d'intrants constitue un axe de travail prioritaire. La qualité de l'eau et de l'air est marquée par la présence de substances herbicides utilisées en zones agricoles et en JEVI.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

L'état des lieux et le diagnostic régional de 2016 ont permis de dégager deux enjeux importants pour la région :

- **ENJEU 1** : réduire les risques et les impacts des produits phytopharmaceutiques (PPP) sur la santé publique, sur l'eau et la biodiversité, tant en secteur agricole que non agricole.
- **ENJEU 2** : réduire le recours aux PPP des exploitations agricoles sans dégrader leurs performances économiques.

Pour 2017, la région Centre-Val de Loire en COREAMR a défini 4 actions prioritaires en zone agricole et 4 actions en JEVI. En zone agricole, la priorité 2017 a été d'impulser une dynamique de groupe en accompagnant les groupes 30 000 et en coordonnant les actions de communication des groupes DEPHY. De plus, l'accent a été mis sur le changement de pratiques à travers la formation et l'information des conseillers sur les pratiques agro-écologiques, ainsi que via l'accompagnement des projets de territoires visant à réduire l'usage, les risques et les impacts de produits phytopharmaceutiques. Quant aux JEVI, les actions prioritaires concernent l'information et l'accompagnement des jardiniers amateurs et des collectivités dans les changements réglementaires initiés par la loi LABBE. Il convient donc de former ce public aux méthodes alternatives et prophylactiques.

# ACTIONS PHARES



## SENSIBILISER LES JARDINIERS AMATEURS

8 ateliers pratiques, à destination des jardiniers amateurs, ont été organisés en 2017 sur deux départements de la région CVL. Les ateliers se sont échelonnés de juin à novembre, sur un format de 2 heures, avec 1 heure de théorie en salle et 1 heure de terrain dans les jardins. L'objectif est de diffuser des messages clés sur les grands principes d'un jardinage s'affranchissant des produits phytopharmaceutiques classiques et de faire adopter les bons gestes par les jardiniers. Chaque atelier répond à plusieurs objectifs : informer les jardiniers sur le changement réglementaire lié à la loi LABBE, présenter les grands principes du jardinage écologique, expliquer ce que sont les produits de biocontrôle et leurs modes d'action. Les participants pourront aussi s'appliquer à reconnaître les symptômes des bio-agresseurs. Ces ateliers sont l'occasion de faire la promotion des outils d'accompagnement existants tels que le Bulletin de Santé du Végétal, le Bulletin « Je protège mon jardin », la plate-forme « Jardiner autrement » et le guide de la SNHF « Observation et suivi des bio-agresseurs au jardin ».

## COLLOQUE SANTÉ ET PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES



Un premier colloque santé et produits phytopharmaceutiques va être organisé le 1<sup>er</sup> février 2018 en région Centre-Val de Loire par la chambre d'agriculture régionale. L'objectif de cette journée est d'informer et sensibiliser les agriculteurs aux dangers potentiels des produits phytopharmaceutiques sur leur santé, d'avoir des relais sur le terrain en sensibilisant les prescripteurs et de présenter les actions de prévention et de gestion des risques.



La promotion des actions existantes sera faite au cours de cette journée qui associera les coopératives agricoles qui se sont investies cette année sur cette thématique en créant une boîte à outils à destination des agriculteurs.

Atelier jardiniers amateurs Crédit : FNE CVL

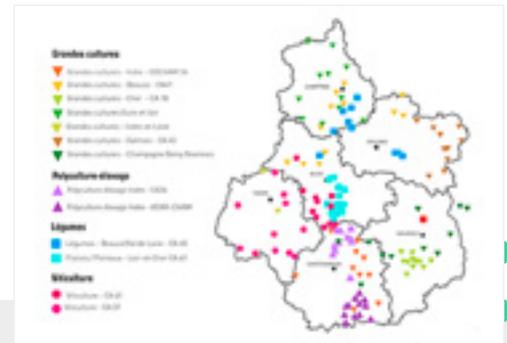


# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Suite à la campagne d'élargissement et de réengagement des groupes DEPHY en 2016, la région s'est enrichie de 4 nouveaux réseaux passant de 9 à 13 réseaux de fermes.

Ce réseau est donc constitué de 160 fermes pilotes qui couvrent l'ensemble de la région, tant d'un point de vue géographique que d'un point de vue productions. En 2017, la Chambre régionale d'agriculture a réalisé une vidéo sur le dispositif et les travaux menés dans le réseau. Dans cette vidéo sont présentés les réseaux, leurs animateurs ainsi que les thématiques des projets collectifs. Des témoignages d'agriculteurs permettent d'illustrer leur motivation. Cette vidéo sera valorisée au cours des journées de formation et de communication en lien avec Ecophyto ou l'agro-écologie. Parallèlement et comme chaque année, des journées portes ouvertes ont été organisées dans ces fermes de référence, afin de présenter les leviers mobilisables pour la réduction des produits phytopharmaceutiques. Au programme : démonstration de désherbage mécanique, mise en place de couverts et cultures associées, implantations de cultures à bas niveau d'intrant... Nouveauté 2017 : une newsletter régionale DEPHY, parue pour la première fois en octobre. Elle sera trimestrielle.



Cartographie du réseau DEPHY FERME en Région Centre-Val de Loire  
Crédit : CRACVL



## 30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE



Porte ouverte DEPHY FERME sur le désherbage mécanique  
Crédit : CRACVL

Un appel à propositions a été lancé pour l'année 2017, afin de faire émerger des groupes d'agriculteurs autour d'un projet de programme d'actions collectif. Dans ce projet de programme d'actions collectif, les groupes ont défini des objectifs collectifs de réduction d'usages, de risques et d'impacts des produits phytopharmaceutiques, mais ils ont aussi établi et proposé un plan d'actions pour atteindre ces objectifs. En région, 17 projets ont été retenus soit 217 exploitations qui se sont engagées dans la démarche. Actuellement, des diagnostics d'exploitation sont en cours afin de finaliser le plan d'actions des groupes reconnus 30 000.

## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

12 projets portés par des GIEE sont à ce jour reconnus. Un autre projet a été reconnu en Auvergne-Rhône-Alpes mais est conduit intégralement dans l'Indre. Outre des projets sur la méthanisation, l'autonomie alimentaire pour les éleveurs, certains GIEE travaillent sur la réduction des produits phytopharmaceutiques à travers la mise en place de couverts en milieu viticole, la réintroduction et la valorisation de la luzerne ou de cultures de printemps comme le tournesol.

À titre d'exemple, l'**Opération Soleil**, portée par un GDA en l'Indre et Loire qui valorise les pailles de tournesol en agro-matériaux pour diversifier les assolements en maintenant la performance économique et en développant le respect de l'environnement et l'économie locale.



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

### Dispositif EDUC'Ecophyto - EPLEFPA de Chartres

Dans le cadre de l'action 6 du plan Ecophyto II « Renforcer la formation initiale et la professionnalisation des actifs », le dispositif EDUC'Ecophyto a été lancé. Ce dispositif a pour ambition d'accompagner pendant trois ans (de 2017 à 2019) dix établissements d'enseignement agricole dans la mise en place de dispositifs de diffusion et de transfert des principes et techniques permettant de concevoir des systèmes de culture innovants, économes et performants.

Le lycée de Chartres, La SAUSSAYE a été sélectionné dans le cadre de cet appel à projets et sera donc accompagné dans la mise en œuvre de son projet par le CEZ – Bergerie nationale qui anime ce dispositif. L'exploitation de La Saussaye de 136 ha (dont 38 ha en AB), à dominante grandes cultures, est typique du territoire et est en recherche d'adaptation permanente aux nouvelles attentes économiques et sociétales. L'établissement dispose d'éléments clefs essentiels

pour engager une démarche de projet collective. Une multitude d'actions pédagogiques sont envisagées dans le cadre du projet afin de replacer l'exploitation au cœur des apprentissages en créant des supports de communication et en impulsant une dynamique collective.



Les enseignants engagés dans EDUC'ECOPHYTO  
Crédit : CEZ

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

Le réseau de surveillance biologique du territoire en région Centre s'étend sur 1 314 parcelles d'observation, couvre 20 filières et 45 espèces végétales représentatives des productions régionales. Ce réseau s'est stabilisé depuis 2015 autour de 128 structures partenaires et 200 observateurs. En 2017,

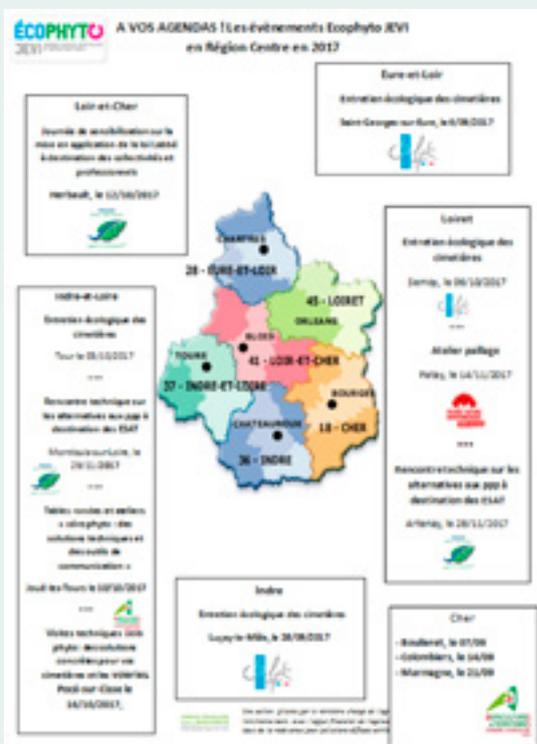
le réseau a confirmé sa solidité et la forte implication de la profession agricole dans le dispositif.

Le réseau d'épidémiosurveillance et le BSV sont aujourd'hui reconnus comme outils d'aide à la décision indispensables auprès des agriculteurs.

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 15/10/17)

FILIÈRE	2016	2017
Grandes cultures	151	138
Arboriculture fruitière	40	37
Cultures légumières	32	26
Viticulture	18	18
Horticulture	15	14
Zones non agricoles	8	8
Oléagineux - Lin	23	
<b>TOTAL</b>	<b>287</b>	

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI



Cartographie régionale des actions Ecophyto en JEVI en 2017  
Crédit : DRAAF CVL

En vue de la future échéance de la loi LABBE du 1<sup>er</sup> janvier 2019, qui étendra l'interdiction de détention et d'usage de produits phytopharmaceutiques aux jardiniers particuliers, FNE CVL et les acteurs du groupe JEVI portent et animent une série d'actions à destination de ce public sur l'ensemble de la région. L'objectif de ces journées est de sensibiliser les jardiniers amateurs aux méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques (paillages, enherbement...), ainsi que de les former à la reconnaissance des bio-agresseurs et auxiliaires de cultures.

Quant aux collectivités, de nombreuses réunions d'information et d'échanges de pratiques ont eu lieu sur l'ensemble du territoire régional. Lors de ces manifestations, des solutions concrètes ont été proposées aux gestionnaires d'espaces verts afin de s'adapter à la loi LABBE et de tendre vers le « zéro phyto », y compris sur des espaces encore sensibles comme les cimetières et les voiries.



Gestion différenciée des cimetières  
Crédit : FREDON

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 15/10/17)

Agriculteurs	25 128
Conseillers agricoles	2 034
Distributeurs (professionnels et grand public)	4 217
Utilisateurs en JEVI	4 945
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	5 259 + 78 autres
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>41 671</b>





# CORSE

La Corse est une région très montagneuse, avec une altitude de moyenne de 568 m, c'est la plus haute île de Méditerranée. Son climat est de type méditerranéen avec des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Avec 2 700 heures d'ensoleillement par an, c'est une des régions les plus ensoleillées de France. C'est également une région avec des espaces naturels importants. La partie dédiée exclusivement à l'agriculture (108 000 ha en herbe, cultures, vergers et vignes) est limitée à 12 % du territoire.

La viticulture est la première culture sur l'île (plus de 6 700 ha) avec une AOC « vin de Corse ». 87 % du vignoble insulaire se situe en Haute-Corse où il est exploité par 211 viticulteurs. La Corse possède 1900 hectares d'agrumes ce qui représente 98 % des surfaces d'agrumes de France métropolitaine.

Les clémentines possèdent une IGP « clémentines de Corse ». Les oliviers (2 100 ha), dont 61 % de la production d'huile d'olive est commercialisée sous le label AOP « Huile d'olive de Corse – Oliu di Corsica » et les fruits à coque (châtaigne - amande - noisette), représentent également une forte production.

Les eaux de la Corse présentent un très bon état écologique. Cette situation remarquable est à conserver. Le suivi de la qualité des eaux doit être poursuivi, ainsi que la sensibilisation des acteurs agricoles ou non agricoles et des professionnels de l'aménagement et de l'entretien du territoire au travers de la formation et de la diffusion de systèmes économes en produits phytopharmaceutiques.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale, validée lors du CROS de décembre 2016, a été modifiée en décembre 2017 pour y apporter plus de précisions. Elle recense désormais 26 actions. Parmi les actions prioritaires, on note : la mobilisation des moyens financiers à la mesure des objectifs ; le renforcement de la place des agroéquipements de nouvelle génération et des outils d'aide à la décision ; le rayonnement de fermes DEPHY articulées avec les GIEE et l'agriculture biologique ; la multiplication du nombre d'agriculteurs accompagnés dans la transition vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques ; l'accompagnement des évolutions prévues par la loi LABBE ; l'engagement des acteurs des JEVI dans la réduction et l'usage des produits phytopharmaceutiques ; la communication sur le défi positif et moderne que constitue la réduction de l'utilisation, des risques et des impacts des produits phytopharmaceutiques.

# ACTIONS PHARES



## RÉDUIRE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES EN ARBORICULTURE GRÂCE À UNE PULVÉRISATION ET UN DÉSHÉRBAGE OPTIMUM ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'objectif de cette action, organisée le 3 mai 2017 par la Chambre régionale d'agriculture, était de donner aux arboriculteurs de l'île les clés pour améliorer la maîtrise de leur pulvérisation en adaptant leur volume d'application à l'arbre. La première partie de la journée a consisté en une intervention sur la manière de bien régler son pulvérisateur, comprendre son fonctionnement technique et en un rappel réglementaire.

La seconde partie consistait en des démonstrations en verger de réglages de pulvérisateurs arboricoles et une démonstration de pulvérisation avec réduction du volume de bouillie à l'hectare en verger d'agrumes et contrôle de la pulvérisation sur papier hydrosensible ainsi

qu'une présentation des produits TOP-Pulvé.



Présentation d'un matériel de désherbage vapeur  
Crédit : DRAAF

## SALON DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

L'office de l'environnement corse et dix de ses partenaires (Corsica Grana, Interbio Corse, DRAAF, Université de Corte, Compostea, Qualitair Corse, Miel de Corse, MSA, FREDON Corse et CRA) ont organisé un salon des alternatives aux pesticides le 15 septembre 2017. L'objectif de cette journée était de sensibiliser, d'éduquer, de promouvoir les techniques alternatives et de faire prendre conscience des risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, tant sur le plan environnemental que sur celui de la santé.

Le public cible était les jardiniers amateurs et les professionnels de l'entretien des espaces verts. Le programme de la journée était articulé entre la visite d'une dizaine de stands et d'un jardin potager bio conduit suivant le principe de la permaculture, des conférences et une démonstration d'un matériel alternatif de désherbage. La DRAAF a tenu un stand avec la Chambre régionale d'agriculture afin de présenter le plan Ecophyto ainsi que les fermes DEPHY en Corse.



Stand DRAAF (1) Crédit : DRAAF



Stand DRAAF (2) Crédit : DRAAF



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

En Corse, le groupe de fermes DEPHY regroupe 12 exploitations de clémentines engagées dans la démarche de qualité de l'IGP « clémentine de Corse ». Grâce à l'accompagnement de l'ingénieur réseau de la CRA, l'une de ces exploitations a effectué une conversion en agriculture biologique.

De son côté, l'association de recherche et d'expérimentation sur les fruits et légumes en Corse continue de mener le projet DEPHY EXPE, qui propose une stratégie de production intégrée visant à réduire la quantité d'intrants en combinant différentes méthodes de lutte alternative contre les bio-agresseurs, sur parcelles expérimentales en agrumiculture, culture de kiwis et vignoble, puis à l'échelle parcellaire réelle. Le transfert de ces méthodes a débuté sur les fermes DEPHY pour la production de clémentines.



Parcelles expérimentales Kiwi Crédit : AREFLEC



Parcelles expérimentales vignes Crédit : AREFLEC

**30 000  
AGRICULTEURS  
ENGAGÉS DANS  
LA TRANSITION  
AGRO-ÉCOLOGIQUE**



Logo de Chambre d'agriculture de Haute-Corse  
Crédit : CRA



Logo Les vignerons de l'île de beauté  
Crédit : site www.uvib.fr

L'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a lancé un appel à projets pour accompagner des groupes d'agriculteurs en transition vers l'agro-écologie. En Corse, le projet de la SCA Union de Vignerons de l'île de Beauté, mené en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse et consistant en la réduction des impacts des pratiques des vignerons de la Cave coopérative d'Aleria sur la qualité de l'eau,

a été sélectionné et a obtenu un soutien financier. Cette subvention permettra de réaliser un diagnostic agro-écologique des vignobles inscrits dans cette démarche, de définir les actions et leviers à mettre en œuvre, de vulgariser les pratiques respectueuses de l'environnement et d'aboutir in fine à une logique de certification à forte valeur environnementale.



Les vignerons de l'île de beauté  
Crédit : site www.uvib.fr

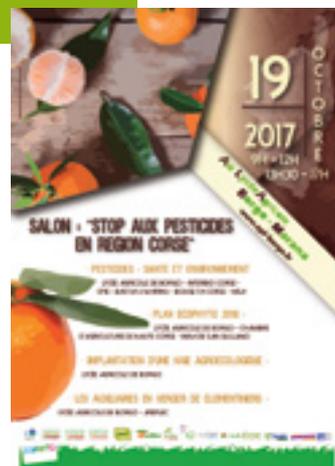


# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Le lycée agricole de Borgo est très impliqué dans le plan Ecophyto. Il teste et valide des hypothèses agronomiques économes en produits phytopharmaceutiques et crée, évalue et capitalise des situations pédagogiques permettant le transfert de ces modes de productions vers le public d'apprenants. Au travers de son exploitation agricole, le lycée est aussi impliqué dans le réseau DEPHY (ferme et EXPE). Dans le cadre de l'appel à projets communication, le projet présenté par l'EPL de Borgo, « Stop aux pesticides en Corse : c'est possible » a été sélectionné. L'action consiste en un salon dont les 5 stands seront tenus par l'équipe pédagogique de l'EPL et les apprenants pour sensibiliser le public cible

(apprenants, collégiens, tout public et agriculteurs) aux dangers liés à l'utilisation des pesticides ; informer sur les systèmes de culture économes en produits phytopharmaceutiques et diffuser les résultats des actions conduites au lycée agricole de Borgo depuis 2009 dans le cadre du plan Ecophyto.



Affiche salon  
Crédit : EPL Borgo

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

Dans le cadre de la rédaction des BSV, des observations sont régulièrement effectuées sur le terrain par un réseau constitué de 39 observateurs. Ces observateurs sont issus d'un partenariat avec 29 organismes et exploitants conventionnés. La rédaction des BSV est assurée par les animateurs de 7 filières existantes : agrumes-kiwi, oléiculture, arboriculture, maraîchage, viticulture, Jardins Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) et

grandes cultures/fourrages. Une particularité en Corse est que l'oléiculture, l'agrumiculture et la culture des kiwis sont des filières à part entière, clairement identifiées avec leur propre BSV. La validation et la mise en page des BSV ainsi que l'insertion des données météo sont réalisées par l'animatrice inter-filière. Les 7 éditions de BSV sont publiées sur les sites de la Chambre d'Agriculture de Corse, de la DRAAF de Corse et de la FREDON Corse.

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 26/09/2017)

FILIÈRE	2016	2017
Grandes cultures	3	3
Agrumes kiwi	5	5
Arboriculture fruitière	15	13
Cultures légumières	7	5
Viticulture	8	9
Oléiculture	9	6
Zones non agricoles	5	5

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Afin de sensibiliser les collectivités, les établissements publics accueillant du public et les jardiniers amateurs sur la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, plusieurs guides ont été mis en ligne sur le site internet de la DRAAF Corse dont les guides du jardinage au naturel et le guide des solutions zéro pesticide. Dans le cadre de l'appel à projets communication, le projet « Belles des pavés » du CPIE de Corte a été sélectionné. Il s'agit d'une exposition dont l'objectif est de sensibiliser

les citoyens à la flore urbaine spontanée suite à l'arrêt de l'utilisation de phytopharmaceutiques par les collectivités ; de faire accepter la présence de végétation spontanée en ville et de présenter les nouveaux modes de gestion et d'entretien des espaces verts et voiries. Une présentation de la loi LABBE a été également réalisée au cours du salon sur les alternatives aux pesticides et du salon « Stop aux pesticides : c'est possible », auxquels a participé la DRAAF.



Exposition Belles des pavés - Corte Crédit : DRAAF Corse

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

En Corse, 9 organismes de formations sont habilités à délivrer le Certiphyto. Chaque année, un calendrier des formations prévues durant l'année est diffusé. Au 27 septembre 2017, 1 485 acteurs du monde agricole ont été formés au Certiphyto. Depuis 2016, et du fait de l'obligation de présentation du certificat individuel

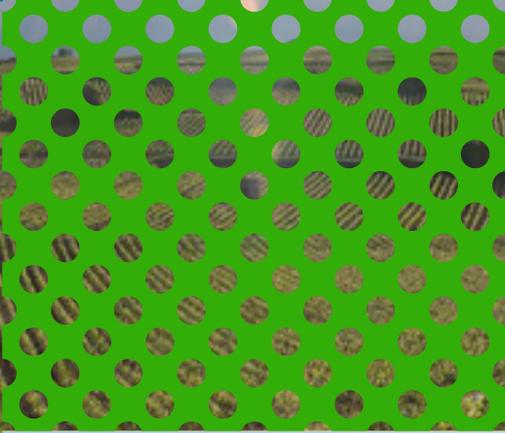
pour l'achat de produits phytopharmaceutiques, la demande de formation s'est fortement développée pour les professionnels dont l'activité principale n'est pas du domaine agricole (professionnels du tourisme et de l'entretien des espaces végétalisés).

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 27/09/17)

Agriculteurs	788
Conseillers agricoles	46
Distributeurs (professionnels et grand public)	182
Utilisateurs en JEVI	169
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	300
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>1 485</b>



Diversité des systèmes de cultures : Champagne-Ardenne  
Crédit : DRAAF Grand Est



Diversité des systèmes de cultures : Alsace  
Crédit : DRAAF Grand Est



Diversité des systèmes de cultures : Lorraine - Crédit : DRAAF Grand Est



# GRAND EST

La région Grand Est, qui regroupe les territoires d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine, forme un ensemble de dimension européenne. Première région céréalière de France, elle associe divers terroirs et territoires sur dix départements. Elle s'étend du bassin parisien aux rives du Rhin sur 57 800 km<sup>2</sup> (soit 11 % du territoire national), pour 3 millions d'hectares de SAU. L'agriculture et la forêt assurent respectivement 54 % et 35 % de la mise en valeur des territoires. À l'Ouest, les plaines céréalières dominent le paysage, la production dominante étant le blé. Au Centre, une zone d'élevages généralement laitiers, souvent associés aux productions céréalières,

occupe la plupart du secteur. À l'Est, la plaine permet une production abondante de maïs, compte tenu des conditions climatiques et de la présence d'eau. Les terroirs sont notamment représentés par deux vignobles de réputation mondiale sur 48 000 hectares : le Champagne et les vins d'Alsace, qui contribuent dans une large part à en faire la première région pour la valeur ajoutée des industries agro-alimentaires, dont un tiers à l'exportation. La conduite de ces systèmes de cultures repose encore aujourd'hui assez fortement sur le recours à des intrants de synthèse, dont les produits phytopharmaceutiques.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Les travaux d'élaboration de la feuille de route régionale Ecophyto Grand Est menés par la DRAAF se sont déroulés de novembre 2016 à mars 2017 en associant largement les partenaires : DREAL, chambre régionale d'agriculture, agences de l'eau, Conseil régional, distribution et plus largement acteurs du secteur agricole et non agricole, et ont été l'occasion d'**établir la gouvernance** à l'échelle Grand Est.

Cinq enjeux ont été définis : vers une agriculture Grand Est plus économe en produits phytopharmaceutiques ; minimiser les risques pour la santé des utilisateurs et l'exposition des riverains ; des milieux moins impactés par les produits phytopharmaceutiques ; accompagner les évolutions prévues par la loi « LABBE » ; renforcer la formation initiale et la professionnalisation des actifs.

**Présentée à la commission agro-écologie le 9 mars 2017**, la feuille de route met l'accent sur les actions de diffusion des résultats de DEPHY et d'accompagnement du maximum d'agriculteurs dans la transition vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques.

# ACTIONS PHARES



## DES PAROLES ET DES ACTES : PARTAGEONS NOS EXPERIENCES POUR RÉPONDRE AUX DEPHY DE DEMAIN



Séminaire DEPHY en Grand Est  
Crédit : CRA Grand Est

Le 2 février 2017 à Laxou, plus d'une centaine de participants se sont retrouvés pour le premier séminaire Ecophyto DEPHY Grand Est. Pourquoi ce séminaire ? Le but de cette journée, co-construite avec les acteurs du dispositif DEPHY (ingénieurs réseau, territoriaux, DRAAF) était de faire le bilan des 5 premières années DEPHY afin d'en tirer les enseignements pour intégrer les nouveaux agriculteurs et redynamiser les groupes qui se sont réengagés.

Des agriculteurs engagés dans les groupes avec leur animateur ont partagé leurs expériences tout au long de la journée. Toutes les filières (grandes cultures, polyculture-élevage, arboriculture, viticulture, maraîchage, horticulture, pépinière) étaient représentées. En effet, chacune, à son échelle, met en œuvre des solutions alternatives pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Les exposés, les témoignages, les vidéos et les tables rondes ont permis d'agrémenter cette journée riche en échanges et en enseignements.

## DES ÉVÈNEMENTS DANS LES TERRITOIRES / COLLOQUES ET JOURNÉES DE DÉMONSTRATION



Journée agro-équipement viticole dans l'Aube  
Crédit : Chambre d'agriculture de l'Aube

### Colloque DEPHY viticole en Alsace

La Chambre d'Agriculture d'Alsace a organisé un colloque DEPHY le 1<sup>er</sup> décembre 2016 auquel une centaine de personnes a participé.

Objectif : diffuser aux professionnels de la filière viticole les actions mises en place pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en viticulture. Différents intervenants ont présenté leurs projets : ingénieurs de recherche des réseaux DEPHY Expé (INRA Bordeaux et Colmar, Institut Français de la Vigne du Val de Loire), Ingénieur du réseau DEPHY Ferme et conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture.

### En Champagne, deux journées agro-équipements en viticulture

L'objectif des deux manifestations organisées par les chambres d'agriculture de l'Aube et de la Marne était de faire découvrir les matériels disponibles pour l'entretien du sol en Champagne.

Une large diversité de matériels ont été mis en situation sur le terrain et les réseaux DEPHY étaient présents pour témoigner. L'objectif était de démontrer qu'il est possible de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques tout en garantissant une vigne performante, quels que soient les choix réalisés sur l'exploitation. Au total, plus de 400 visiteurs sont venus sur les deux sites.





# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Grande région, grand réseau ! Suite aux derniers appels à candidatures, plus de 360 exploitations (réunies au sein de 30 groupes) forment maintenant le réseau DEPHY en Grand Est. La sélection a été rigoureuse pour permettre une représentation équitable des différentes filières présentes sur le territoire, et ceci sans oublier les spécificités historiques : grandes cultures et polycultures élevage, viticulture, horticulture et pépinière, arboriculture, cultures légumières.

Une grande partie des agriculteurs des 19 groupes initiaux ont renouvelé leur adhésion. Leur expérience sera primordiale pour continuer dans la démarche et accompagner les nouveaux membres. Pour les nouveaux, tous motivés par le challenge, l'accompagnement des ingénieurs réseaux par le niveau national et régional sera essentiel pour l'atteinte des objectifs.



Groupe DEPHY maraîchage  
Crédit : Planète légumes

**30 000  
AGRICULTEURS  
ENGAGÉS DANS  
LA TRANSITION  
AGRO-ÉCOLOGIQUE**

Dès 2016, de nombreux animateurs de la région Grand Est se sont mobilisés pour faire émerger des collectifs d'agriculteurs autour des objectifs de réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. En 2016 et 2017, le comité des financeurs Ecophyto a recensé 44 groupes d'agriculteurs qui bénéficieront d'un appui financier à l'accompagnement pour les aider à mettre en place les actions visant à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à suivre l'évolution de leurs pratiques.

Ainsi en région Grand Est, ce sont plus de 500 agriculteurs qui se sont d'ores et déjà engagés dans la transition vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques.

## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

Le premier Groupement d'Intérêt Économique et Écologique (GIEE) dans le Grand Est a été reconnu en 2015 ; aujourd'hui la région en regroupe 43 dispersés sur l'ensemble du territoire. À eux seuls, ils rassemblent plus de 800 exploitations, pour un nombre d'hectares total d'environ 97 000. Les GIEE sont plus généralement composés d'exploitations de type polyculture élevage et polyculture.

Le développement de systèmes autonomes et économes en intrants est l'une des thématiques principales de ces groupes dans le Grand Est et plus de la moitié des GIEE sont engagés dans un processus de réduction d'intrants, soit 317 exploitations au total.



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

### Rallye Ecophyto 2017 : challenge gagné !

C'est sous un beau soleil presque estival que les minibus des équipes invitées arrivent le matin du 11 mai au lycée agricole de Rethel. Objectif : remporter la finale régionale des rallyes Ecophyto. Au préalable, chaque établissement a organisé son propre rallye Ecophyto et a sélectionné huit élèves pour composer l'équipe qui défendra l'honneur de son EPL.

Après avoir écouté les consignes et endossé les tee-shirts aux couleurs de l'équipe, c'est parti pour les neuf ateliers répartis en trois pôles : « risques liés aux pesticides et leur prévention », « l'eau, la biodiversité, l'apiculture », « systèmes de culture, surveillance biologique du territoire, lutte alternative ». Les échanges avec les animateurs sont riches et le côté ludique des évaluations en fin d'atelier est apprécié

des jeunes. En milieu d'après-midi, la pause goûter permet aux organisateurs de récupérer les résultats et de désigner l'équipe lauréate. C'est le lycée Charles Baltet de St Pouange (10) qui remporte le trophée 2017, il sera remis en jeu l'année prochaine.



L'équipe lauréate 2017  
Crédit : DRAAF Grand Est

Prêts pour entendre les résultats  
Crédit : DRAAF Grand Est

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

### Evolution de la SBT en 2017

Même si les régions ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la surveillance biologique du territoire a continué de travailler sur les schémas historiques. Parallèlement, des réflexions sont en cours pour arriver à un fonctionnement harmonisé et équitable sur l'ensemble du territoire Grand Est.

Il faut pouvoir conjuguer l'organisation technique et le financement du dispositif, tout en gardant les partenariats construits depuis 8 ans au sein de chacune des anciennes régions. Un premier comité

régional épidémiosurveillance Grand Est s'est réuni le 2 juin 2017 et a posé les bases de cette nouvelle organisation, qui devra être effective en 2018. Les pistes retenues : un BSV unique pour les jardins, espaces verts et infrastructures, de même pour les campagnols, une modification des réseaux et des éditions BSV grandes cultures plus adaptés aux conditions pédo-climatiques, une modification progressive de la rémunération du travail réalisé pour arriver à un financement harmonisé sur l'ensemble du territoire Grand Est en 2018.

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 31/08/17)

FILIÈRE	TOTAL 2016	TOTAL 2017
Grandes cultures	114	81
Arboriculture	53	49
Cultures légumières	44	38
Viticulture	54	51
Horticulture-pépinières	25	22
Houblon	9	10
Tabac	9	5
JEVI	46	28
Campagnols	10	5



## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Ces distinctions (une, deux ou trois libellules) valorisent l'engagement des communes signataires de la charte régionale des espaces communaux « zéro pesticide ». Cette opération a connu un réel succès depuis son lancement en 2011 dans les départements du Bas-Rhin et Haut-Rhin.

La loi NOTRe et l'entrée en vigueur de la loi LABBE ont conduit le Conseil régional Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, initiateurs et financeurs du dispositif, à réfléchir à des évolutions de leur démarche.

Estimant que les collectivités avaient toujours besoin d'accompagnement pour respecter la loi et même pour aller au-delà, le Conseil régional Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ont décidé de poursuivre et d'amplifier l'opération. Dès 2017, de

nombreuses communes lorraines ont pu s'engager. Avec l'appui de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, les collectivités champenoises et ardennaises pourront les rejoindre en 2018.

Les ajustements nécessaires de la charte ont été apportés avec un accent mis sur l'adhésion des citoyens et la biodiversité. Le nouveau label « espace nature » concerne des gestionnaires d'espaces, autres que des collectivités, s'engageant à réduire l'utilisation des pesticides.

Les aides apportées dans le cadre de cette action de longue haleine (subvention de matériel, diagnostic, formation...), l'appui technique des FREDONS auprès des équipes techniques et l'implication des élus ont déjà permis de très nombreuses réalisations permettant un riche retour d'expérience.

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

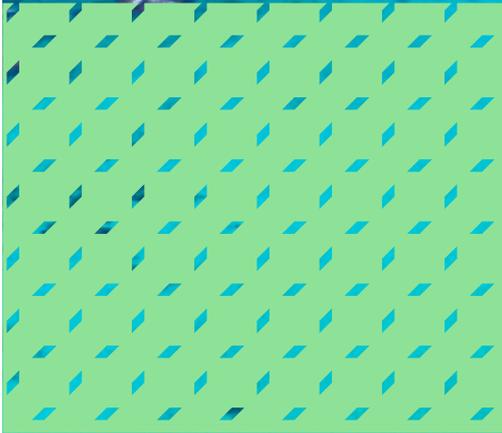
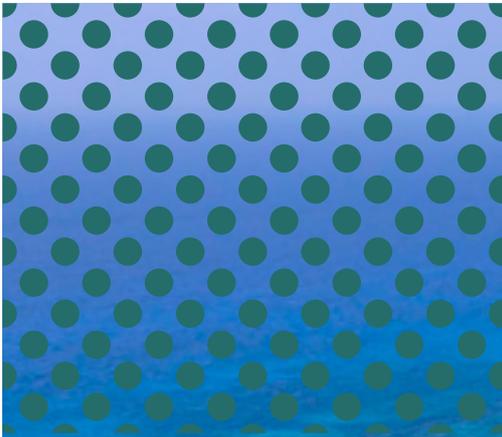
### Le CERTIPHYTO v2 !

La mise en place d'un certificat garantissant un niveau de connaissances minimum à tous les utilisateurs professionnels de produits est un des axes les plus marquants du plan Ecophyto. C'est aussi une disposition mise en place dans tous les États membres de l'Union Européenne. Depuis le 26 novembre 2015, la détention de ce certificat est obligatoire pour pouvoir acheter des produits phytopharmaceutiques de la gamme professionnelle.

Les organismes de formation de la région Grand Est ont su répondre au défi de la formation d'un grand nombre de personnes, dont l'activité requiert ce certificat. Celui-ci a été délivré à près de 60 000 personnes, soit presque 12 % du nombre total de Certiphytos émis au niveau national. Ces organismes de formation se préparent maintenant à la mise en place des nouvelles modalités du Certiphyto, alors que débutent les premiers renouvellements des Certiphytos délivrés il y a cinq ans.

### Nombre de certificats individuels professionnels délivrés en Grand Est (Chiffre au 27 septembre 2017)

AVANT LE 1 <sup>ER</sup> OCTOBRE 2016	
Type de certificat	Nombre délivrés
Décideurs en exploitation agricole	36 552
Opérateurs exploitation Agricole	3 149
Décideurs travaux & services	4 698
Opérateurs travaux & services	2 873
Distributeurs de produits professionnels	1 216
Distributeurs grand public	3 866
Applicateurs collectivités territoriales	3 063
Applicateurs opérationnels collectivités territoriales	1 635
Conseillers agricoles	2 422
APRÈS LE 1 <sup>ER</sup> OCTOBRE 2016	
Type de certificat	Nombre délivrés
Utilisation des produits phytopharmaceutiques dans la catégorie « décideurs en entreprise soumise à agrément »	511
Utilisation des produits phytopharmaceutiques dans la catégorie « décideurs en entreprise non soumise à agrément »	1 231
Utilisation des produits phytopharmaceutiques dans la catégorie « opérateurs »	663
Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	465
Mise en vente et vente de produits phytopharmaceutiques	528
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>59 474</b>





# GUADELOUPE

L'archipel guadeloupéen situé dans les Petites Antilles est sous l'influence d'un climat tropical maritime chaud et humide toute l'année. La pression phytosanitaire y est donc importante mais peu de produits sont homologués sur les cultures tropicales. Sur une surface agricole utilisée des exploitations de 30 965 ha, représentant 19 % de la surface totale du département, un peu moins de la moitié est plantée en canne à sucre (13 893 ha).

L'enherbement est une préoccupation pour toutes les cultures. Ainsi, des actions visant à trouver des

alternatives au désherbage tout chimique en canne à sucre (GRICAM) et des recherches de mécanisation ou de rationalisation de techniques, telles que le paillage dans le cadre de DEPHY EXPE et ALTERPAIL, sont menées.

La petite taille des exploitations et leur nombre relativement important (7 852 au recensement de 2010) nécessitent de mettre l'accent sur les sessions de formation pour le Certiphyto.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale Ecophyto pour la Guadeloupe a été élaborée en fin d'année 2016 et approuvée par la section spécialisée « Agro-écologie et Innovation » du comité d'orientation stratégique et de développement agricole (COSDA) le 8 décembre 2016.

Les principaux enjeux régionaux retenus sont les suivants :

- mutualisation et meilleure synergie entre les différents partenaires et pour les deux dispositifs RITA et plan Ecophyto ;
- poursuite des programmes d'expérimentation : expérimentation usages mineurs, alternatives au désherbage chimique... ;
- optimisation du transfert vers les utilisateurs finaux des produits phytopharmaceutiques ;
- sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes à la nécessaire diminution de l'usage des produits phytopharmaceutiques ;
- renforcement du suivi en épidémiologie ;
- préservation de la santé des utilisateurs (adaptation des EPI... ) ;
- mise en place d'une organisation locale et pérenne de gestion des déchets agricoles ;
- communication auprès des agriculteurs et sensibilisation du grand public à la problématique Ecophyto et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

# ACTIONS PHARES



## ALTERPAIL : DÉVELOPPER LA TECHNIQUE ALTERNATIVE DU PAILLAGE PAPIER

Le paillage plastique utilisé par les producteurs guadeloupéens sur les cultures de melon, pastèque et ananas pour lutter contre l'enherbement, présente l'inconvénient majeur de produire, après la récolte, une quantité importante de déchets. Ces plastiques agricoles usagés (PAU), très souillés, sont transportés aux frais des producteurs en centre d'enfouissement, faute de solutions de recyclage : 100 T de paillages plastiques utilisés chaque année produisent plus de 600 T de PAU par an.

Le projet ALTERPAIL, piloté par la Chambre d'Agriculture de Guadeloupe avec l'appui d'AMBRE Développement, en partenariat avec la SICAPAG, la SICACFEL, Caraïbes Melonniers, le lycée agricole et l'INRA, vise ainsi à développer des alternatives au paillage plastique pour les productions qui utilisent cette technique.

Enrichis des expériences menées depuis plusieurs années par l'INRA et le CIRAD sur différents paillages dont le paillage papier, les partenaires du projet ALTERPAIL vont travailler avec des entreprises de l'industrie papetière pour proposer aux agriculteurs du paillage papier adapté aux conditions pédo-climatiques et techniques de la Guadeloupe (amélioration des conditions de pose, meilleure résistance du papier à l'humidité...).



Pose du paillage papier sur l'exploitation du lycée agricole de Baie-Mahault  
Crédit : EPLEFPA Guadeloupe

## L'ACTION NOUVELLE GRICAM



Plantes de service  
Crédit : CTCS Guadeloupe

un réseau d'agriculteurs (DEPHY Ferme et autres) à la construction de protocoles d'essais incluant des techniques innovantes. Lors de la première rencontre avec les agriculteurs, il nous a été demandé d'inclure deux espèces *Panicum maximum* (herbe de guinée) et *Brachiaria purpurascens* (para) qui sont difficiles à maîtriser. Cette nouvelle action qui s'inscrit en continuité avec l'action MAGECAF se veut être plus proche des attentes des agriculteurs en maintenant le cap de réduction d'au moins 50 % des produits phytopharmaceutiques.

L'action nouvelle GRICAM (Gestion de l'adventice *Rottboellia cochinchinensis* par l'Insertion de Couverts Assainissants et la Mécanisation) développée par le CTCS Guadeloupe a pour principal objectif de tester des moyens autres que le tout chimique pour lutter contre l'espèce *R. cochinchinensis* (herbe à riz). Dans sa phase de mise en œuvre, il s'agit dans un premier temps de mieux connaître cette espèce (biologie, écologie, invasivité,...), à l'échelle de la Guadeloupe, et de réfléchir avec



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Le réseau DEPHY Ferme a progressé en 2017 à la suite de deux temps forts en 2016 : un déplacement en octobre en Martinique avec la visite d'une petite unité de production de rhum agricole, puis une journée technique chez un producteur certifié en agriculture biologique. Ces deux événements ont permis l'émergence d'un groupe de 5 exploitations, dont 3 appartenant au réseau DEPHY Ferme, souhaitant développer une production de canne à sucre certifiée AB. Actuellement en cours de conversion partielle de leurs surfaces, ces 5 exploitations ont constitué une association et répondu à un appel à candidature pour une reconnaissance en GIEE. Leur objectif est de conforter des pratiques innovantes pour la conduite de la production, tant au niveau de la fertilisation et de la gestion de l'enherbement que de la commercialisation. L'exploitation de l'EPLEFPA, membre du réseau DEPHY Ferme et porteur de projet DEPHY Expé, fait partie intégrante du groupe avec

la mise en place de parcelles en conversion depuis septembre 2016. En parallèle, cette exploitation mène actuellement des essais sur l'utilisation de paillages en papier kraft et le désherbage mécanisé sur les cultures d'ananas et d'igname en tant qu'alternatives aux herbicides.



Désherbage mécanique  
Crédit : EPLEFPA Guadeloupe



Canne à sucre  
Crédit : Chambre d'Agriculture de Guadeloupe



Panier légumes bio Crédit : DAAF Guadeloupe



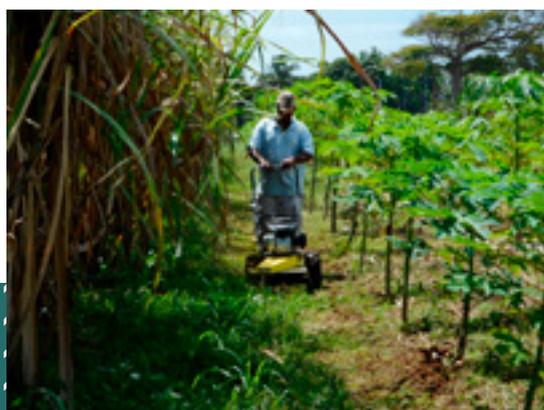
# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

L'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Guadeloupe, porteur de projet DEPHY Expé, met en place des essais sur des techniques alternatives aux herbicides faisant appel à des outils de petite mécanisation.

En 2017, trois parcelles sont suivies :

- une parcelle de canne plantée en 2016 avec des plantes de services,
- une parcelle d'ananas, plantée en 2017 sur divers paillages, désherbée à la tondeuse débroussailleuse à rotofil, à la débroussailleuse et manuellement,
- une parcelle d'igname plantée en 2017 à haute densité désherbée au gyrobroyeur du microtracteur, à la houe et manuellement.



Désherbage avec une tondeuse-débroussailleuse  
Crédit : EPLEFPA Guadeloupe



Pose de paillage biodégradable avec marquage  
Crédit : EPLEFPA Guadeloupe

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

En Guadeloupe, le réseau régional d'épidémiologie animé par la FREDON regroupe 6 structures correspondant aux 6 filières de production concernées. Des observations et piégeages sont réalisés mensuellement sur une centaine de parcelles.

Nous réalisons également, à l'attention des agriculteurs n'ayant pas accès à la version informatique du BSV, une version papier sous forme de livret contenant des extraits des BSV édités au cours de l'année,

leur permettant ainsi de disposer d'une information de proximité via leur groupement professionnel.

L'année 2017 est marquée par le passage de l'ouragan Maria au mois de septembre 2017. De nombreuses parcelles ont été détruites à cause des inondations et/ou des vents d'une extrême violence. Certaines des parcelles d'observations ne sont plus exploitables, ce qui a affecté la publication des BSV du dernier trimestre.

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 01/09/17)

FILIÈRE	2016	2017
Grandes cultures (Canne à sucre et banane commerciale)	23	15
Arboriculture fruitière	10	5
Cultures légumières	9	6
Horticulture	9	3
Cultures vivrières	22	12
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>34</b>

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Dans le cadre de l'animation du plan Ecophyto, la chambre d'agriculture programme une action spécifique à destination des collectivités gestionnaires de Jardins, Espaces Verts et Infrastructures (JEVI). Celle-ci vise à favoriser une conduite optimisée et pérenne de ces espaces, prenant en compte, les restrictions renforcées de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques depuis 2017.

Il s'agit d'une part de communiquer à leur niveau sur le plan Ecophyto et d'autre part de faire émerger des stratégies communes de développement de méthodes alternatives.

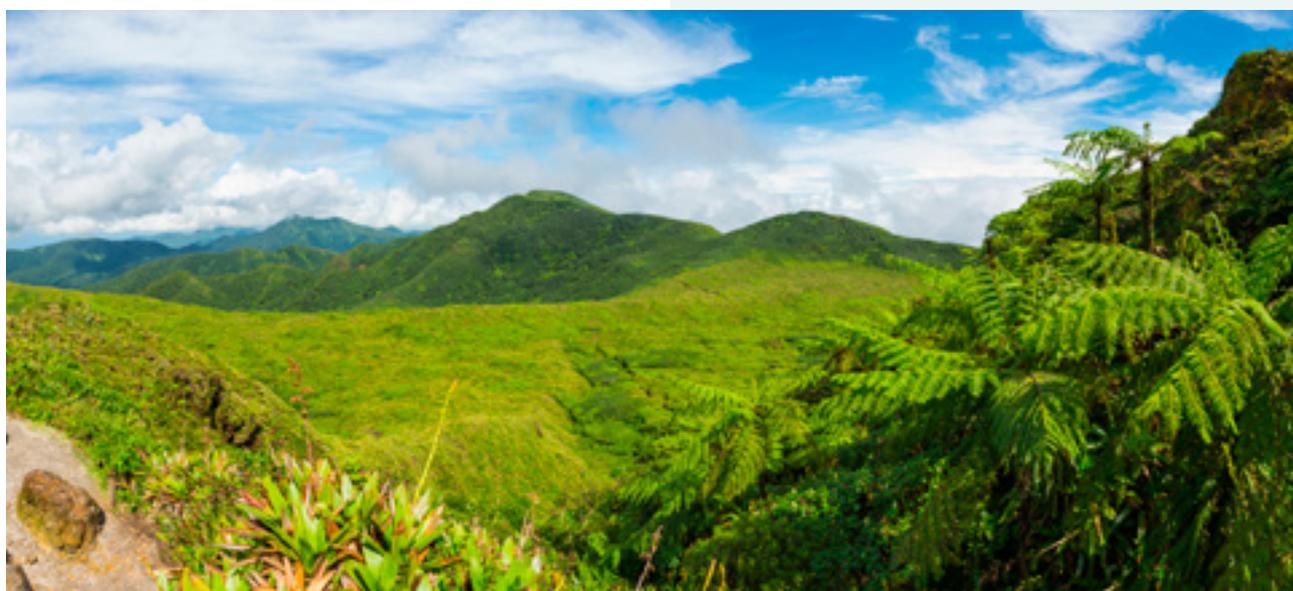
Un séminaire a été organisé en décembre 2017 sur la réglementation avec comme temps fort l'exemple

de la Martinique sur la labellisation « Objectifs Zéro Phyto dans nos villes et villages ».

En préalable de cette manifestation, une enquête à destination de 5 mairies a permis d'évaluer la situation sur le territoire sur la base de cet échantillon.

La Chambre d'agriculture souhaite ainsi contribuer à :

- accompagner des collectivités dans le changement de leurs pratiques,
- proposer des outils pour atteindre les objectifs du plan Ecophyto,
- harmoniser et valoriser les actions menées par le territoire.



Crédit : Fotolia

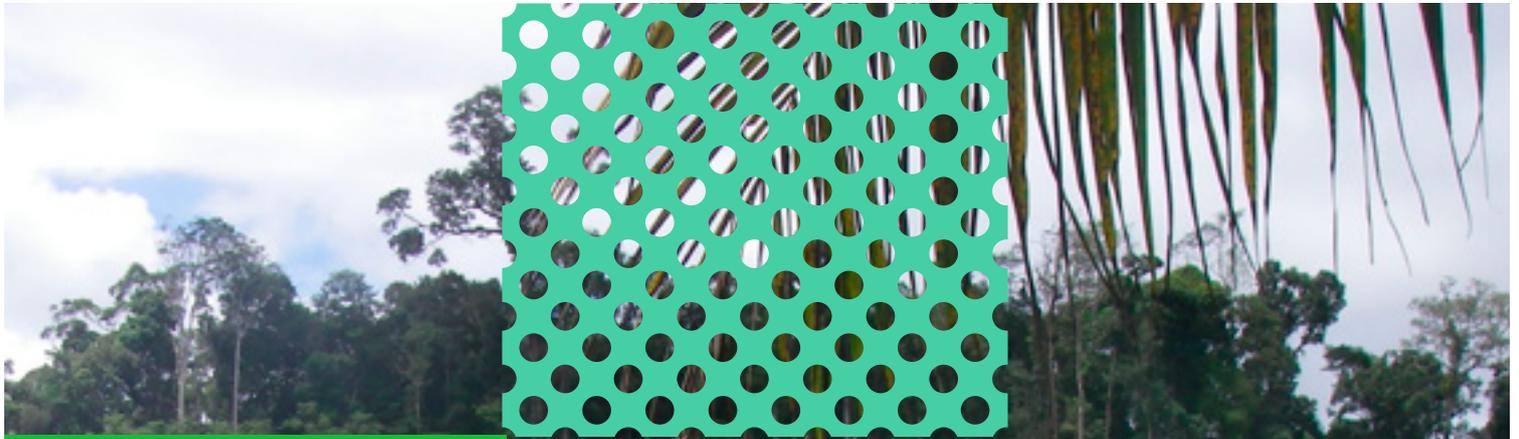
## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

Quatorze centres de formation sont habilités à dispenser les formations Certiphyto en Guadeloupe et dans les îles du nord. Depuis le début du dispositif,

phase expérimentale y compris, 5 264 demandes de Certiphytos ont été traitées.

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 04/10/17)

Agriculteurs	4 411
Conseillers agricoles	395
Distributeurs (professionnels et grand public)	101
Utilisateurs en JEVI (collectivités territoriales)	357
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	3 923
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>9 187</b>



Verger d'agrumes sur Arachis pintoï à Cacao  
Crédits DAAF Guyane



Ananas après brûlis à Corosséry - Crédits : DAAF Guyane



# GUYANE

La Guyane est un territoire en plein essor, d'un grand dynamisme, qui doit relever de nombreux défis sociaux, sanitaires et économiques. Les manifestations de 2016 en témoignent. Dans le domaine alimentaire, l'un des enjeux vise à nourrir une population qui devrait doubler à l'horizon 2030 par une production endogène de qualité sanitaire et environnementale.

Dans le paysage des régions françaises, la Guyane fait figure d'exception : c'est la seule région de France qui voit son nombre d'agriculteurs et sa surface agricole progresser. Ce développement agricole reste toutefois confronté à de fortes contraintes géographiques (accessibilité limitée de certaines zones, difficulté de contrôle des frontières), socio-économiques et culturelles (diversité des

communautés et des langues, illettrisme), agronomiques (faible fertilité des sols, climat propice aux bioagresseurs, usages orphelins), et structurelles (faible organisation des filières).

Ces contraintes ont affecté le déploiement du plan Ecophyto en Guyane, même si ce plan a su mobiliser la quasi-totalité des parties prenantes autour des préoccupations phytosanitaires. Avec la mise en place de la nouvelle gouvernance, la commission agro-écologique, le plan Ecophyto II se donne pour objectifs d'amplifier et consolider les actions existantes (épidémiosurveillance, BSV, collectes des déchets, etc.) et de développer de nouvelles actions (réseau DEPHY, accompagnement des JEVI, etc.), dans une approche agro-écologique adaptée.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Le projet de feuille de route régionale Ecophyto a été présenté à la Commission Agro-Écologique du 20 juin 2017 et sera finalisé début 2018.

Dans sa dernière version, la feuille de route comporte 7 objectifs régionaux et 20 actions. Les objectifs régionaux sont les suivants :

- une gouvernance régionale simplifiée pour un suivi efficace du plan Ecophyto en Guyane ;
- une recherche et expérimentation harmonisées et adaptées aux spécificités ultramarines de la Guyane ;
- une formation initiale et une professionnalisation des actifs renforcées ;
- une épidémiosurveillance et un BSV au service de la réduction des produits phytosanitaires ;
- des actions en faveur de la santé et de l'environnement ;
- zéro phyto dans les JEVI (Jardins, Espaces Verts et Infrastructures) de Guyane ;
- une communication locale adaptée aux spécificités de la Guyane.

# ACTIONS PHARES



## SÉMINAIRE ECOPHYTO - CIAG

À l'initiative de la DAAF et en partenariat avec l'INRA, l'interprofession agricole, la Collectivité Territoriale de Guyane et la Chambre d'Agriculture, un séminaire sur le thème « approche agro-écologique de la production végétale en Guyane » a eu lieu les 23 et 24 octobre 2017. Son objectif était de faire un tour d'horizon des techniques alternatives aux produits phytosanitaires mises en place en Guyane, aux Antilles ainsi qu'au Brésil. Il s'est tenu sous bannière CIAG (Carrefour de l'Innovation Agronomique) de l'INRA. Destinée aux agriculteurs et autres acteurs du monde agricole guyanais, la première journée s'est déroulée sous forme de conférences autour de différentes problématiques phytosanitaires identifiées. La seconde journée a été consacrée à la présentation d'expérimentations mises en place sur des parcelles.



Carrefour de l'innovation agronomique en Guyane  
Crédit : INRA



Lettre Ecophyto Guyane  
Crédit : Chambre d'Agriculture de Guyane

## LETTRE ECOPHYTO GUYANE

Financée dans le cadre de l'appel à projet régional « communication », la lettre Ecophyto Guyane est un outil de capitalisation et de transfert destiné aux agriculteurs et conseillers agricoles.

Trimestrielle, cette lettre recense toutes les actions de recherche et de développement en lien avec le plan Ecophyto et l'agro-écologie de la région ou de pays voisins. Elle contient aussi bien des articles sur une expérimentation donnée ou un point réglementaire, que des interviews d'agriculteurs et de techniciens sur une

technique permettant de réduire le recours aux produits phytosanitaires.

11 numéros sont sortis depuis sa mise en place début 2015. Largement distribuées, ces fiches sont également accessibles sur internet : <https://bsvguyane.wordpress.com>



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Action non réalisée lors de la première version du plan Ecophyto, la mise en place du premier réseau Ferme en Guyane est logiquement devenue une action prioritaire en 2016, dès l'annonce du nouvel appel à candidatures au réseau DEPHY.

La Chambre d'Agriculture de Guyane s'est fortement impliquée dans l'émergence de ce réseau qui a été mis en place à la mi-novembre 2017, suite à des soucis logistiques et financiers. En lien avec l'action « ETP structuration » et les autres réseaux dont le RITA, ce réseau est porté par l'EPEFFPA de Matiti et constitué de 13 exploitations, dont celle du lycée agricole, sur la thématique maraîchage.

Non sélectionné lors de l'appel à projets national 2017, le projet DEPHY Expé de la Guyane fera l'objet d'une refonte pour être présenté en 2018.

**30 000  
AGRICULTEURS  
ENGAGÉS DANS  
LA TRANSITION  
AGRO-ÉCOLOGIQUE**

L'action des 30 000 n'est pas encore déployée dans les DOM. Des projets visant à préfigurer cette action en DOM sont en cours d'élaboration.



Présentation d'alternatives au désherbage par le CFPPA  
Crédit : DAAF Guyane



Mise en place d'un verger de goyave en haute densité sous filet  
Crédit : DAAF Guyane

## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

La Guyane ne comporte pas de GIEE, de CIVAM ou de GDA. Toutefois, on compte 2 CUMA (Régina et Montsinéry) et 3 coopératives dont deux sont en cours de reconnaissance. En ce qui concerne les associations de producteurs, il y en a une dizaine de plus ou moins grande envergure. Une association de préfiguration de l'interprofession du végétal, l'APIFIVEG, a été mise en place en 2014.



Action de démonstration d'itinéraire économe en produits phytosanitaires du CFPPA  
Crédit : DAAF



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS



EPLEFPA de Matiti  
Crédit : DAAF Guyane

Avec le déploiement du plan Ecophyto II, le rôle pédagogique de l'exploitation du lycée agricole de Matiti est davantage conforté.

Déjà lancée dans la réduction de l'utilisation des intrants en adoptant une approche agro-écologique de ses systèmes de culture, l'exploitation de Matiti confirme son engagement dans Ecophyto via sa

participation à des expérimentations de techniques alternatives et son intégration prochaine au réseau DEPHY Ferme porté par l'EPEFPA.

Les productions maraîchères de l'exploitation sont également suivies dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance de la Chambre d'Agriculture. La participation d'agriculteurs et des élèves et étudiants de l'EPEFPA à ces actions est recherchée.



Serre maraîchère de l'exploitation du lycée agricole de Matiti  
Crédit : DAAF Guyane

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

Le réseau de surveillance épidémiologique de Guyane porté par la Chambre d'Agriculture de Guyane est opérationnel depuis 2015.

En septembre 2017, ce réseau repose sur un ingénieur inter-filière, 45 parcelles fixes et compte 3 observateurs dont l'ingénieur inter-filière.

33 numéros de BSV ont été édités depuis la mise en place du réseau. Ces BSV couvrent deux filières, les fruitiers (bananes, ananas, agrumes) et les cultures maraîchères (salades, choux, concombres) et permettent de suivre une trentaine de nuisibles.

Les éditions sont mensuelles et, à défaut d'un caractère prédictif suffisant (absence de seuils de nuisibilité, d'OAD, etc.), sont des outils d'information sur la reconnaissance des nuisibles dont les adventices et les méthodes de lutte alternatives.

Dans le cadre de l'appel à projets régional « communication » et sur la base des organismes nuisibles les plus fréquemment rencontrés, la Chambre d'Agriculture est en train d'élaborer des guides de protection intégrée des cultures suivies dans le réseau.

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 26/09/17)

FILIÈRE	2016	2017
Cultures légumières	10	4
Cultures Tropicales (fruitiers)	7	1

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Dans le cadre du plan Ecophyto I, certaines actions ont été mises en place : certifications individuelles des acteurs et agrément des entreprises concernées, actions de communication à destination des jardiniers amateurs et des communes.



Bande dessinée de sensibilisation en JEVI  
Crédit : Chambre d'Agriculture de Guyane

Le lancement du plan Ecophyto II a été l'occasion de réinvestir ce domaine en se focalisant sur l'identification des acteurs et des pratiques, la diffusion d'informations sur les évolutions réglementaires à venir en matière d'utilisation des produits phytosanitaires (Loi d'avenir, Loi Labbé et Loi Transition Énergétique) et l'accompagnement des acteurs volontaires dans des démarches de réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

La version 2 du dispositif a été mise en œuvre en octobre 2016. Au 11 octobre 2017, 1 123 certificats ont été délivrés, dont 23 depuis la mise en œuvre de la V2. Sur ce total, 81,9% ont été obtenus par des agriculteurs, chefs d'exploitation ou non.

La baisse nette de candidats depuis l'application de la version 2 pourrait trouver sa source dans

l'augmentation du coût des formations pour les organismes de formation et les difficultés logistiques qu'apportent le dispositif version 2 par rapport aux spécificités locales : obligation de test pour un public non systématiquement francophone, difficultés à appréhender l'outil informatique, absence de couverture internet d'une partie de la Guyane.

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 11/10/2017)

Agriculteurs	900
Conseillers agricoles	29
Distributeurs (professionnels et grand public)	62
Utilisateurs en JEVI	0
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	132
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>1 123</b>



Baie de Somme Crédit : DRAAF Hauts-de-France

Pomme de terre Crédit : DRAAF Hauts-de-France



# HAUTS-DE-FRANCE

**Une agriculture productive qui occupe 68 % du territoire régional.** Fortement urbanisée, la région Hauts-de-France consacre plus des deux tiers de son territoire à l'agriculture.

**Deuxième région céréalière de France (51 % de la SAU régionale en 2015), la région est également la première productrice pour 16 cultures,** dont le blé tendre, les protéagineux, la betterave sucrière, la pomme de terre (fécule, plants et de consommation) et les légumes.

3,3 millions des 5,5 millions de tonnes de pommes de terre de consommation françaises sont produites en région, de même que la moitié de la production nationale de betteraves sucrières (16,5 millions de tonnes en 2016).

La dégradation des masses d'eau impacte cependant l'ensemble de la région en 2016 de par la présence de produits phytopharmaceutiques à des niveaux divers dont :

- le glyphosate et l'AMPA à plus de 90 % en eaux de surfaces, et le diflufénicanil à plus de 70 % ;
- le dézéthylatrazine (responsable des 3/4 des états moyens à mauvais) et les herbicides autorisés tels le bentazone, le glyphosate et le metsulfuron méthyle, en eaux souterraines.

La réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques demeure un enjeu économique, environnemental et sociétal majeur pour la nouvelle région.

C'est en s'appuyant notamment sur l'engagement de nouveaux groupes de fermes (dont GIEE et groupes « 30 000 ») en lien avec les réseaux existants (DEPHY), et en mobilisant les acteurs amont-aval des filières agro-alimentaires à forte valeur ajoutée que les changements de pratiques pourront se développer en Hauts-de-France.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

**C'est une réflexion plus profonde à l'échelle des « filières » des Hauts-de-France qui a été retenue, dans le cadre de la feuille de route régionale, comme une priorité n°1 à mener.** Celle-ci se matérialise par l'engagement d'une réflexion dans chaque filière agro-industrielle en s'appuyant sur les leviers et outils pouvant conduire à une réduction des produits phytopharmaceutiques au niveau de l'agriculteur : sélection variétale, process et matériel industriel, évolution du cahier des charges en entrée d'usine ...

**L'enjeu du dispositif dit des « 30 000 fermes » est la priorité n°2 à mener en Hauts-de-France dans l'objectif de susciter des réflexions collectives capables de créer sur l'ensemble du territoire un mouvement d'adhésion. La feuille de route fixe un objectif total de 1 600 fermes engagées en 2025.**

A noter en priorité n°3 l'**implication sollicitée de l'enseignement agricole, ses établissements, ses référentiels et ses exploitations agricoles dans la réduction d'usage des PPP.**

# ACTIONS PHARES



## TECH'INNOV - POUR UNE AGRICULTURE ÉCONOME ET PERFORMANTE



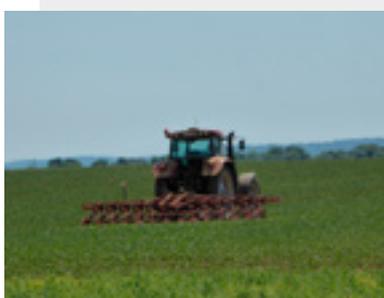
La Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais et ses partenaires ont organisé le 31 mai 2017, à Tilloy-lès-Mofflaines, une journée dédiée à la gestion durable des ressources et à la performance économique des exploitations. Cet événement fut l'occasion de montrer aux agriculteurs les dernières innovations technologiques pour optimiser leurs consommations d'énergie, diminuer les émissions de gaz à effet de serre, **ainsi que les expérimentations visant à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les cultures.**



Cette manifestation a fait aussi l'écho à la démarche CLIM'AGRI engagée sur le pays d'Artois. Passer d'une agriculture efficace à une agriculture efficiente, tel était le message de cette journée technique qui a accueilli près de 400 personnes. Les visiteurs ont pu ainsi parcourir trois pôles : expérimentations, village des exposants et machinisme, complétés par une table ronde.

Démonstration de matériels « Tech'innov »  
Conférence « Tech'innov »  
Crédit : Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais

## UNE FORMATION HAUTS-DE-FRANCE « GRANDES CULTURES ET AGRO-ÉCOLOGIE » INTER-ADMINISTRATIONS



Crédit : Chambre régionale d'agriculture Hauts-de-France

Dans un contexte marqué par la rédaction du plan d'action régional « nitrates » et la déclinaison régionale du plan Eco-phyto II, il s'est avéré constructif pour les services et administrations d'État enga-

gés et les agents en charge de ces dossiers de mieux appréhender le contexte de l'agriculture des Hauts-de-France : la diversité de ses productions agricoles, ainsi que les

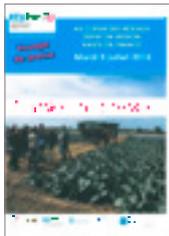
nouvelles perspectives agro-écologiques allant vers une réduction des produits phytopharmaceutiques et une amélioration de la gestion des apports azotés.

Ainsi, la DRAAF, en lien étroit avec la DREAL, a organisé le 29 juin 2017 à Amiens, en partenariat avec AgroParisTech, Agro-transfert et l'INRA, une formation adaptée dans l'objectif notamment de croiser les approches entre les services de l'État et d'actualiser les connaissances agronomiques. 23 personnels de divers services et administrations y ont participé.



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)



**Dix groupes de ferme sont engagés dans le dispositif DEPHY depuis plus de cinq ans, renouvelés en 2016. Ils comprennent 127 fermes à l'échelle des Hauts-de-France bénéficiant de l'accompagnement de 9 ingénieurs réseau des chambres d'agriculture et d'1 ingénieur du Négoce Nord-est.**

Ces fermes sont représentatives des systèmes de production agricole de la région et concernent :

- 2 réseaux polyculture-élevage (chambres d'agriculture du Nord Pas-de-Calais et de la Somme) ;

- 2 réseaux légumes frais et industriels (chambres d'agriculture et Organisation de producteurs de légumes verts Bonduelle) ;
- 6 réseaux grandes cultures incluant des cultures industrielles (5 chambres d'agriculture et 1 Négoce Nord Est).

**Cinq projets DEPHY EXPE initiés à partir de 2012 se poursuivent en Hauts-de-France suite à l'appel à projets 2017.**



Voyage de presse « Au cœur des réseaux DEPHY » juin 2017  
Crédit : Chambre régionale d'agriculture Hauts-de-France



## 30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE



Récolte d'oignons de plein champs  
Crédit : CUMA de Villers-Plouich (59)

En Hauts-de-France, une vingtaine de groupes ont été identifiés (GIEE, CUMA, GEDA, groupe DEPHY...) qui pourraient, d'ici une année, être reconnus au titre des groupes « 30 000 » engagés dans la transition agro-écologique.

Les premiers groupes seront vraisemblablement reconnus d'ici fin 2017.

Le système régional de soutien se veut le plus attrayant possible pour les agriculteurs organisés en collectif. Ils pourront ainsi déposer directement un dossier unique de reconnaissance/financement « groupe 30 000 » dès le collectif structuré, ou déposer simplement un dossier « émergence » qui permettra de dérouler une phase de structuration du groupe (formations, visites, échanges préalables, élaboration en commun du plan d'actions et d'investissement...). Ce dossier devra déboucher dans un délai maximum d'un an sur un dossier complet avec plan d'actions et d'investissement.

## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

Depuis 2015, près de 20 collectifs d'agriculteurs ont été reconnus « Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental » en Hauts-de-France. La diversité des projets et des partenaires techniques de ces collectifs en font des références intéressantes

pour la région qu'il convient de développer encore à l'avenir. L'État, la Région et les Agences de l'Eau œuvrent actuellement pour une action concertée de soutien en faveur des collectifs engagés dans la transition agro-écologique.



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS



Crédit : Chambre régionale d'agriculture Hauts-de-France

Les exploitations de lycées agricoles en région Hauts-de-France s'engagent à plusieurs niveaux dans la démarche Ecophyto :

- elles testent et diffusent avec les apprenants, des actions permettant de réduire l'usage d'intrants phytosanitaires : protection biologique intégrée, zéro phyto, agriculture biologique, outils d'aide à la décision et leviers agronomiques, etc ;
- elles élaborent des actions avec des partenaires professionnels pour répondre à des problématiques

locales : pollution des eaux, contraintes liées aux productions industrielles, adaptation de leviers agronomiques aux contraintes du territoire, etc ;

- elles contribuent à des actions d'expérimentation pilotées par des organismes professionnels et de recherche (FREDON, INRA, AgroTransfert, Chambres d'Agriculture, ...), et s'inscrivent dans des dispositifs spécifiques liés à des appels à projet (Conseil Régional, Agences de l'Eau) pour faire évoluer les références en matière de réduction d'intrants.



## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

Le réseau régional Hauts-de-France comprend douze filières (céréales, colza, lin, maïs, betterave, pois/féveroles, luzerne, pomme de terre, légumes, arboriculture fruitière, petits fruits et jardins, espaces végétalisés et infrastructures ou JEVI) donnant lieu à six éditions du Bulletin de Santé du Végétal (BSV). La région totalise 34 BSV Grandes cultures publiés au 16 octobre 2017.

En 2017, on recense 3 008 abonnés pour l'édition Grandes cultures, 1 890 pour l'édition pommes de terre, 1 169 pour l'édition JEVI, 1 463 pour l'édition

cultures légumières, 622 pour l'édition arboriculture fruitière et 617 pour l'édition fruits rouges.

En 2017, ce sont trente animateurs filières qui ont coordonné les observations sur plus de 836 parcelles. Le réseau comporte plus de 258 partenaires associés, 29 agriculteurs observateurs et s'appuie sur 75 stations météorologiques.

Un réseau d'observation des Effets Non Intentionnels (ENI) des produits phytosanitaires est en place depuis 2012.

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 16/10/2017)

FILIERE	2016	2017
Grandes cultures	11 Hauts-de-France (du 13/9/16 au 22/11/16) 31 (du 9/2/16 au 6/9/16) versant Picardie	34
Cultures légumières	42	26
Arboriculture fruitière	61	43
Pommes de terre	26	33
Jardins, espaces verts et infrastructures	11	11
Lin	14	Intégré au BSV Grandes cultures
Petits fruits	0	10

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

L'accompagnement des associations et collectivités se poursuit en 2017. Celui-ci se matérialise en Hauts-de-France par le biais des appels à projets Ecophyto et des programmes spécifiques des agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie plutôt désormais que par l'appel à projets régional communication Ecophyto.



La Charte d'entretien des espaces publics initiée par les agences de l'eau avec le concours de

la Région, poursuit sa progression auprès des collectivités et sa rénovation avec trois niveaux d'engagement (pour cinq auparavant). 309 collectivités sont signataires au 16 octobre 2017.

La Charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement », outil de sensibilisation de pratiques respectueuses de l'environnement auprès des jardiniers amateurs (partenariat agences de l'eau AP-SN et FREDONs), s'est développée depuis 2015 avec le soutien de la Région Hauts-de-France et l'engagement de magasins distributeurs. Celle-ci comptabilise 31 magasins signataires au 16 octobre 2017.

Charte « jardinerie » Outils de communication en magasins  
Crédit : Fredon NPDC

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

Le décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 modifiant le décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011, s'intègre dans la version 2 du plan Ecophyto visant la rénovation du dispositif de délivrance du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques, dénommé « Certiphyto ». La nouvelle architecture a réduit le nombre de certificats. Ils sont organisés dans le respect de la différenciation entre les activités de l'utilisation, de la vente et du conseil à l'utilisation des

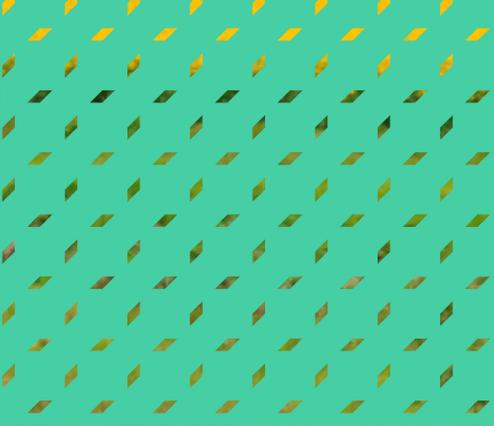
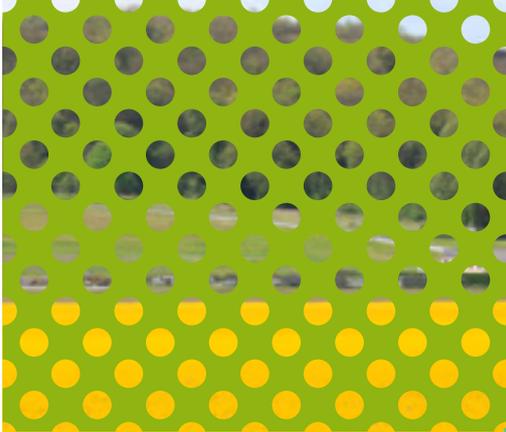
produits phytopharmaceutiques ainsi que la fonction exercée. Ils sont au nombre de 5 renouvelables tous les 5 ans : conseil, vente et mise en vente, utilisation dans la catégorie opérateur, utilisation dans la catégorie décideur différenciant les entreprises soumises à agrément et celles qui ne le sont pas. Primo-certificat et renouvellement de celui-ci sont accessibles selon un certain nombre de modalités.

**Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto depuis le 01/01/2009 (dont 1448 comptabilisés en 2017 au 16 octobre)**

Agriculteurs	21 353
Conseillers agricoles	1 441
Distributeurs (professionnels et grand public)	5 330
Utilisateurs en JEVI	6 709
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	9 084
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>43 917</b>



Grandes cultures et expérimentation  
Crédit : C Dion CAIF





# ÎLE-DE-FRANCE

Avec 48 % de la surface totale régionale, l'agriculture occupe une place importante en Île-de-France. Très largement dominantes, les cultures de céréales, d'oléo-protéagineux et de betteraves s'appuient sur un modèle cherchant à valoriser au mieux des conditions pédo-climatiques très favorables.

La métropole du Grand Paris se caractérise par le maintien, mais en régression, d'une ceinture verte avec une activité maraîchère, arboricole et horticole orientée vers l'approvisionnement de proximité. L'agriculture biologique progresse sensiblement pour atteindre près de 2.5 % (14 000 ha) de la surface agricole utile.

Par ailleurs, avec 12 millions d'habitants, l'Île-de-France est la région la plus peuplée et la plus urbanisée de France. Elle dispose de zones en Jardins, Espaces

Verts et Infrastructures d'une surface bien supérieure aux autres régions françaises, avec une grande variété d'acteurs dont une part importante rentrent dans le champ d'application de la loi LABBE avec interdiction d'usage pour les espaces publics (2017) et de vente aux jardiniers amateurs (2019).

La ressource en eau est affectée, par la présence de produits phytopharmaceutiques d'usage actuel ou historique. En conséquence, la reconquête de la qualité de l'eau est un enjeu majeur de cette région à forte densité de consommateurs. Cette reconquête s'appuie notamment sur le déploiement en cours des plans d'action sur 80 captages prioritaires SDAGE 2016-2021.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route de la région Île-de-France recherche, en cohérence avec les objectifs et orientations nationales du plan Ecophyto II à répondre au contexte et aux enjeux locaux et en intégrant les acquis et retours d'expérience de la phase Ecophyto I (2008-2015). Ainsi les priorités de la feuille de route s'articulent autour de 8 enjeux dont les composantes sont :

- faire évoluer les pratiques et les systèmes pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zone agricole, notamment par le soutien des projets collectifs et territoriaux.
- diffuser les pratiques innovantes en agriculture.
- accompagner la transition vers la suppression de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les JEVl.
- diminuer les risques et les impacts sur la santé humaine et l'environnement.
- suivre l'état sanitaire des cultures.
- assurer un suivi à 360° de l'évolution de l'usage et de l'impact des produits phytopharmaceutiques.
- communiquer sur le plan Ecophyto II.

# ACTIONS PHARES



## PLATE-FORME ITB DÉSHERB'AVENIR

Afin d'accompagner les agriculteurs dans l'utilisation de systèmes innovants alternatifs, l'Institut Technique de la Betterave organise tous les deux ans depuis 2009, l'événement «Désherb'Avenir». La 5<sup>e</sup> édition de l'événement a eu lieu en Seine-et-Marne, et a bénéficié de financements Ecophyto pour la réalisation de son guide technique.

L'événement, s'appuyant sur un site expérimental, des présentations en salle et des démonstrations dynamiques (12 matériels de désherbage mécanique) avait pour objectifs :

- d'informer sur les différents types de matériels existants, leurs actions, leurs modalités d'utilisation, et le gain en terme de réduction d'usage d'herbicides,
- de montrer la polyvalence des machines sur d'autres cultures,
- de présenter des solutions pour acquérir les matériels adaptés,
- de mettre en avant les recherches sur l'amélioration des techniques présentées et celles en devenir (robot),
- de présenter des thématiques spécifiques au travers d'espaces dédiés: DEPHY, surveillance biologique du territoire, buses et qualité de pulvérisation.



Plate-forme ITB Désherb'avenir  
Crédit : DRIAAF-SRAI

Cet événement a vu la participation de 900 personnes et suscité 30 retombées presse. Le bilan est accessible sur internet (<https://www.youtube.com/watch?v=Q0qir9Nn7GE>).

## COMMUNIQUER ET VALORISER LES PRATIQUES ÉCONOMES EN INTRANTS À TRAVERS UNE JOURNÉE TECHNIQUE RÉGIONALE GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES

Dans le cadre du Pôle de Compétitivité Technique en Agriculture Biologique (PTCAB), les chambres d'agriculture d'Île-de-France et leurs partenaires (instituts techniques, GAB, coopératives et semenciers) ont organisé le 1<sup>er</sup> juin 2017 une visite de leur plate-forme d'expérimentation.

La matinée réservée à un public d'agriculteurs biologiques ainsi que l'après-midi ouvert à un public d'agriculteurs conventionnels qui ont pu découvrir de nouvelles pratiques, ont connu un grand succès (160 personnes).

Plusieurs ateliers thématiques ont été présentés : choisir ses céréales, associer une céréale aux protéagineux, triage des récoltes (impuretés, adventices ou mélanges d'espèces marchandes), désherbage mécanique et robot désherbeur, culture du chanvre comme opportunité de diversification.



Journée Grandes cultures biologiques  
Crédit : C. Dion (CAIF)



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Le dispositif DEPHY Ferme s'est mis en place en Île-de-France en 2011. Il reposait sur 3 réseaux regroupant au total 32 fermes. Les systèmes de cultures étudiés sont des systèmes Grandes cultures, dont l'un des principaux critères de différenciation est la présence ou non de la culture de betteraves dans l'assolement.

Les trois groupes grandes cultures existants se sont maintenus manifestant ainsi leur intérêt et leur engagement pour la démarche. Un nouveau groupe de 10 exploitations spécialisées en horticulture et pépinières a été initié. Diffé-



Action auxiliaires Horti-Pepi  
Crédit : I. Cadiou CAIF



Portes Ouvertes Dephy IdFouest  
Crédit : C. Dion CAIF

rentes actions d'intérêts ont été menées : 2 vidéos, 1 plaquette, stands lors de plate-formes techniques et portes ouvertes.

Au-delà de DEPHY Ferme, la région Île-de-France accueille des sites liés à 6 projets DEPHY Expé répartis selon les thématiques grandes cultures (4), agriculture biologique (1) et horticulture (1).

## 30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

L'action 30 000 vise à multiplier par 10 l'adoption des acquis des fermes DEPHY en s'appuyant sur les groupes d'acteurs existants. Pour la région Île-de-France cela représenterait une adhésion de 300-400 exploitations à ce



Tour de plaine Crédit : A. Papin CAIF

dispositif. À ce jour trois projets se sont portés candidats; ils cumulent un potentiel de 50-60 exploitations.

Les thématiques qui structurent ces projets sont :

- l'implantation de la luzerne dans les rotations grandes cultures du Val d'Oise,
- la lutte contre les adventices par des mesures agronomiques et rotationnelles avec l'introduction de la culture de chanvre dans les rotations,
- la lutte contre les adventices en Grandes cultures en valorisant les leviers agronomiques, le désherbage mécanique et la récupération des menues-pailles.

## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

Outre les démarches collectives intégrant spécifiquement la réduction d'usage des produits phytopharmaceutiques dans leur objectif, d'autres démarches collectives existent. Un GIEE (APAD) s'est constitué autour de la thématique de l'agriculture de conservation et des techniques de travail simplifié du sol. Par ailleurs la démarche de vulgarisation technique s'organise autour de groupes de développement (16 GDA, 1 CETA).



Visite plate-forme d'essais  
Crédit : DRIAAF-SRAI



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

### Sept établissements sont concernés en Île-de-France.

Les exploitations de l'EPL de Brie-Comte-Robert et celle de Grignon AgroParisTech étaient pleinement engagées dans l'action dédiée du plan Ecophyto I dont l'objectif était de faire jouer aux exploitations de l'enseignement et du développement agricole un rôle moteur dans la généralisation des itinéraires techniques et des systèmes de culture innovants.

L'exploitation du lycée de Brie-Comte-Robert est largement investie dans les démarches visant à explorer les techniques de réduction d'usage des produits phytopharmaceutiques : membre d'un réseau DEPHY, ayant souscrit une MAE réduction des phytos, membre avec l'EPL de la



Journée action Lycée Saint-Germain-en-Laye Crédit : ASTREDHOR

Bretonnière du Réseau Mixte Technologique Systèmes de cultures innovants économes en intrants. L'exploitation de la Bergerie nationale est en agriculture biologique polyculture-élevage.

Les exploitations de l'EPL de Brie-Comte-Robert et celle de Saint-Germain-en-Laye sont très investies dans les pratiques horticoles alternatives et notamment sur la production biologique intégrée, le mulching,...



Journée action lycée Brie-Comte-Robert Crédit : DRIAAF-SRAI

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

Le réseau de surveillance biologique, structuré autour des 5 grandes filières de la région (grandes cultures, JEVI, horticulture, maraîchage et arboriculture), répond aux objectifs d'informer sur l'état sanitaire des végétaux afin de limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques. Cette action s'appuie sur l'expertise de techniciens, d'agriculteurs et de responsables d'espaces verts. Elle fédère environ 125 observateurs sur 300 sites d'observation. Les données acquises permettent chaque année d'éla-

borer 146 BSV diffusés chaque semaine à 4 600 destinataires. En complément le réseau d'observation des effets non intentionnels (21 parcelles) contribue à appréhender les effets des produits phytopharmaceutiques sur la biodiversité. Un recueil des seuils indicatifs de risque grandes cultures a été diffusé à l'ensemble des techniciens et agriculteurs d'Île-de-France. Des informations spécifiques sont délivrées concernant les stratégies de lutte alternative contre les adventices.

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 01/09/17)

FILIÈRE	2016	2017
Grandes cultures	47	32
Arboriculture fruitière	39	36
Cultures légumières	24	14
Viticulture	-	-
Horticulture	22	12
Zones non agricoles	14	11

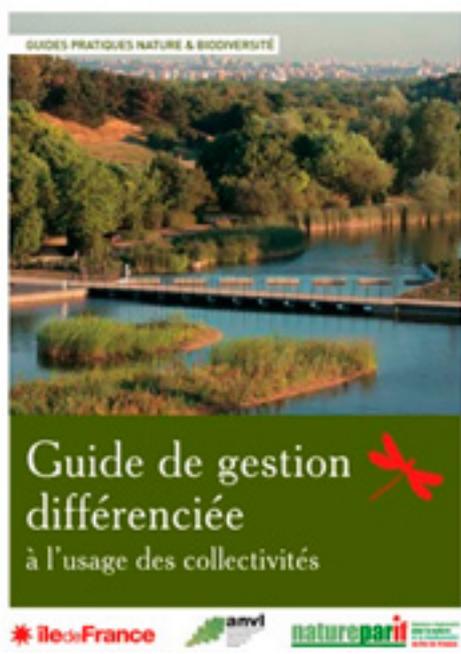
## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Outre les actions conduites par des acteurs historiquement investis dans la recherche de réduction d'usage en zones non agricoles, les enveloppes régionales du plan Ecophyto pour 2016 et 2017 ont permis de mettre en place 17 projets couvrant l'ensemble des thématiques. Parmi ceux-ci :

- en 2016, NatureParif a réalisé un guide de gestion différenciée à l'usage des collectivités dont l'objectif est de synthétiser les principes de la gestion différenciée et à en mutualiser les techniques de mises en

œuvre et les résultats potentiels. Le guide s'adresse aux agents de terrain ainsi qu'aux décideurs.

- en 2017, la FREDON a élaboré une séquence de 3 demi-journées visant à promouvoir les techniques alternatives en JEVI. Ces rendez-vous ciblent les thématiques d'intérêt suivantes : «Fleurissement différencié et paysage urbain», «Approche alternatives de lutte contre les bio-agresseurs des jardins familiaux», «Gestion des bords de parcelles agricoles et risques de contamination des parcelles».



Guide de gestion différenciée  
Crédit : NATUREPARIF



Fleurissement différencié  
Crédit : FREDON IdF

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

Le Certiphyto est généralisé à tous les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques (agriculteurs, salariés des agriculteurs et des collectivités, organismes et entreprises du paysage). 36 structures ont été habilitées pour dispenser les formations

en Île-de-France. Au total, 19 015 certificats ont été délivrés au 31 décembre 2016. Les formations pour les collectivités ont débuté en 2013 ; depuis, 8 760 décideurs / utilisateurs ont été certifiés.

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 31/12/16)

Agriculteurs	5 126
Conseillers agricoles	888
Distributeurs (professionnels et grand public)	3 460
Utilisateurs en JEVI (collectivités territoriales)	5 618
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	3 923
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>19 015</b>



Champs de canne à Sucre - Crédit DAAF de La Réunion



Verger de mangues - Cap La Houssaye - Crédit : Ministère de l'agriculture



# LA RÉUNION

L'agriculture occupe une place économique, sociétale et environnementale importante à La Réunion, « hotspot » de la biodiversité. La canne à sucre, culture pivot de l'île, occupe 60 % des surfaces agricoles et consomme une grande partie des herbicides. L'agriculture réunionnaise propose également une grande variété de productions végétales, qui permet de couvrir plus des 3/4 de la consommation locale. Cependant, les producteurs doivent faire face à la fois à une forte pression parasitaire due au contexte pédo-climatique spécifique et à un manque de solutions durables pour protéger leurs cultures. Cette situation phytosanitaire plutôt défavorable restreint les agriculteurs dans les possibilités de réduire et d'améliorer leur utilisation des phytos.

Dans le cadre de la déclinaison régionale du plan Ecophyto, les acteurs agricoles sont mobilisés et fédérés pour améliorer la qualité de la production, assurer une plus grande autosuffisance alimentaire à sa population en constante augmentation et réduire l'impact des pesticides sur l'environnement. Les résultats obtenus ont permis de faire évoluer les pratiques et le recours aux phytos, ils font référence et encouragent tous les partenaires locaux à s'engager durablement vers la transition agro-écologique.

Après la capitalisation des actions menées depuis 2010, les orientations sont de pérenniser les actions structurantes (usages mal pourvus, réseaux DEPHY, épidémiosurveillance) et d'amplifier les actions de transfert et de formation.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale Ecophyto II a été présentée et validée lors du CROS du 09 décembre 2016 où les partenaires ont retenu 8 priorités :

- pourvoir les usages mal ou non pourvus avec des moyens de lutte à faible impact,
- évaluer et réduire les impacts liés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et en informer les acteurs,
- suivre et faire diminuer significativement le recours aux herbicides, JEVl inclus,
- amorcer la transition agro-écologique en développant le réseau DEPHY et les dynamiques collectives,
- fournir aux agriculteurs les outils pour des traitements phytosanitaires raisonnés,
- améliorer le transfert agricole, professionnaliser les acteurs au sein de filières mieux structurées,
- mettre en avant de la production locale en valorisant les démarches de réduction des intrants,
- veiller à la cohérence des politiques publiques et assurer la gouvernance et le suivi au sein de la section 3 du COSDA (Comité d'Orientation Stratégique et de Développement Agricole).

# ACTIONS PHARES



## CRÉATION DE L'ÉCO-ORGANISME ECO AGRI RÉUNION

Dans le cadre de la mise en place d'une filière pérenne de gestion des intrants agricoles en fin de vie, action spécifique EcophytoDOM, l'association a été créée le 21 juillet 2017. Le bureau comporte des membres actifs adhérents (Importateurs-Producteurs-Distributeurs) et des membres institutionnels (Coopératives agricoles et Chambre d'agriculture). Le taux de couverture est important pour un démarrage, avec plus de 86 % du marché avec 13 des 15 importateurs locaux.

À l'instar d'ADIVALOR en métropole, ECO AGRI Réunion a pour objectif d'organiser les collectes des déchets phytosanitaires (EVPP et PPNU) mais aussi des plastiques agricoles usagés ou des emballages vides de produits fertilisants.

Le financement est assuré par la mise en place d'une éco-contribution et par une participation publique, qui devrait diminuer progressivement d'ici 2020. Une communication positive autour de cette nouvelle filière est prévue pour 2018.



Collecte EVPP 2017  
Crédit : Chambre d'agriculture de La Réunion

## JOURNÉES TECHNIQUES AGROFERT'ÎLES : FAVORISER LES ÉCHANGES



Journées échanges Agrofert'îles pro Crédit : ARMEFLHOR

Ces trois journées techniques, organisées dans le cadre du réseau d'innovation et de transfert agricole (RITA) Horticole, sont des journées de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs du monde agricole sur les dernières innovations des filières végétales. Ces rencontres dédiées au transfert et à la diffusion de méthodes de production plus durables sont l'occasion d'expliquer et d'inciter les exploitants ou futurs exploitants agricoles à adopter de meilleures pratiques dont la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Du 14 au 16 juin, 820 participants ont pu échanger avec 70 intervenants de 20 structures différentes sur 37 ateliers de

démonstration proposés sur la station de l'ARMEFLHOR. Un livret technique et des vidéos ont été réalisés. Ces journées démontrent de nouveau l'interactivité entre les RITA et le plan Ecophyto, notamment sur la protection intégrée des cultures avec des ateliers BSV, DEPHY ou Biocontrôle.



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)



Rencontre professionnelle Mangues Crédit : Chambre d'agriculture

Les 2 réseaux DEPHY Fermes de La Réunion ont été reconduits et s'étoffent avec de nouveaux agriculteurs. Un troisième sur la filière Agrume a été retenu mais n'a pu être mis en place du fait d'une crise sanitaire qu'elle subit depuis le début de l'année. Les journées techniques organisées par le réseau Mangue ont permis de sensibiliser de plus en

plus de producteurs sur la réduction des phytos et sur la protection des auxiliaires. Pour les 3 réseaux DEPHY Expé, dont les projets se terminent en 2018, les résultats obtenus alimentent les réseaux Ferme, notamment en canne à sucre, les RITA et la formation, avec des fiches trajectoires, des fiches système de culture économe et performant, des guides et des vidéos de démonstration et de témoignages disponibles sur la plate-forme EcophytoPIC.



Rencontre professionnelle Canne à sucre Crédit : Chambre d'agriculture

**30 000**  
**AGRICULTEURS**  
**ENGAGÉS DANS**  
**LA TRANSITION**  
**AGRO-ÉCOLOGIQUE**

Comme les DOM ne bénéficient pas de l'enveloppe budgétaire nationale allouée à l'accompagnement du dispositif « 30 000 », l'APCA et les chambres d'agriculture des territoires ultras marins ont présenté le projet « ACoT'30 000@DOM. Ce projet inter-DOM englobe l'action ETP structuration, spécifique à EcophytoDOM, mise en place à La Réunion depuis septembre 2015. Cette action permet localement d'assurer le continuum et le feedback « Recherche-Développement-Transfert » grâce au suivi et à l'appui des actions structurantes Ecophyto I (DEPHY, Recherche, BSV, Communication, Certiphyto, RITA...) et ainsi le transfert aux professionnels et aux conseillers agricoles des ressources produites (références, retours d'expériences, formations, témoignages) afin d'engager la mutation des pratiques agricoles.



Tournage Films techniques et Témoignages  
Crédit : Chambre d'agriculture

## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

Suite à 2 appels à projets, 6 GIEE sont officiellement reconnus à La Réunion, permettant à ces collectifs d'agriculteurs de s'inscrire dans la transition agro-écologique et de valoriser l'implication de plusieurs d'entre eux dans le plan Ecophyto. Ainsi, des membres de l'association « Le Verger de Grand-Fond » font partie du réseau DEPHY Ferme Mangue. Pour le GIEE « ALISA » les agriculteurs sont issus d'une coopérative porteuse du projet CASDAR 2014 « Agro-écologie et Lutte Intégrée Sous-Abris ».



Formation Techniciens Projet Ecocanne  
Crédit : Chambre d'agriculture



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Les 2 lycées agricoles publics de l'île sont impliqués dans les actions structurantes de la déclinaison régionale Ecophyto (BSV, Certiphyto, DEPHY, JEVI).

Leurs actions, notamment la baisse d'IFT, sont inscrites dans le Plan Réunionnais « Enseigner à Produire Autrement ».

L'exploitation de l'EPL de Saint-Paul était engagée dans le réseau national « Lycée » et continue son partenariat dans les 4 réseaux DEPHY régionaux ; elle représente ainsi un acteur local important du plan Ecophyto dans différents domaines :

l'expérimentation, la recherche, la démonstration, le transfert, la communication et bien sûr la formation. Sur l'exploitation agricole, des travaux portent sur la mise au point d'itinéraires labellisés AB en mangue et pitaya.

Plutôt orientée en productions animales, l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Saint-Joseph est également impliquée dans les 2 réseaux DEPHY Expé locaux ainsi que dans la démarche agro-écologique par son atelier maraîchage qui alimente la cantine du lycée.



Expé au Lycée de St-Paul  
Crédit : EPL Saint-Paul

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

Le BSV permet de diffuser mensuellement aux agriculteurs, aux conseillers agricoles et aux distributeurs, une information sur la pression phytosanitaire exercée par 72 organismes nuisibles sur les principales productions végétales de l'île (canne à sucre, cultures maraîchères, fruitières et roses). Ces bulletins sont disponibles sur le site bsv-reunion et diffusés via une plate-forme SMS à plus de 1 000 contacts. Ces outils permettent aussi de diffuser des informations comme les alertes

sanitaires, les collectes PPNU et EVPP ou les fiches phytosanitaires. Ces dernières renseignent sur la biologie des organismes nuisibles et les dégâts associés, sur les insectes auxiliaires ainsi que sur les méthodes de lutte alternatives. Chaque trimestre, ce sont plus de 10 000 téléchargements, succès d'un effort renouvelé de sensibilisation des agriculteurs et des apprenants via des journées d'information (journées techniques, forum, conférences) et de formation (Certiphyto, Agro-écologie, CUQP PAEC).

Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 02/10/2017)

FILIÈRE	2016	2017
Canne à sucre	12	8
Cultures fruitières	10	8
Cultures légumières	6	8
Horticulture	10	8

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Le projet régional Ecophyto JEVI, porté par l'EPL de Saint-Paul, se poursuit grâce aux partenaires financiers locaux et à l'enveloppe régionale communication Ecophyto. Depuis 2013, ce projet a permis la diffusion à destination des collectivités et des entreprises du paysage, de 2 guides spécifiques à La Réunion sur la bonne utilisation des produits phytos et sur des alternatives aux herbicides. Un référentiel technique et économique des méthodes alternatives est en cours de finalisation. En 2017, 3 communes pilotes ont validé le niveau I de la Charte d'engagement régionale « Pour des collectivités sans pesticides à La Réunion », et reçu des outils

de communication (Panneaux, dépliants). Grâce à la promotion de Charte régionale, d'autres acteurs JEVI, comme Mascarin Jardin botanique de La Réunion, ont rejoint le projet. Les perspectives au niveau du territoire sont de proposer une offre de formation et d'accompagnement adaptée et de sensibiliser les collectifs de jardiniers amateurs.



Saint-Joseph inaugure ses panneaux de labellisation  
Crédit : EPL Saint-Paul



Guide Alternatives aux herbicides en JEVI  
Crédit : EPL Saint-Paul

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

Depuis la date butoir d'obtention du Certiphyto, le rythme de délivrance du certificat a fortement baissé, et ceci malgré le début de la phase de renouvellement pour ceux obtenus il y a plus de 5 ans. Avec près de 6 000 agriculteurs formés et 1 800 dans les autres catégories, le réservoir limité de candidats expliquerait le faible nombre de sessions de formations. De plus, la mise en œuvre de la réforme du Certiphyto avec une validation par test et le recours à l'outil informatique ne facilite pas la mobilisation

d'une profession peu formée à cette technologie. Pourtant, les non-conformités observées lors des inspections intrants et la phase de renouvellement des habilitations des structures formatrices ont montré un besoin de renforcer le Certiphyto sur la traçabilité, les risques sanitaires et environnementaux, la reconnaissance des ravageurs et les méthodes alternatives contextualisées. Une formation dispensée par l'ACTA a été organisée les 5 et 6 septembre pour plus de 30 formateurs.

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 02/10/2017)

Agriculteurs – Employés agricoles	6 230
Conseillers agricoles	323
Distributeurs (professionnels et grand public)	543
Utilisateurs en JEVI	280
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	362
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>7 738</b>



Pitons du Carbet - Crédit : DAAF Martinique



Verger - Crédit : DAAF Martinique



Jardin créole - Crédit : DAAF Martinique



# MARTINIQUE

La Martinique, île tropicale des Petites Antilles, bénéficie d'un climat chaud et humide toute l'année. Les herbicides sont les produits phytopharmaceutiques les plus utilisés en Martinique et figurent parmi les principaux contaminants des eaux. Le cycle des bio-agresseurs n'ayant pas de rupture, la pression phytosanitaire y est constante, pourtant, peu de produits sont homologués sur cultures tropicales (seuls 30 % des usages sont couverts).

La recherche d'alternatives est nécessaire et une belle dynamique s'est déjà mise en place au niveau du territoire. Les actions structurantes initiées lors du premier plan Ecophyto se poursuivent, impliquant chaque année de nouvelles exploitations dans la transition vers une agriculture moins dépendante des produits phytopharmaceutiques.

Les deux filières historiques : banane et canne à sucre, occupant à elles deux la moitié de la SAU, se tournent activement vers l'expérimentation de nouvelles techniques tel que le bio-contrôle, les couverts végétaux ou le désherbage mécanique. Les autres filières dites de diversification, représentant près de 70 % des exploitants de l'île, s'intéressent de plus en plus à l'héritage culturel et agronomique du jardin créole.

Les synergies de groupes se développent autour des problématiques essentielles de la Martinique que sont : des alternatives à la lutte chimique contre les adventices et les bio-agresseurs, la production de matériel végétal sain en pépinière, des agroéquipements adaptés aux conditions tropicales, et la mise en place d'une filière pérenne de déchets d'intrants agricoles.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale définit les axes prioritaires à mettre en œuvre en Martinique, au regard des spécificités locales, et pour répondre aux objectifs du plan national. Ces axes prioritaires concernent en premier lieu la recherche d'alternatives au désherbage chimique avec l'appui des centres techniques tropicaux et de recherche, la définition de référentiels de la protection intégrée et la recherche d'agroéquipements adaptés aux conditions locales. La formation des agriculteurs aux principes de l'agro-écologie, le développement du Bulletin de Santé du Végétal comme outil d'aide à la décision complète le volet agricole qui intègre également la mise en place de filières pérennes de gestion des déchets et la réduction des usages orphelins. Hors zone agricole, il est prévu d'accompagner les communes et les jardiniers amateurs vers le « Zéro Phyto ». La médiatisation au grand public de toutes ces actions doit privilégier les rencontres et les témoignages. Cette feuille de route, a été validée auprès du Comité Régional d'Orientation et de Suivi (CROS) le 8 juin 2016.

# ACTIONS PHARES



## UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ECOPHYTO

2017 aura été l'année de mise en place du nouveau schéma de gouvernance locale. Après la création du COSDA (Comité d'Orientation Stratégique et de Développement Agricole) qui a pour objectif de définir une vision partagée des programmes de développement de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, sa section spécialisée « Agro-écologie et Ecophyto » (SAE), s'est réunie pour la première fois le 20 juin 2017.

Un Comité d'Orientation et de Suivi du plan Ecophyto (COSE) vient compléter le dispositif afin d'assurer le relais opérationnel entre les acteurs, les groupes de travail et la SAE. Il doit permettre une approche plus technique et conservera sa spécificité.

## UN ÉCO-ORGANISME LOCAL POUR UNE GESTION PÉRENNE DES DÉCHETS AGRICOLES

Depuis maintenant 10 ans, l'APROMAR, Association de professionnels de l'approvisionnement d'intrants en Martinique, organise avec la Chambre d'Agriculture de la Martinique des collectes ponctuelles de déchets de produits phytosanitaires afin de permettre l'élimination des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisés et de leurs emballages vides. Plus de 50 tonnes de déchets ont déjà été traitées, participant à l'amélioration de notre environnement.

Le plan Ecophyto II prévoit de pérenniser ces actions par la création de filières de gestion des déchets d'intrants agricoles dans chacun des DOMs. À cette fin, une étude de faisabilité a été réalisée en 2013 en Martinique par ADIVALOR, éco-organisme chargé de la gestion de ces déchets en France, suivie d'une étude de pré-figuration en 2015, portée par l'APROMAR.

Le projet de filières pérennes est aujourd'hui prêt à aboutir avec la création d'un éco-organisme chargé de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets. Il intégrera progressivement les différents types de déchets de notre agriculture d'ici 2024.



Collecte PPNU  
Crédit : DAAF Martinique



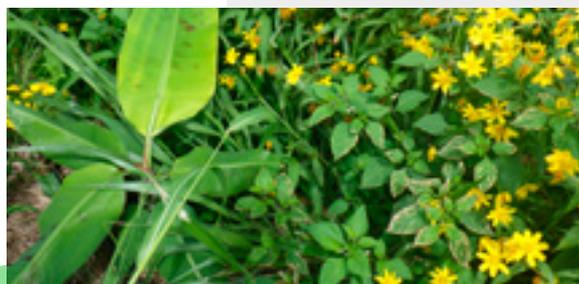
# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Le réseau DEPHY rassemble en Martinique 46 exploitations engagées dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Historiquement composé des 3 filières : ananas, banane export et canne à sucre, le réseau s'est récemment enrichi de la filière « cultures maraîchères et vivrières » (CMV). L'année 2017 a débuté avec une rencontre de toutes les filières, afin d'échanger autour de leur problématique commune : la gestion de l'enherbement. Certains essais comme l'utilisation de plantes de couverture ou d'agroéquipements sont encourageants et méritent d'être poursuivis. La filière CMV se consacrera quant à elle, au développement des techniques de paillage et de plantes-hôtes. Un travail de référencement des pratiques et du matériel a déjà été réalisé, dans l'optique de diffuser une fiche trajectoire.



Ananas en diversification  
Crédit : DAAF Martinique



Vitroplant de banane sur couvert végétal  
Crédit : DAAF Martinique



Paillage en maraîchage  
Crédit : Chambre d'Agriculture de Martinique



Journée technique DEPHY  
Crédit : DAAF Martinique

**30 000  
AGRICULTEURS  
ENGAGÉS DANS  
LA TRANSITION  
AGRO-ÉCOLOGIQUE**

C'est l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) qui centralise et coordonne le dispositif « 30 000 » dans les régions ultra-marines. Un projet, commun aux 4 DOMs, se consacre à la gestion de l'enherbement dans les filières banane, canne à sucre et diversification (ananas compris). Un engagement de 20 producteurs d'ici 2020 est fixé pour la Martinique.

## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

Les GIEE rencontrent un vif succès en Martinique. Ce sont désormais près de 80 exploitations engagées dans l'agro-écologie, avec la reconnaissance d'un 5<sup>e</sup> groupement en 2017 : le Groupement de Défense Sanitaire dédié aux animaux de rente. Les 4 autres GIEE créés en 2015, concernent les filières apicole, maraîchère/vivrière, ovine, et le développement de la filière cacao. Cette dernière avait d'ailleurs été lauréate aux Trophées de l'Agro-Écologie pour la Martinique en 2016.

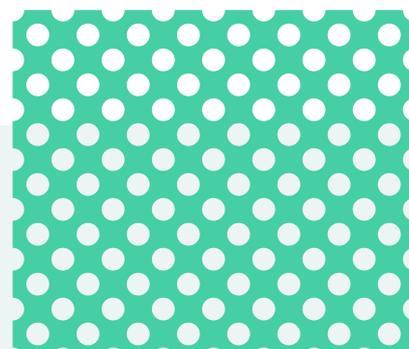


# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

L'exploitation agricole du LEGTA de Croix-Rivail est engagée dans le réseau DEPHY canne à sucre depuis 2016, et participera au réseau d'épidémiosurveillance. Ce nouvel engagement fait suite à une intervention de la Chambre d'Agriculture et de la DAAF en 2017, qui a permis de sensibiliser les élèves ainsi que l'équipe enseignante à la surveillance biologique du territoire et Ecophyto. L'accompagnement des élèves, futurs agriculteurs, conseillers ou techniciens agricoles, sera nécessaire pour les former à l'observation des bio-agresseurs et participer au suivi.

La 2<sup>e</sup> édition de la nuit de l'Agro-Écologie, organisée par la référente « Enseigner à produire autrement » met à l'honneur des expérimentations menées dans les CFPPA, et des agriculteurs engagés dans le « Zéro Phyto » afin de sensibiliser la population à l'agro-écologie. Ouvert à tous, ce rassemblement est l'occasion de rencontrer les producteurs, participer à des débats, et se rendre sur le marché semi-nocturne de produits locaux.



## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

Le réseau d'épidémiosurveillance se déploie sur 32 parcelles pour le suivi de la filière diversification. Plus de 300 observations ont été effectuées en 2017, réalisées par le réseau d'observateurs comptant 9 partenaires. 14 cultures sont suivies régulièrement par les techniciens, et l'intégration d'agriculteurs dans le réseau a permis d'ajouter un suivi qualitatif sur 6 nouvelles cultures. Les observations font l'objet de protocoles, mais le manque de seuil de nuisibilité

limite l'analyse de risque et la visée prédictive du Bulletin de Santé du Végétal (BSV). Ce bulletin reste cependant un bon outil de promotion en mettant l'accent sur les auxiliaires de culture et les alternatives aux herbicides. La régularité de parution et de diffusion du BSV reste à améliorer pour que les informations collectées sur le territoire puissent profiter au plus grand nombre.

Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 04/09/17)

FILIERE	2016	2017
Grandes cultures : canne à sucre	-	2
Cultures Tropicales (fruitiers)	9	4

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

La distribution des guides de bonnes pratiques ont permis de sensibiliser à la démarche « Zéro Phyto » les 34 communes et les 3 communautés d'agglomération de la Martinique. La CACEM a d'ailleurs reçu le label de niveau 3 de la charte d'entretien des espaces verts en 2016, valorisant ainsi sa démarche sans pesticides avant le changement de réglementation. Aujourd'hui 10 nouvelles collectivités se sont engagées dans cette direction, dont la communauté d'agglomération CAP Nord Martinique, même si d'autres communes doivent encore être accompagnées dans la transition verte. Cette action, pilotée par la FREDON, a déjà permis de former 123 agents, et de mettre en place

des expérimentations innovantes telles que des plantes couvre-sol en bord de route.

En parallèle, la sensibilisation des jardiniers amateurs est effective, utilisant des outils de communication pédagogiques tels que des spots vidéo diffusés sur internet et les réseaux sociaux. Les projets en perspectives poursuivront ces actions de sensibilisation des particuliers.



Essais équipements JEVI  
Crédit : FREDON Martinique

sensibilisation des particuliers.



Spots vidéos ECOPHYTO  
Crédit : ODE Martinique



Labellisation de la CACEM niveau 3 de la charte  
Crédit : DAAF Martinique

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

Le Certiphyto permet d'améliorer la technicité des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. 3 430 certificats ont été délivrés en Martinique fin mai 2017, déclinés sous 5 catégories : les exploitations agricoles, le conseil, la distribution, les collectivités territoriales et les prestataires de services.

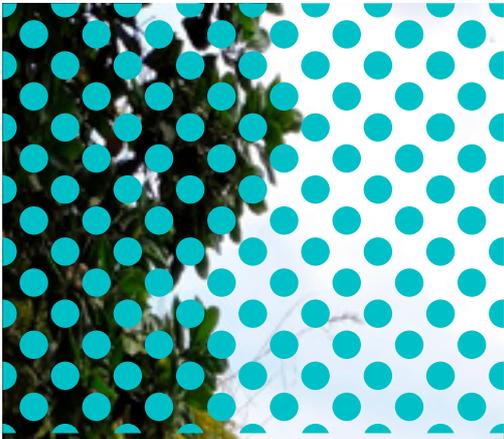
Outre tous les aspects techniques abordés sur l'usage des produits phytosanitaires, le Certiphyto reste un moment privilégié pour sensibiliser les

agriculteurs au concept d'agro-écologie. Chaque année les participants à cette formation sont informés de l'existence du bulletin de santé du végétal et sont intégrés à sa liste de diffusion.

La simplification du nouveau dispositif n'est cependant pas adaptée à tous : certains usagers rencontrent des difficultés avec l'outil informatique, et les organismes de formation, tout comme le SFD de la DAAF sont régulièrement sollicités pour les assister sur les démarches en ligne.

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 17/05/17)

Agriculteurs – Employés agricoles	2 660
Conseillers agricoles	124
Distributeurs (professionnels et grand public)	166
Utilisateurs en JEVI	149
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	331
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>3 430</b>



Vue sur l'îlot M'itsambord - Crédits : ASMA

Vue du lagon depuis le Mont Choungui - Crédits : Sven MAURI



# MAYOTTE

Sur 15 730 exploitations agricoles, 6 860 ménages auto-consomment la totalité de leur production. Parmi eux, il existe 1 050 ménages pour qui l'agriculture est le seul moyen de subsistance.

La superficie moyenne cultivée par les exploitations est très faible (0,53 hectare). Seules 3,2 % cultivent 2 ha et plus.

Le système de polyculture (vivrière et fruitière) est majoritaire. Il constitue un mode de production durable et contribue à la faible utilisation de produits phytosanitaires, malgré la forte pression parasitaire de l'île.

Les exploitations informelles représentent une partie non négligeable des exploitations de Mayotte. Celles-ci tendent à cultiver des produits pouvant être disponibles en toute saison. Les produits

phytosanitaires restent trop souvent mal utilisés par manque de formation et par un matériel non adapté, avec un dosage moyen 2 fois supérieur à la quantité autorisée.

La faible organisation de l'agriculture mahoraise et l'absence de structure de recherche et de centres techniques constituent un frein pour la filière et pour la maîtrise des données techniques phytosanitaires.

Le contexte financier de la chambre d'agriculture a mené à la délégation des projets Ecophyto au Lycée Professionnel Agricole en 2017. Le poste d'animateur est pourvu depuis septembre 2017. Le déroulement du plan Ecophyto nécessite une implication forte de l'administration pour mobiliser tous les acteurs locaux afin de favoriser l'organisation des professionnels et pour porter les actions du plan.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Dans la continuité des années précédentes, le réseau d'épidémiologie-surveillance est maintenu avec des campagnes de piégeages mensuelles à bi-mensuelles pour les insectes ravageurs les plus présents.

Compte tenu de la particularité linguistique et culturelle de Mayotte et d'une population informelle non négligeable, des moyens de communication plus appropriés sont à l'étude afin de toucher un maximum de personnes.

Les liens au sein même du réseau DEPHY sont renforcés afin de faciliter les échanges et les retours d'expériences au travers de réunions réalisées chez les adhérents.

# ACTIONS PHARES



## L'APPROCHE PARTICIPATIVE GERDAL : UN OUTIL D'ANIMATION AU SERVICE DU RÉSEAU DEPHY

Pour mieux identifier et solutionner les problématiques des agriculteurs DEPHY, une méthode d'animation participative dispensée en 2016 aux techniciens (dont ingénieur DEPHY) dans le cadre du Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA), a été initiée courant 2017. Elle a permis de définir par les agriculteurs du groupe DEPHY un plan d'actions prioritaires à mettre en œuvre pour une gestion durable des bio-agresseurs. Les solutions identifiées portent sur différents leviers comme la lutte biologique par conservation, les produits de biocontrôle, l'efficacité des traitements ou encore la disponibilité en variétés adaptées.



Exemple de jardins mahorais  
Crédit : Sven MAURI

## SENSIBILISATION DES PRODUCTEURS D'AGRUMES AUX RISQUES SANITAIRES

Les agrumes font partie des cultures fruitières les plus importantes à Mayotte. Actuellement conduits de manière extensive, les vergers d'agrumes sont peu structurés et sujets à peu, voire pas d'usages phytosanitaires. Le manque d'entretien, la problématique du chancre citrique et la pression en mouche des fruits présentent des enjeux sanitaires forts. L'accent a donc été mis sur un accompagnement des professionnels (formation à l'observation, aux risques sanitaires et à la prophylaxie) évitant une dérive vers des usages réguliers. Ce projet sera complété par une initiation aux démarches de lutte collective chez les groupements de producteurs.



Exemple de jardin mahorais  
Crédit : Sven MAURI



Exemple de jardins mahorais  
Crédit : Service Protection des Végétaux DAAF



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

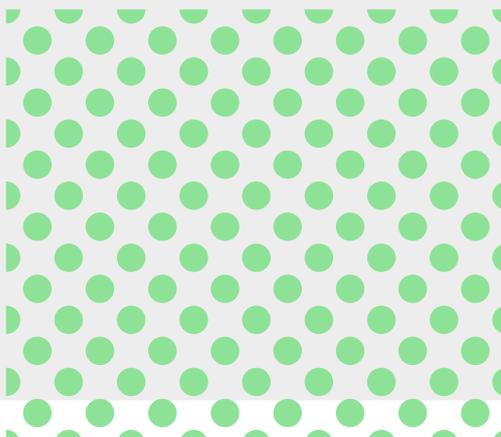
Le réseau DEPHY Ferme « légumes » s'est renforcé en intégrant 2 nouvelles exploitations dans le cadre du réengagement 2016. Courant 2017, une démarche d'animation participative a été initiée au sein du groupe (cf. actions phares) pour mieux cibler les problématiques à solutionner pour atteindre les objectifs de réduction des PPP. Des réunions ont permis d'identifier plusieurs actions prioritaires. Le projet collectif prévu initialement a ainsi été modifié pour prendre en compte l'une des actions identifiées à savoir « connaître, préserver et augmenter les populations d'auxiliaires ». Par ailleurs, plusieurs sessions de démonstrations ont été réalisées en partenariat avec le RITA Innoveg au sein des exploitations du réseau pour promouvoir l'utilisation de filets contre les mouches des fruits.



Réunion des membres du Réseau DEPHY  
Crédit : Thomas CHESNEAU



Réunion des membres du Réseau DEPHY  
Crédit : Thomas CHESNEAU



## 30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Le projet « 30 000 » n'est pas encore mis en œuvre sur le territoire. Financé par les agences de l'eau en métropole, le projet doit aboutir par une autre voie dans les DOM qui ne disposent pas tous de ce type

de structure. Cette action sera préfigurée dans l'ensemble des DOM dont Mayotte à partir de 2018 au travers du projet « ACoT'30 000@DOM » déposé par l'APCA lors de l'appel à projets 2017.



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

L'exploitation du lycée agricole de Coconi est un acteur privilégié du plan Ecophyto à Mayotte. Engagée dans le réseau DEPHY et suivie au sein du réseau SBT, elle fonctionne actuellement sur une stratégie de protection sanitaire axée à 100% sur la lutte biologique.

L'objectif à court terme de l'exploitation agricole de Coconi est de s'engager dans une certification en agriculture biologique.



Démonstration de l'utilisation de filets avec les membres du réseau DEPHY  
Crédit : Thomas CHESNEAU

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -



Dégâts sur agrumes causés par des mouches de fruits  
Crédit : Service Protection des Végétaux DAAF



Installation des pièges à phéromones « Tuta absoluta »  
Crédit : Sven MAURI



Installation des pièges à phéromones « Tuta absoluta »  
Crédit : Service Protection des Végétaux DAAF

Le réseau d'épidémiosurveillance de Mayotte a été initié à partir de septembre 2015. Les données récoltées, malgré les vols et dégradations récurrents sur les pièges, nous aident désormais à mieux anticiper l'arrivée de certains ravageurs de cultures en suivant leur cycle annuel de reproduction.

Les BSV sont rédigés en fonction de l'arrivée de ces ravageurs afin de mieux agir en amont sur les cultures. Il serait néanmoins souhaitable d'augmenter la portée des BSV sur le territoire. Ils sont imprimés et distribués aux différents acteurs du milieu (coopérative, etc.) et apparaissent sur le site internet de la DAAF. Cependant des solutions sont à l'étude afin de pouvoir mieux adapter le BSV à Mayotte notamment en faisant une traduction en shimaore.

Ces améliorations pourraient voir le jour grâce à l'arrivée du poste d'animateur Ecophyto en septembre 2017. Le choix de parution des BSV s'est pour l'instant basé sur un système « trimestriel ».



Installation et récolte des pièges à phéromones « Bactrocera invadens »  
Crédit : Service Protection des Végétaux DAAF

## Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 26/09/2017)

FILIÈRE	2016	2017
Arboriculture fruitière	1	1
Maraîchage	1	1
Réseau de vigilance	0	1
Vivrier	1	0

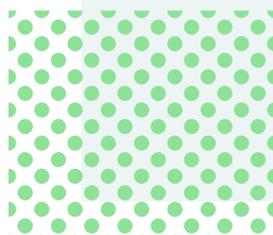
## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Les parcs et jardins particuliers représentent une place encore mineure voire nulle dans l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ainsi, il n'y a pas de mesure spécifique aux JEVI mise en œuvre.



Crédit : Fotolia



## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

En 2016, 24 agriculteurs ont participé aux formations. L'année 2017 marque la fin des subventionnements par l'AFB de la formation des décideurs en exploitation agricole. Ces formations sont désormais payantes. Suite au passage obligatoire à un examen final informatisé et en français, il est attendu pour 2017 une baisse de fréquentation de ces formations par les agriculteurs. Afin de remédier à cela, le CFPPA

prévoit une journée supplémentaire de formation entièrement dédiée à l'apprentissage informatique portant à 3 jours cette formation. De plus, la traduction en shimaorais de l'examen devra être réalisée. En cours d'année 2017, une nouvelle structure (Insidens) a reçu l'habilitation afin de dispenser les formations à Mayotte permettant ainsi une meilleure répartition des centres de formations sur l'île.

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 09/10/2017)

Agriculteurs	309
Conseillers agricoles	21
Distributeurs (professionnels et grand public)	8
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	14
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>352</b>





# NORMANDIE

En Normandie, 70% de la surface régionale ont une vocation agricole. L'agriculture normande est orientée vers les grandes cultures et l'élevage laitier. Ainsi les grandes cultures, l'herbe et les fourrages occupent plus de 95% de la surface agricole utile de la région pour plus de 35 000 exploitations. Elle présente de forts enjeux environnementaux avec de nombreux espaces naturels fragiles (bocages, forêts, rivières de qualité), et des ressources en eaux souterraines et superficielles fragilisées. Conscients

de ces enjeux environnementaux et de santé, les acteurs agricoles et des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures poursuivent leur mobilisation. Ils se sont emparés des nouvelles orientations du plan Ecophyto II en adoptant une nouvelle feuille de route en 2017, avec la volonté renouvelée d'une dynamique régionale forte, impliquant l'ensemble des acteurs régionaux concernés par la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale Ecophyto, adoptée le 19 juin 2017, s'articule autour de 5 axes qui déclinent chacun des actions prioritaires :

- rénover la gouvernance régionale pour impliquer une plus grande diversité d'acteurs ;
- communiquer et encourager les actions collectives, en particulier celles auprès des professionnels agricoles et favorisant la transversalité entre acteurs du territoire (collectifs d'agriculteurs, acteurs économiques,...) ;
- réduire les risques et impacts sur la santé humaine et l'environnement, avec en priorité la réduction de l'utilisation des herbicides et leur suivi spécifique dans la qualité des eaux ;
- faire évoluer les pratiques et les systèmes agricoles, notamment en confortant et en améliorant les outils existants (BSV, DEPHY, etc.), en intégrant Ecophyto dans le conseil et en accompagnant les agriculteurs dans une démarche de progrès (diagnostics, formations,...) ;
- accompagner les collectivités et les particuliers vers le « zéro phyto ».

# ACTIONS PHARES



## RETOUR SUR LE COLLOQUE ECOPHYTO « SAVOIR PLUS, RISQUER MOINS »

Le 8 novembre 2016, 120 personnes ont assisté au 3<sup>e</sup> colloque régional Ecophyto organisé par la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, en partenariat avec la DRAAF de Normandie au lycée agricole du Robillard (14). Cette manifestation avait pour objectif d'améliorer les connaissances des participants sur les risques liés à la manipulation des produits phytopharmaceutiques et sur les pratiques économes en phytos. Les experts en santé publique et en prévention ont rappelé l'importance du port de protections adaptées et la nécessité d'une bonne organisation de l'espace et des phases de travail lors de la manipulation des produits de traitement. Les témoignages de 4 agriculteurs normands ont également enrichi cette journée au travers des pistes qu'ils explorent ou des techniques alternatives qu'ils testent au quotidien sur leurs parcelles et leurs exploitations. La majorité des participants est repartie satisfaite et près de 9 personnes sur 10 pensent réutiliser les connaissances acquises.

## LA RENCONTRE TECHNIQUE DE PROXIMITÉ À CHAMBRAY ET LE SALON AUX CHAMPS DES CUMA

### L'équipe Ecophyto normande mobilisée au plus près des agriculteurs

Une rencontre technique de proximité organisée le 22 juin 2017 a permis d'aborder différentes voies d'optimisation et de diminution des produits phytopharmaceutiques au lycée agricole de Chambray (27). Les 3 ateliers proposés ont permis aux agriculteurs présents d'échanger autour du réglage et du contrôle du pulvérisateur, des essais bas intrants du lycée et du témoignage d'un agriculteur impliqué dans une démarche forte de réduction des phytos.

### Le Salon aux Champs des CUMA

Présente les 30 et 31 août 2017 sur le Salon aux Champs des CUMA, l'équipe Ecophyto de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie sensibilisait les visiteurs de divers horizons aux pratiques d'observation des parcelles et de conservation de la biodiversité sur le territoire normand. À cette occasion, un focus apiculture a permis de mettre en avant l'intérêt des bandes mellifères dans les champs comme outil de gestion des ravageurs des cultures.



Chambray pulvérisateur  
Crédit : DRAAF



Colloque 2016  
Crédit : CRAN



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Le réseau Fermes DEPHY est désormais composé de 13 groupes représentant près de 150 agriculteurs. 10 des 11 réseaux engagés lors de la période initiale 2010-2016 ont renouvelé leur engagement en 2016 tandis que 3 nouveaux groupes ont rejoint le dispositif Fermes DEPHY normand : 2 groupes en « Polyculture-élevage » et un groupe « Légumes ». En 2016, la publication d'une dizaine de fiches trajectoires d'agriculteurs DEPHY, présentant leurs expériences et évolutions au sein de leurs exploitations, a permis de mettre en lumière des résultats satisfaisants, en termes économiques et de rendement. Les réseaux se distinguent par leur dynamisme en matière de communication : élaboration de supports vidéo, de panneaux valorisant les démarches entreprises en bord de parcelles, de portes ouvertes, etc.



DEPHY visite blé  
Crédit : DRAAF



DEPHY visite colza  
Crédit : DRAAF

## 30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE



Groupe aux champs  
Crédit : CRAN

En 2016, 7 projets de collectifs dits « 30 000 » ont été sélectionnés en Normandie, représentant 86 agriculteurs. En 2017, à la suite du 1<sup>er</sup> appel à projets lancé à l'échelle de la région, 4 nouveaux

groupes représentant 49 exploitations agricoles supplémentaires ont rejoint le réseau normand des

fermes « 30 000 ». Au total, ce sont donc 135 exploitations normandes qui sont accompagnées et engagées dans l'agro-écologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques. Le défi des années à venir sera d'amplifier cette amorce de dynamique et de favoriser les échanges entre groupes et acteurs engagés dans différentes démarches agro-écologiques au niveau régional.

Groupe aux champs 2  
Crédit : CRAN



## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

La Normandie compte à ce jour 21 GIEE, représentant 426 exploitants agricoles. Leurs actions portent principalement sur l'amélioration de l'autonomie alimentaire des troupeaux, la réduction des intrants, la lutte contre l'érosion et également le développement

de la méthanisation. D'autres thèmes plus originaux sont également travaillés tels que la valorisation de la biodiversité, l'agroforesterie et le développement des couverts vivants.



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

10 exploitations d'établissements d'enseignement agricole sont impliquées dans le réseau Ferme DEPHY normand. 4 d'entre elles participent aussi activement aux observations dans le cadre du réseau



Étudiants dans parcelles  
Crédit : CRAN

régional d'épidémiologie. Le dynamisme des exploitations s'est illustré par l'organisation de plusieurs événements soutenus dans le cadre d'Ecophyto : demi-journée technique « comment concilier rentabilité, problèmes de désherbage graminées et enjeux environnementaux ? » (Chambray, juin 2016), panneaux mettant en avant l'entretien des espaces verts dans une démarche de réduction des phytos (Le Robillard), stand sur les bonnes pratiques en matière de fertilisation et agro-écologie lors du festival « Dahlias et Jardins » (Coutances, septembre 2017).



Étudiants sous stand  
Crédit : CRAN

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

10 filières sont suivies en Normandie grâce à un réseau de près de 150 partenaires et de plus de 300 observateurs. Le nombre de parcelles suivies s'est consolidé en 2016 (824 parcelles). Au total, 265 BSV ont été publiés en 2016. En 2016 également, des efforts ont été engagés pour renforcer la communication autour des BSV (par exemple, rédaction d'articles techniques et synthèses hebdomadaires dans la presse agricole locale) et

mentionner davantage les techniques alternatives ou préventives fiables dans les BSV. Une enquête menée auprès du lectorat en 2017 par la DRAAF en lien avec la Chambre régionale d'agriculture et l'ensemble du réseau régional d'épidémiologie a permis de souligner la satisfaction globale des lecteurs des BSV normands tout en dégagant des pistes d'amélioration que les acteurs régionaux concrétiseront dès la fin 2017.

Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 24/10/17)

FILIÈRE	2016	2017
Grandes cultures	133	107
Arboriculture fruitière	24	21
Cultures légumières	72	58
Horticulture	25	17
Zones non agricoles	11	8
<b>TOTAL</b>	<b>265</b>	<b>211</b>

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI



Plaque Jevi  
Crédit : DREAL

Des actions de sensibilisation à la réduction et à la suppression des produits phytopharmaceutiques sont engagées dans la région. Les FREDON Haute et Basse-Normandie, ainsi que l'Agence Régionale de l'Environnement de Normandie sont mobilisées depuis plusieurs années sur ces actions : de nombreuses journées techniques et de démonstration ont été organisées. 5 événements d'ampleur régionale se sont tenus à l'automne 2017. Une centaine de personnes a participé à chacune de ces rencontres, témoignant de l'engagement des collectivités. La DRAAF et la DREAL, en collaboration avec les partenaires du plan Ecophyto ont également publié une plaquette pédagogique à destination des JEVI présentant les évolutions réglementaires. En Normandie, 326 collectivités ont été labellisées au titre de la charte d'entretien des espaces publics gérée par les FREDON : 326 au niveau 1, 19 au niveau 2 et 51 au niveau 3.



Journée technique  
Crédit : FREDON Basse-Normandie

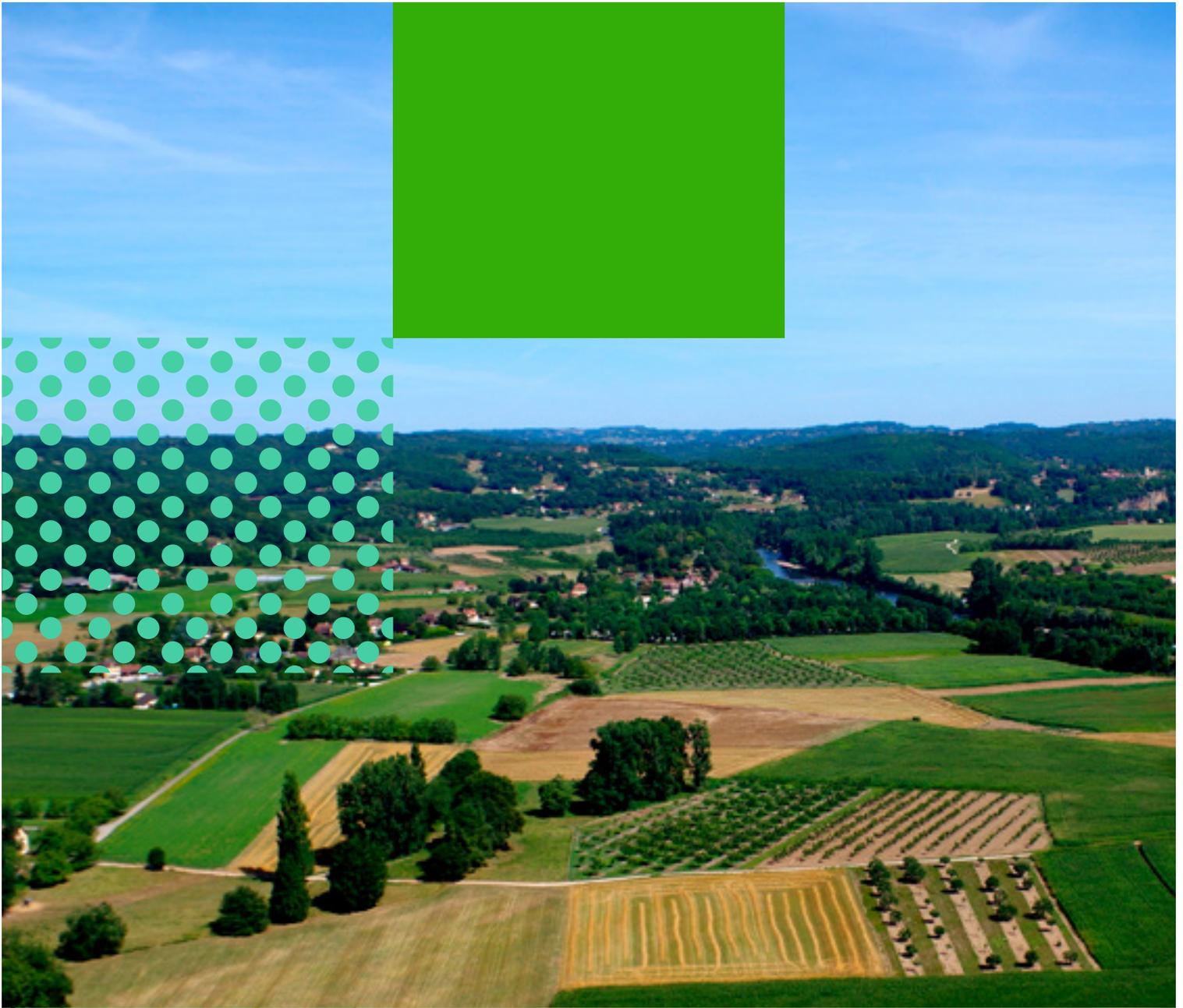
## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

En Normandie, 90 organismes de formation habilités ont contribué à la délivrance des certificats. Les principaux dispensateurs de formation ont été CAP SEINE, ASFONA, le CFPPA de Vire, la Chambre d'agriculture de Seine Maritime, la Chambre d'agriculture de la Manche, la FREDON de Haute-Normandie. La mise en place de la version 2 du Certiphyto au 1<sup>er</sup> octobre 2016 a contribué au maintien d'une activité soutenue avec une augmentation des demandes au second semestre

qui peut s'expliquer par la volonté, pour certains professionnels, de régulariser leur situation avant que l'instruction des demandes de la version 1 ne soit plus recevable. Les premières demandes de renouvellements de certificat ont été enregistrées au cours de l'année 2016. Cette tendance se poursuit et s'accroît en 2017, notamment avec un nombre accru de renouvellements dans la catégorie « vente ».

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 05/09/2017)

Conseils à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP)	1 259
Mise en vente, vente des PPP	3 968
Utilisation à titre professionnel des PPP - décideurs	22 716
Utilisation à titre professionnel des PPP - opérateurs	4 249
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>32 192</b>





# NOUVELLE-AQUITAINE

La région Nouvelle-Aquitaine qui est la première région de France en termes de superficie agricole avec 4,2 millions d'hectares de surface agricole utile (SAU) et la première région européenne en termes de productions agricoles (11 milliards d'euros en 2013 hors subventions dont 60 % pour les productions végétales), compte 76 408 exploitations agricoles (chiffre 2013) et se caractérise par une grande diversité des agricultures tant du point de vue des productions que des systèmes d'exploitation, avec des productions souvent spécialisées à l'échelle de bassins bien identifiés.

Un quart des exploitations de la région a une orientation **grandes cultures** pour près de 45% de la SAU régionale. Les principales productions sont le maïs grain et le blé tendre avec chacune plus de 500 000 ha ainsi que le tournesol (240 500 ha) et le colza (117 400 ha).

La **viticulture** est présente dans 16 % des exploitations de la Nouvelle-Aquitaine qui constitue ainsi le deuxième vignoble français en surface. Les vignes couvrent une superficie dépassant 228 000 ha dont 120 000 pour le vignoble girondin et 75 000 pour celui des Charentes.

L'**arboriculture** est bien représentée : la région est ainsi la seconde région française de production de pommes (7 240 ha sur un total national de 37597 ha), la seconde région pour la production de fruits à coque (11 700 ha en 2013 de noyers, noisetiers et châtaigniers) et la première région de production de kiwi (58 % de la

production française avec 2 071 ha). À cela, il faut rajouter 10 000 ha de pruniers qui sont destinés en quasi-totalité à la production de prunes à pruneaux.

Le **maraîchage** est également bien présent dans la région qui totalise 36 % des surfaces françaises de carottes (4 249 ha), 29 % pour le haricot vert (7 454 ha) et 27 % pour le melon (4 411 ha).

Le climat océanique dominant dans la région, est caractérisé par une pluviométrie assez importante et assez peu de jours de gel. Il peut faciliter le développement des ravageurs, des adventices ou des maladies fongiques et par voie de conséquence avoir un impact sur le niveau d'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ainsi, avec 13 365 tonnes de Quantités de Substances Actives (QSA) vendues en Nouvelle-Aquitaine en 2014, la région totalise 1/5<sup>e</sup> des ventes françaises de produits phytopharmaceutiques (66 659 t de QSA vendues en France en 2014).

Les enjeux principaux liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sont des enjeux économiques liés à la protection des cultures et au maintien du potentiel de production, des enjeux de santé du fait de l'imbrication des zones d'habitation dans les zones agricoles et en particulier dans les zones viticoles de Gironde et arboricole de Corrèze, et des enjeux environnementaux (qualité de l'eau, de l'air et biodiversité).



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Les priorités affichées dans la feuille de route Ecophyto de la Nouvelle-Aquitaine concernent trois filières bien présentes dans notre région : **la viticulture et l'arboriculture** qui présentent les Indices de Fréquence de Traitements (IFT) les plus importants en production végétale sur notre territoire et qui sont à l'origine de la majorité des plaintes émises par les riverains, et **la filière des grandes cultures** qui bien que présentant des IFT plus faibles, couvre près de 45 % de la SAU de la région et utilise de ce fait des quantités importantes de produits phytopharmaceutiques. La feuille de route identifie les deux leviers les plus importants à activer pour atteindre les objectifs de réduction des usages du plan Ecophyto II à savoir :

- l'utilisation **d'agroéquipements** de dernière génération tels que les pulvérisateurs confinés qui peuvent permettre une économie de l'ordre de 35 à 40 % d'intrants en viticulture ;
- la diffusion et la généralisation des pratiques économes en intrants à partir des enseignements tirés des réseaux DEPHY ou **action des « groupes 30 000 »**.

# ACTIONS PHARES



## ECOPHYTO ET DEPHY À L'HONNEUR AU SALON TECH&BIO :

Tech&Bio - Crédit : CRA NA



Le Salon **Tech&Bio Viticulture** organisé les 6 et 7 juillet sur le vignoble du lycée viticole de Libourne - Montagne (33) a accueilli plus de 3 000 visiteurs. Dans le cadre du pôle Ecophyto, un stand avec notamment un atelier d'entomologie agricole, des ateliers thématiques et de nombreuses démonstrations techniques sur la pulvérisation et le travail du sol ont été organisés pendant les 2 journées. De plus, une conférence a rassemblé une centaine de personnes, sous l'intitulé : « Réseaux DEPHY Ecophyto : quelles trajectoires pour quelle réduction des phytos ? »

### Retours d'expériences et témoignages

La présentation des résultats concrets issus de ces réseaux a été faite par les retours d'expérience de plusieurs ingénieurs réseaux DEPHY et les témoignages de viticulteurs engagés dans la démarche, à travers différentes trajectoires ayant permis une réduction d'usage des produits phytopharmaceutiques. Ces présentations ont été prolongées par une table ronde et des échanges avec la salle sur les sujets suivants : la dimension psychologique de la gestion du risque et des changements de pratiques, l'accompagnement en tant que facteur clé de la réussite, l'importance de l'information et de la formation, l'apport des OAD, l'importance de la qualité de la pulvérisation et les perspectives offertes par les solutions alternatives et la recherche.

## COLLOQUE « INNOVER POUR RESTER COMPÉTITIF ET RESPONSABLE EN GRANDES CULTURES ET POLY-CULTURE ÉLEVAGE » : UNE JOURNÉE POUR ET AVEC DES AGRICULTEURS



Colloque Venours - Crédit : CRA NA

Le 24 novembre 2016, plus de 250 personnes ont assisté au colloque «Innover pour rester compétitif et responsable en grandes cultures et polyculture élevage» organisé par la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine au lycée agricole de Venours (Vienne). Un public très ouvert et une large proportion d'agriculteurs ont bénéficié des résultats du projet « **Systemes de culture innovants** » conduit depuis 2008 et des **fermes DEPHY**.



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Après les deux appels à projets DEPHY organisés fin 2016 et début 2017, la région Nouvelle-Aquitaine compte désormais 45 réseaux (26 ré-engagements et 19 nouveaux réseaux) impliquant 508 exploitations agricoles qui se sont engagées pour cinq ans à limiter leurs usages de produits phytopharmaceutiques, à capitaliser et à mutualiser les connaissances et ressources sur des techniques et systèmes agricoles économes et performants.

Les réseaux se répartissent de la façon suivante :

- 19 réseaux grandes cultures ou polyculture-élevage ;
- 13 réseaux viticulture ;
- 6 réseaux maraîchage ;
- 5 réseaux arboriculture ;
- 2 réseaux horticulture – pépinière.

Ces réseaux sont encadrés par 45 ingénieurs réseaux et 11 ingénieurs territoriaux.

## 30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de l'action 4 du plan Ecophyto II, le comité des financeurs Ecophyto Nouvelle-Aquitaine a lancé le 10 mai 2017, un Appel à Propositions de Programmes d'Accompagnement (APPA) avec pour objectif de favoriser dans les exploitations agricoles de la région réunies en collectifs, la généralisation et l'optimisation de techniques agro-écologiques, économes et performantes qui ont fait leurs preuves au sein des réseaux DEPHY.

Les 54 dossiers reçus au 1<sup>er</sup> octobre 2017 feront l'objet d'une sélection lors du comité des financeurs du 25 octobre 2017. Ces dossiers qui engagent 594 agriculteurs et 17 structures porteuses se répartissent de la façon suivante :

- 24 dossiers grandes cultures/polyculture-élevage ;
- 24 dossiers viticulture ;
- 3 dossiers horticulture et pépinières ;
- 3 dossiers arboriculture.

## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

### Focus sur les GIEE

En Nouvelle-Aquitaine, 83 GIEE ont été reconnus par la DRAAF depuis 2015. Il s'agit de collectifs d'agriculteurs accompagnés par des structures de développement agricole (Chambre Départementale d'Agriculture, CUMA, CIVAM, COOP,...) qui vont engager des changements en profondeur de pratiques agricoles afin de réduire les impacts sur l'environnement, tout en cherchant à améliorer la performance économique et sociale, avec des

thématiques comme l'autonomie alimentaire et protéique en système d'élevage, la conservation des sols, la réduction des intrants, la méthanisation, les productions de semences locales et résistantes, les nouvelles filières durables ou l'agroforesterie.

L'objectif pour la DRAAF est de faire partager les expériences de ces groupes d'agriculteurs souvent très motivés sur les différents territoires en associant plus encore les structures aux échanges.



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -



Crédit : Fotolia

La surveillance biologique du territoire en Nouvelle-Aquitaine en 2016, c'est :

- 27 éditions du BSV et près de 500 bulletins publiés en 2016 ;
- 69 animateurs ;
- 25 structures animatrices ;
- 583 observateurs ;
- 29 944 abonnements aux BSV (situation au 18 mai 2017).

La mise en place d'un dispositif cohérent à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine a permis de proposer des éditions BSV pertinentes respectant la représentativité des filières et des territoires, sur un support harmonisé (maquette unique NA) et avec un mode de diffusion commun (plus de 13 000 abonnés dont 70 % agriculteurs).

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres à fin octobre 2017)

FILIÈRE	2016	2017
Grandes cultures	150	162
Arboriculture fruitière	100	132
Cultures légumières	131	121
Viticulture	81	109
Horticulture	13	10
Zones non agricoles	16	15
Prairies	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>495</b>	<b>553</b>

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

En Nouvelle-Aquitaine, plusieurs actions de communication d'envergure ont eu lieu pour présenter aux collectivités locales la réglementation relative à l'usage des produits phytopharmaceutiques et pour les inciter à repenser la gestion de leurs espaces verts.



Journée zéro pesticides 20161110  
Crédit : Conseil départemental de la Dordogne

C'est ainsi que le Conseil départemental de la Dordogne a organisé le 10 novembre 2016 une journée charte « zéro pesticide » au lycée agricole de Coulounieix-Chamiers. 350 agents et élus communaux ont pris part aux échanges.

De nombreux intervenants ont abordé la thématique de la réduction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques via la mise en œuvre de la charte « zéro pesticide » et la DRAAF qui était associée à cette journée de communication a rappelé le cadre réglementaire s'appliquant aux JEVI.

Les aides disponibles aux communes, les enjeux environnementaux et les objectifs de la charte ont également été présentés. Le témoignage d'élus et la remise de prix aux communes lauréates de l'exemplarité environnementale ont conclu la matinée.

L'après-midi a été consacré à deux tables rondes sur la gestion durable des cimetières et sur la gestion différenciée des espaces.

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

La région Nouvelle-Aquitaine compte plus de 80 000 titulaires du certificat individuel pour l'application des produits phytopharmaceutiques (Certiphyto), dont près des 2/3 sont des décideurs en exploitation agricole. 78 organismes sont habilités pour mettre en œuvre les formations ou tests de connaissance en Nouvelle-Aquitaine permettant la délivrance du certificat, 46 au niveau régional et 32 par la DGER.

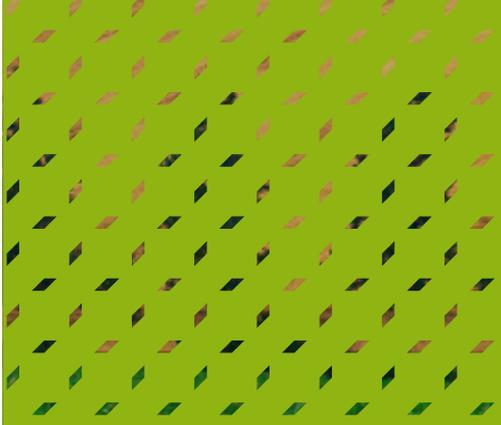
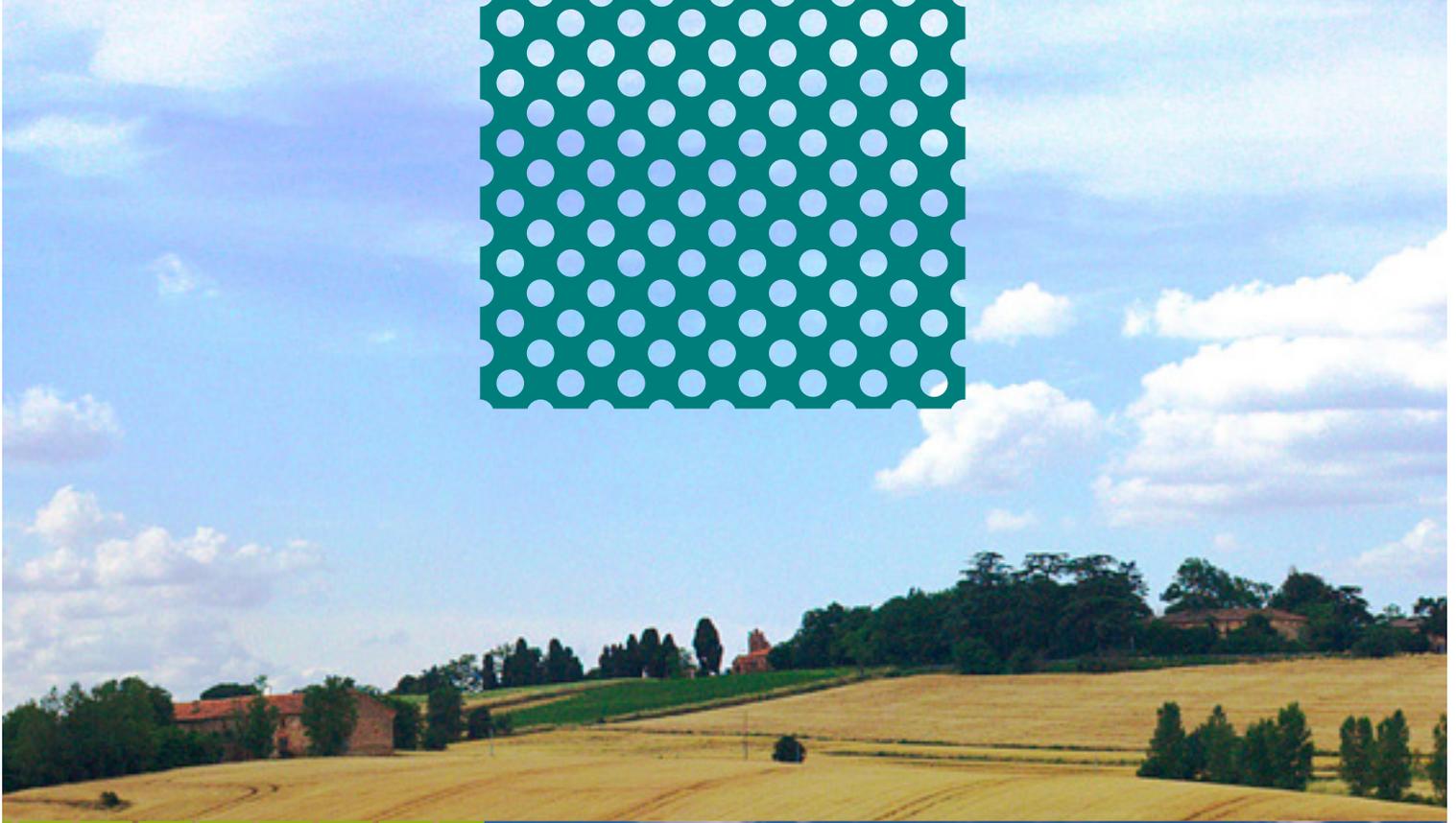
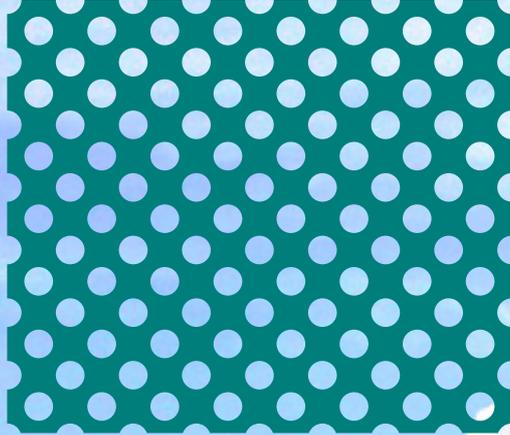
Pour près de **90 % des titulaires, le Certiphyto a été obtenu à l'issue d'une formation**, ce qui a

permis de sensibiliser sur les risques de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour la santé et pour l'environnement et d'amorcer des réflexions sur les alternatives à l'emploi de ces produits.

Après une période très intense de formation et de délivrance des certificats sur 2013-2015, nous atteignons un palier, l'essentiel des personnes ayant une activité professionnelle en lien avec les produits phytopharmaceutiques étant maintenant titulaires du certificat.

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 31/12/2016)

Agriculteurs	56 645
Conseillers agricoles	3 341
Distributeurs (professionnels et grand public)	6 613
Utilisateurs en JEVI	8 275
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	8 401
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>83 275</b>





# OCCITANIE

La région Occitanie est la deuxième région agricole française avec : 12 % de la SAU métropolitaine (43 % de la surface régionale) et 16 % des exploitations métropolitaines.

La région est caractérisée par deux massifs montagneux qui l'encadrent au nord et au sud, une zone de plaine au centre et une zone littorale à l'est. Cette variété de paysages et de climats a permis le développement d'agricultures très diversifiées. Ainsi l'élevage est plutôt concentré dans les zones montagneuses et les causses, la production de grandes cultures dans les plaines et les coteaux du centre-ouest, la viticulture sur le littoral et 4 bassins de plaine, ainsi que quelques zones adaptées au développement de culture pérennes et spécialisées. La région est notamment la 1<sup>ère</sup> région viticole,

la 2<sup>e</sup> région productrice de fruits, la 2<sup>e</sup> région productrice de semences, la 4<sup>e</sup> région productrice de légumes et la 5<sup>e</sup> région productrice de céréales et oléagineux.

La consommation d'intrants phytopharmaceutiques varie fortement selon les productions : peu de produits en grandes cultures mais déployés sur de grandes surfaces (36 % de la SAU), tandis que les interventions en cultures pérennes portent sur de moindres surfaces (9,6 % de la SAU) mais restent très fréquentes. La région compte également un grand nombre de cultures sous contrat, notamment la production de semences, qui implique le respect d'un cahier des charges afin de respecter leur qualité sanitaire, indispensable à leur certification pour la commercialisation.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route Ecophyto II, conçue sous le principe de l'amélioration continue, vise à définir les orientations stratégiques régionales, fédérer les acteurs et organiser les moyens d'action pour la réussite du plan en région. Elle précise la gouvernance dans la nouvelle configuration régionale, pour articuler et faciliter la mobilisation d'outils régionaux (PDRR) ou de bassin (Agences de l'Eau). En effet, les synergies avec les partenaires sont à conforter au sein d'une gouvernance renouée, sur la base des dispositifs contrastés existants dans les 2 ex-régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. La feuille de route validée le 14 février 2018 résulte donc d'un travail de co-définition des objectifs entre les co-pilotes du plan (DRAAF-DREAL) et le comité des financeurs mais aussi de l'expertise apportée par une quarantaine d'acteurs fortement impliqués dans la dynamique Ecophyto en Occitanie.

Les orientations régionales s'articulent autour de la déclinaison du cadre national (DEPHY, BSV, Certiphyto, CEPP...), et d'orientations régionales : accompagner des démarches collectives de territoires ou de filières pour réduire les phytopharmaceutiques, réduire les risques et impacts de ces produits, appuyer la chaîne de l'innovation ou encore développer une connaissance partagée et un dialogue constructif.

# ACTIONS PHARES



## COMMENT LE VITICULTEUR PEUT ÊTRE ACTEUR DE SA SÉCURITÉ FACE À L'EXPOSITION AUX PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ?



Jt\_sécurité\_191209  
Crédit : CA11

Près de 140 personnes sont venues assister à cette journée de décembre 2016 à la Chambre d'agriculture de l'Aude dont l'objectif était d'une part de privilégier une moindre utilisation des produits phytopharmaceutiques et d'autre part, de donner des clés pour être moins exposés aux produits phytopharmaceutiques. Le public était composé de viticulteurs, d'apprenants et de techniciens.

Les questions ont été nombreuses avec des demandes très concrètes, concernant les équipements de protection (vêtements de protection, masques, cartouches filtrantes) mais aussi sur l'ergonomie, les emballages des phytopharmaceutiques afin d'éviter les éclaboussures et

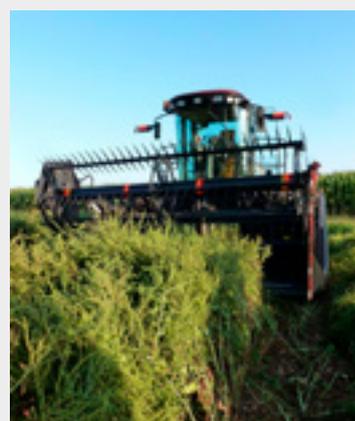
faciliter le dosage.

Un point a été fait sur le choix des cabines de tracteurs (étanchéité et pressurisation, classification).

Les viticulteurs étaient très demandeurs sur l'aspect sécurité mais aussi sur une pulvérisation des produits phytopharmaceutiques à dose réduite. Les viticulteurs, attachés à la terre, ont montré aussi un souci aigu du respect des consommateurs. Devant l'importance du sujet, une nouvelle journée est soutenue dans le cadre de l'appel à projet communication Ecophyto 2017. Elle se déroulera le 7 décembre au lycée de Carcassonne.

## JOURNÉES « ANDAINAGE » DE LA FNAMS

La FNAMS a organisé trois journées de démonstration pour développer l'andainage en cultures semencières (betterave, carotte, luzerne). En effet, de nombreuses espèces porte-graine doivent être dessiquées avant d'être récoltées. Cette étape stratégique se fait en utilisant un dessiccant chimique à base de diquat, prochainement interdit du fait de son profil toxicologique.



FNAMS\_andainage  
Crédit : FNAMS

L'andainage est une alternative qui s'inscrit dans la limitation des produits phytopharmaceutiques pour la protection de l'environnement et de l'opérateur, en cohérence avec le plan national Ecophyto. L'enjeu est important car la région Occitanie compte environ 1900 agriculteurs multiplicateurs (AMS) dont 535 produisant de la luzerne porte-graine, 239 de la betterave porte-graine et 577 des semences potagères. Ainsi au moins 1/3 des AMS de la région sont concernés par l'andainage. L'intégration de la démarche Ecophyto par ces filières contractualisées à fortes contraintes est à saluer.

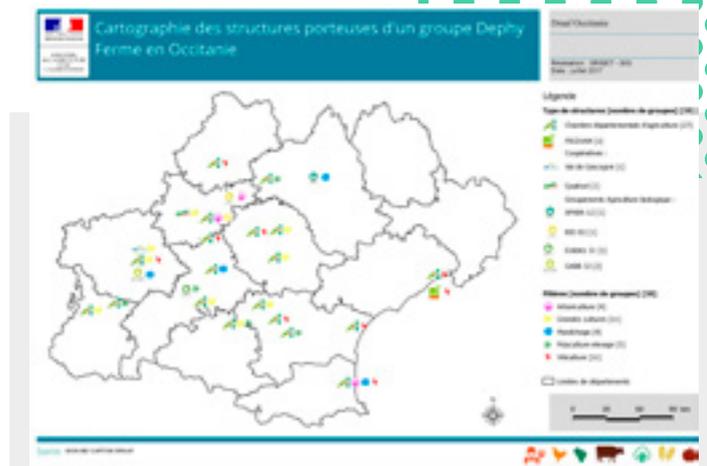


# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Suite au deuxième appel à candidature DEPHY Ferme fin 2016, 3 nouveaux groupes ont été retenus. Ainsi, la région Occitanie compte 35 groupes FERME représentant la majorité des cultures régionales : arboriculture (dont abricot, pêche, pomme, prune, raisin de table), grandes cultures (dont semences, ail), polyculture- élevage, maraîchage et viticulture. La DRAAF et la CRA ont organisé le 14 mars 2017 une journée régionale de rencontres et d'échanges entre les ingénieurs réseaux (IR) FERME d'Occitanie. Elle a permis de favoriser les échanges entre les IR suite à l'élargissement du réseau et à la réforme territoriale, toutes filières confondues. Plusieurs besoins sont ressortis de cette journée :

- un accompagnement sur la stratégie de communication, à l'échelle locale et régionale, vers les pairs ainsi que vers le grand public ;
- une capitalisation pour structurer cette communication.



Carte Dephy 2017 Crédit : DRAAF Occitanie

## 30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Un Appel à Projets « groupes 30 000 » a été lancé en Occitanie le 18 juillet 2017. Il offrait deux options : l'émergence (sur 6 mois) ou l'accompagnement (sur 3 ans) de collectifs d'exploitations agricoles vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques ». L'enjeu est le transfert des leviers déjà testés avec succès par un ou plusieurs groupes ressource vers le collectif candidat. 32 dossiers ont été reçus sur les diverses filières régionales. Durant la transition 2016, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse a lancé un appel à projets pour

financer de l'animation à des groupes en transition vers l'agro-écologie. Le **GIEE Syndicat Vins des Sables**, dans le Gard, est un des 13 projets retenus en Occitanie début 2017. Émanant d'un organisme de défense et de gestion mobilisant, de l'amont à l'aval, l'ensemble de la filière Vins des Sables, ses priorités sont la réduction des produits phytopharmaceutiques et l'accompagnement vers les certifications HVE et AB.



GIEEVins des sables\_démo Crédit : CA30

## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)



Qualisol\_plateforme\_isorisque  
Crédit : Qualisol

Depuis 2008, la **coopérative QUALISOL** s'investit avec ses agriculteurs du territoire de la Lomagne pour le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Elle a mis en place une succession de démarches :

**MAET** (réduction progressive de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques), réseau **DEPHY Ferme**, **CASDAR « mobilisation collective pour l'agro-écologie »**, puis **GIEE**. Cette continuité a permis à QUALISOL de créer de nouveaux lieux d'échanges et d'expérimentation, pour mieux appuyer ses agriculteurs, et répondre à leurs besoins.



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS



Auzeville\_plateforme  
Crédit : EPL Toulouse-Auzeville

### EDUC'Ecophyto

Enseignement, Diffusion et Capitalisation (EDUC) des principes et techniques permettant de concevoir

des systèmes de culture visant à économiser les produits phytopharmaceutiques dans le cadre renouvelé d'Ecophyto II, a retenu début 2017 dix établissements dont deux en Occitanie : l'EPLFPA de Toulouse-Auzeville et l'École d'ingénieurs de PURPAN. Les axes de travail sont des projets inter-centres et collectifs pour l'acquisition de compétences par les apprenants, des retombées sur le territoire et de nouvelles dynamiques (agronomiques, gouvernance, enseignements, territoire).



jt\_z-tampon\_170921  
Crédit : FREDON-LR

### La Journée THEMA : Zones tampons

organisée au lycée de Castelnaudary par le réseau Captages d'Eaucitanie a permis des retours d'expériences et des échanges avec l'ensemble des acteurs pour

des références sur la méthodologie (conception et réalisation), les modalités de suivi et l'évaluation des dispositifs de ce type de projets collectifs de zones tampons (Haies et Zones Humides). Enseignants, chefs d'exploitation, apprenants, chambres d'agriculture, experts, animateurs captages et de collectivités ont fait le succès de cette journée.

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

Une démarche d'amélioration continue a été mise en place à l'échelle de la région Occitanie afin de faire converger les dispositifs historiques de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et mutualiser les points forts de ceux-ci. Dans ce cadre, un travail important d'harmonisation des BSV a été mené notamment en termes de contenus, d'organisation et de charte graphique. Ceci s'est également traduit par la mise en œuvre d'une nouvelle répartition des BSV Grandes cultures avec la création de nouvelles éditions « ouest

Occitanie » et « méditerranéenne ». Dans la continuité du travail réalisé sur les BSV de Midi-Pyrénées, une campagne d'audit a été menée sur les BSV du territoire de Languedoc-Roussillon, afin de veiller à leur mise en adéquation avec les recommandations du plan Echophyto II. Les résultats de ce travail constructif réalisé en partenariat avec les animateurs inter-filières seront présentés au comité régional de surveillance biologique du territoire en décembre.

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 27/09/2017, campagne en cours)

FILIÈRE	2016	2017
Grandes cultures	66	53
Arboriculture fruitière	91	68*
Cultures légumières	81	71
Viticulture	194	177
Horticulture	11	9
Zones non agricoles	9	8
Prairies	3	1

\* Arrêt du BSV Noisette en 2017

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

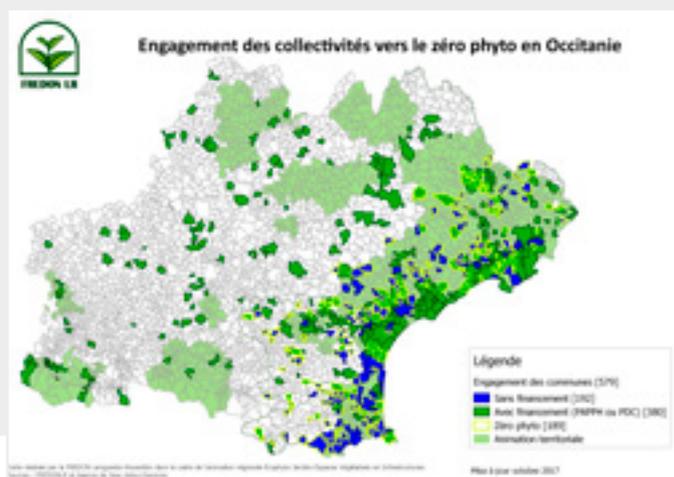
Le **salon Aquiflor**, fin 2016 pour la première fois à Toulouse, fut un grand et beau rendez-vous de la filière horticole du Sud-Ouest avec le plan Ecophyto. Il a rassemblé 1 812 visiteurs professionnels qualifiés autour de 152 exposants. Fil d'actualité avec la loi LABBE dès 2017, les méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ont fait le buzz, que ce soit pour le producteur, le paysagiste, les services espaces verts des

collectivités et infrastructures, les jardinerie en contact avec le jardinier amateur : les innovations côtoient en la matière les recettes de grand-mère ...

La charte « **Objectif Zéro Phyto dans nos villes et nos villages** » poursuit sa dynamique avec 127 nouvelles candidatures en 2017 et une remise des prix le 7 décembre à Gruissan. L'extension sur toute l'Occitanie cherche ses modalités et partenaires.



Aquiflor Crédit : Astredhor



Carte JEVI Occitanie  
Crédit : FREDON-LR

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

L'année 2017 a été marquée par la mise en œuvre du plan Ecophyto II qui renforce la professionnalisation des actifs. La délivrance du premier certificat individuel est dorénavant conditionnée à la réussite à un test en fin de formation obligatoirement effectué par informatique. Ce renforcement des conditions de délivrance a eu très peu d'impact sur l'obtention des certificats mais permet de vérifier l'appropriation des connaissances étape par étape au cours du déroulement de l'action de formation. L'étape finale individuelle soumise à validation garantit l'acquisition des connaissances fondamentales. Le dispositif simplifié s'appuie sur la dématérialisation de la demande et de la délivrance ce qui a nécessité une

information et une adaptation des professionnels. Ils ont pu bénéficier de l'appui des organismes de formation et du SRFD très sollicités par les usagers. Les organismes de formation (41 dont le siège se trouve en Occitanie) se sont organisés pour répondre aux demandes de renouvellement de certificats qui doivent intervenir dans les 3 mois qui précèdent la fin de validité.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2017, 600 renouvellements de certificats avaient été délivrés en Occitanie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour 4 150 premiers certificats sur la même période. 15 sessions de renouvellement et 35 sessions « premier certificat » sont programmées d'ici la fin de l'année.

### Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 16/10/2017)

Agriculteurs	53 916 (21)
Conseillers agricoles	3 557 (277)
Distributeurs (professionnels et grand public)	6 651 (499)
Utilisateurs en JEVI (collectivités territoriales)	7 089 (34)
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	8 741 (208)
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS (DONT RENOUVELLEMENT)</b>	<b>79 954 (1 039)</b>





# PAYS DE LA LOIRE

La région des Pays de la Loire accueille une grande diversité de productions végétales et animales et se place dans les premières régions agricoles de France. Avec près de 2,1 millions d'hectares, la région concentre 8 % de la SAU nationale.

Même si les cultures fourragères, céréales et oléo-protéagineux y sont majoritaires avec 96 % de la SAU, la région regroupe également de nombreuses cultures spécialisées (vignes, arboriculture, horticulture, maraîchage), contribuant fortement aux surfaces nationales et connues pour être très consommatrices de produits phytopharmaceutiques par unité de surface.

La situation économique apparaît en outre difficile avec une concurrence mondiale importante et une chute des prix à la production.

Dans ce contexte, réduire les usages et limiter les impacts des produits phytopharmaceutiques, notamment via le développement et le transfert des bonnes pratiques au plus grand nombre, reste un enjeu majeur pour la région.

Il est ainsi fait le pari que l'évolution de la gouvernance régionale, avec la mise en place de la Commission Agro-Écologie et l'implication du Conseil régional d'une part, et la diffusion et la banalisation des techniques éprouvées au sein des fermes DEPHY via la mise en œuvre du nouveau dispositif des « 30 000 fermes » d'autre part, auront un effet de levier sur l'ensemble des exploitations régionales.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Les spécificités agricoles de la région et la présence généralisée de produits phytopharmaceutiques dans tous les compartiments de l'environnement imposent de démultiplier l'expérimentation et le transfert de nouvelles pratiques agricoles économes à bas niveau d'intrants.

Le plan d'actions régional validé en 2017 s'articule ainsi autour de 18 actions centrées majoritairement autour de trois axes.

Le premier d'entre eux est la réduction des usages, en s'appuyant sur les 283 fermes DEPHY de la région et en engageant d'ici 5 ans 2 000 des 25 000 agriculteurs ligériens dans des projets de réduction des produits phytopharmaceutiques.

Le second est la réduction de l'impact de ces usages, afin de reconquérir la qualité de l'eau - priorité régionale - et de l'air, principalement dans les zones de fortes productions végétales spécialisées.

Le dernier est l'amélioration de la formation des utilisateurs, au regard de questions de santé de plus en plus prégnantes, en poursuivant les actions de sensibilisation et de promotion des bonnes pratiques déjà engagées, notamment auprès des agriculteurs.

# ACTIONS PHARES



## SOYONS FAIR-PLAY AVEC LA NATURE ET NOTRE SANTÉ

Dans le cadre de l'appel à projets régional « communication », France Nature Environnement Pays de la Loire a conçu et diffusé, avec l'appui des fédérations départementales et des collectivités concernées, des affiches destinées aux praticiens des terrains de football, de rugby, de football américain et de hockey sur gazon pour promouvoir l'acceptation du changement lié aux évolutions des pratiques d'entretien sur ces espaces de sport enherbés. L'utilisateur est informé des modifications visibles de son espace de jeu permettant de préserver sa santé et l'environnement, tout en lui assurant un confort de jeu identique.

En partenariat avec la Ligue de golf des Pays de la Loire, cette association a aussi édité une plaquette sensibilisant à une pratique du golf respectueuse de l'environnement pour une moindre utilisation de produits phytopharmaceutiques, susceptibles d'avoir des conséquences sur la santé des jardiniers et des pratiquants golfeurs, la qualité de l'eau, de l'air et de la biodiversité environnante.



FNE Pays de la Loire  
Crédit : AAP communication  
Ecophyto 2016

## MIEUX SE COMPRENDRE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE VITICOLE

Suite à une pétition d'habitants demandant l'arrêt des traitements sur une vigne riveraine, la Chambre d'Agriculture de la Loire-Atlantique a animé une concertation locale dans la zone viticole du Muscadet. La réunion organisée par la municipalité a permis de corriger les méconnaissances et de rétablir le dialogue entre viticulteurs et riverains.

Par la suite, dans le cadre de l'appel à projets régional « communication », 9 vidéos animées d'une minute chacune sous forme de questions-réponses, consultables sur le site internet de la Chambre régionale, ont été réalisées expliquant « Pourquoi et comment sont appliqués les produits phytopharmaceutiques ? », « Quels produits sont utilisés et comment le sont-ils ? », « Est-ce que je peux me promener dans les vignes ? », etc.

Ces messages sont repris dans une plaquette qui explique que la protection de la vigne est conciliable avec le respect de la nature et de l'environnement et que des pratiques économes se développent dans le cadre d'Ecophyto.



Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique  
Crédit : AAP communication Ecophyto 2016



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Depuis avril 2017, le réseau FERME DEPHY compte 25 groupes et 283 agriculteurs, répartis sur l'ensemble du territoire régional et concernant toutes les filières de métropole : 12 en polyculture-élevage, 5 en grandes cultures, 3 en viticulture et maraîchage, 1 en arboriculture et horticulture-pépinrière.

En 2016, les groupes DEPHY ont réalisé 34 actions de communication rassemblant plus de 2 400 participants dont près de 1 500 agriculteurs, auxquelles il convient d'ajouter 31 actions réalisées vers l'enseignement ayant touché plus de 1 800 étudiants. Par ailleurs, 3 dépliants régionaux ont été réalisés par filière début 2017 pour valoriser les 20 fiches-trajectoires nationales.

Enfin, 10 sites du réseau EXPE DEPHY intéressent notre région : 3 en viticulture, 2 en polyculture-élevage et maraîchage, 1 en grandes cultures, arboriculture et horticulture.

## 30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

La gouvernance régionale Ecophyto souhaite contribuer fortement à ce nouvel objectif et ainsi accompagner d'ici 5 ans au moins 2 000 exploitants de la région dans une démarche agro-écologique à bas niveau de produits phytopharmaceutiques, dans la continuité des réseaux DEPHY.

Le premier appel à projets «30 000 fermes» a donc été lancé en juin 2017 par l'État, la Région et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, sous pilotage de la DRAAF. 26 projets ont ainsi été retenus, représentant un peu plus de 300 fermes engagées.

Les animateurs des projets retenus seront conviés début 2018 à une réunion d'échange et de travail rassemblant également les animateurs des groupes DEPHY de la région.

L'appel à projets 2018 a par ailleurs été lancé le 18 décembre 2017, en vue de permettre l'entrée de nouveaux groupes avant la campagne 2018.

Crédit : Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire



Crédit : DRAAF des Pays de la Loire



## AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

Le 19 septembre 2017, la DRAAF a organisé à Angers un séminaire « Agricultures innovantes et partenariats », avec M. Christian HUYGHE, directeur scientifique de l'INRA, comme grand témoin.

Cet événement, qui a rassemblé des acteurs de l'enseignement, de l'administration, du conseil agricole et des représentants des différents collectifs d'agriculteurs tournés vers l'agro-écologie, a permis d'échanger entre réseaux professionnels et établissements de formation agricole pour valoriser, mutualiser et partager les expériences autour des pratiques agricoles innovantes en Pays de la Loire.



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

## DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Les établissements de formation agricole publics et privés des Pays de la Loire regroupent 12 exploitations ou ateliers technologiques, dont 4 ont des ateliers en productions biologiques. Tous ont mis en place des actions dans le cadre du plan régional « Enseigner à produire autrement ».

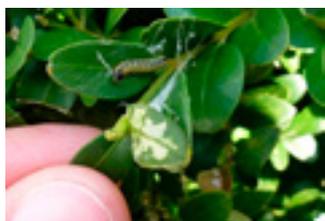
Ces actions permettent une réduction des IFT par des pratiques agronomiques revisitées de ces établissements (agriculture de conservation, réduction d'intrants, rotations complexes et cultures associées, etc.). Elles sont réalisées soit dans le cadre du réseau DEPHY Ferme, de celui de la surveillance biologique du territoire (10 établissements) ou de l'enseignement pédagogique.

Les exploitations ont pratiquement toutes intégré un réseau DEPHY de proximité et/ou de filière (BHS pour l'horticulture). Le dernier établissement non engagé réfléchit actuellement à développer la production de plants pour le maraîchage biologique.



Crédit : DRAAF des Pays de la Loire

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -



Après un début de saison marqué par un gel affectant une partie du vignoble, le climat printanier a été assez peu propice aux maladies notamment sur céréales. Les contaminations primaires

de tavelure ont dans l'ensemble été bien maîtrisées sur les pommiers et les poiriers et le mildiou est resté discret sur la vigne. En revanche, sur les végétaux d'ornement, on note de très importantes attaques de pyrale du buis.

Cette année devrait donc théoriquement être globalement favorable à la réduction des intrants d'autant plus qu'elle succède à une année très favorable aux bio-agresseurs.

Le BSV est maintenant un des principaux supports de diffusion des méthodes alternatives. Le travail réalisé dans la région dans le domaine des ENI-biodiversité a été valorisé par une plaquette d'information largement diffusée en 2017. Enfin, en décembre s'est tenu le premier colloque SBT régional avec pour principale ambition de mieux faire connaître aux agriculteurs et aux techniciens le fonctionnement du réseau et de recruter de nouveaux observateurs.

### Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 31/12/2017)

FILIERE	2016	2017
Grandes cultures	43	40
Arboriculture fruitière	28	24
Cultures légumières	33	30 + 3 flashes*
Viticulture	19	20
Cultures Ornementales	14	14 + 5 flashes*
Zones non agricoles	12	20 + 1 flash*
Fruits transformés (inter-régional)	22	23

\* Ces flashes sont édités dans le cas d'alerte particulière ou d'information ne pouvant attendre la publication du bulletin hebdomadaire

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Outre le travail de communication continu, l'accompagnement des professionnels non agricoles, des particuliers et jardiniers amateurs au changement de pratiques liées à la loi LABBE modifiée s'effectue également à travers la participation de l'animateur régional JEVI à différentes grandes manifestations locales rassemblant un grand public (salon du végétal à Nantes, congrès régional de l'UNEP, la Folie des Plantes...). En outre, cinq réunions départementales d'information ont été co-organisées avec les

associations des maires, les structures animatrices de bassins versants et les services de l'État depuis l'automne 2016, rassemblant 400 élus et agents.

Avec 94 signataires, la charte d'entretien des espaces publics valorise les efforts réalisés. 4 communes sont également labellisées « Terre saine ». Un livret « Jardiner en harmonie avec la nature » permet aussi aux particuliers et jardiniers amateurs de s'informer sur le jardinage au naturel et le biocontrôle.



Crédit : FREDON des Pays de la Loire



## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

La rénovation du dispositif mis en place au 1<sup>er</sup> octobre 2016 dans le cadre du décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 a freiné la mise en œuvre de sessions à l'automne et a sollicité les acteurs de la formation et les organismes habilités pour une actualisation de leur dossier auprès des DRAAF référentes.

Certains organismes de formation n'ont pas actualisé leurs dossiers, provoquant de ce fait une perte de leur habilitation. Les sessions de formation ont donc repris mi-novembre 2016, ce qui explique un net

ralentissement des demandes d'attestation et une progression plus ralentie du nombre de Certiphytos sur 2017.

Il existe désormais un grand besoin de formation pour le renouvellement des certificats des premiers candidats en Travaux et services et collectivités, Vente et Mise en vente. De nombreuses sessions de formation de renouvellement sont d'ores et déjà réalisées et programmées pour les mois à venir.

### Nombre de Certiphyto délivrés en 2017 au 31/12/2017

Agriculteurs Agriculteurs	26 116
Conseillers agricoles	2 001
Distributeurs (professionnels et grand public)	6 561
Utilisateurs en JEVI	3 413
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	5 307
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>43 398</b>
dont renouvellement	1 396
dont second Certiphyto	718



Baux de provence - Crédit : Frédérique Maquaire

Fleur olivier - Crédit : Frédérique Maquaire



# PROVENCE-ALPES -CÔTE D'AZUR

L'agriculture régionale se caractérise par des productions à haute valeur ajoutée : 3/4 de la production est spécialisée en viticulture, arboriculture, maraîchage, pépinière et horticulture, plantes à parfum aromatiques et médicinales. PACA est la première région productrice de fruits, fleurs et plantes à parfum, la 2<sup>e</sup> pour les légumes frais. Cette agriculture créatrice de valeur représente 3,1 milliards de chiffre d'affaires. En 2015, 20 340 entreprises agricoles employaient 38 200 équivalents temps plein.

Les productions sont adaptées à la géographie de la région, 805 000 ha sont mis en valeur par une agriculture forte de nombreux signes de qualité.

La région, par son profil et ses conditions climatiques

est moins tributaire que la moyenne nationale des traitements phytosanitaires herbicides, mais l'est davantage pour les insecticides. Le profil des usages phytopharmaceutiques est très différent de la moyenne nationale. En PACA, le premier usage est celui des fongicides qui constituent 78% des tonnages de substances actives vendues dans la région. La situation pédo-climatique, combinée à la présence d'importants axes de transport et des points d'entrée communautaire expose davantage la région à l'introduction et l'installation d'organismes nuisibles émergents.

Les JEVI occupent une place particulièrement importante compte tenu de la forte urbanisation, de l'influence du tourisme et des jardins remarquables.



## PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La mise en œuvre du plan Ecophyto II se traduit par l'adoption d'une feuille de route régionale. Cette feuille de route a été construite en concertation avec les acteurs du plan Ecophyto ; les membres du comité régional d'orientation et de suivi du plan Ecophyto I ont été associés. Deux groupes de travail se sont réunis spécifiquement au cours du mois d'octobre 2016 pour le volet agricole et le volet JEVI.

La feuille de route a été validée par la Commission Régionale de l'Agro-Écologie le 31 mai 2017. Elle se décline en 5 axes :

- veiller à la cohérence des politiques publiques (4 actions)
- promotion des stratégies économes en produits phytopharmaceutiques (13 actions)
- zones à enjeux (4 actions)
- JEVI (5 actions)
- communication (4 actions).

Les actions sont pilotées par les services de l'État (DRAAF, DREAL, DIRECCTE), la Chambre Régionale d'Agriculture, Bio de PACA, la MSA, l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE).

# ACTIONS PHARES



## « MODÈLE *DROSOPHILA SUZUKII* »

Pour aider à la prise en compte du ravageur émergent *Drosophila suzukii*, un modèle de simulation des risques liés à la mouche a été réalisé au SRAL PACA, et son développement a été confié au CIRAME, centre agro-météorologique qui accueille aussi le gestionnaire de base de données SBT pour la région.

Connecté à l'ensemble des stations météorologiques de la région, il pourra à l'avenir produire aussi des cartographies du risque à échelle fine, comme les cartes de précocité des risques qui sont déjà réalisées pour la mouche de l'olive, à une maille de 50 m. Dès 2018, le modèle *Drosophila suzukii* sera ouvert aux animateurs des réseaux SBT des autres régions, via un portail où ils pourront utiliser leurs propres données météorologiques pour réaliser des simulations.



Vergers cerisier - Crédit : Frédérique Maquaire

## MISE À JOUR DU « GUIDE PHYTO »

Ce guide conçu en 2012 par la Chambre d'Agriculture du Vaucluse rassemble dans un livret unique, clair et pédagogique l'essentiel des informations relatives à l'utilisation des produits

phytopharmaceutiques : impact sur l'environnement et sur la santé humaine, outils répondant aux objectifs du plan Ecophyto, réglementation. De nombreuses évolutions réglementaires au cours des 2 dernières années ont nécessité une mise à jour en 2016. Le public visé est avant tout celui des chefs d'exploitations et salariés d'exploitations agricoles. Le document est compatible avec le contenu officiel des formations Certiphyto. Cette version devient le livret de référence proposé par les

Chambres d'Agriculture au niveau national. Son contenu a été repris dans sa quasi intégralité dans le « Guide des Vignobles » publié annuellement et conjointement par l'IFV et les Chambres d'Agriculture Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes, en collaboration avec les SRAL PACA, Occitanie et Auvergne - Rhône Alpes. L'essentiel est dans ce guide pratique qui tient dans la poche !



Fleur cerisier - Crédit : Frédérique Maquaire



# ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

## LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Suite à l'appel à candidatures pour la consolidation et l'élargissement du réseau DEPHY FERME, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte désormais 16 réseaux de fermes, 11 groupes réengagés et 5 nouveaux. Le réseau DEPHY couvre l'ensemble des productions de la région hormis les plantes à parfum : 5 en viticulture (dont 1 en raisin de table), 5 en arboriculture (pompes, poires, pêches, olives), 3 en maraîchage, 1 en horticulture et 2 en grandes cultures. La moitié des groupes de fermes intègre au moins une exploitation de lycée agricole. Les groupes sont animés par des Chambres d'Agriculture, des associations, des coopératives, un groupement bio. Les journées de démonstrations organisées par les réseaux portent sur les principaux moyens de réduction des IFT : optimisation de la pulvérisation, réduction des doses, désherbage mécanique, fauchage, PBI. Dans le cadre des projets de groupes développés, de nouveaux leviers sont abordés : la biodiversité fonctionnelle, la gestion du sol, les engrais verts, etc. Les démonstrations connaissent un large succès auprès des agriculteurs.

Viti Observation - Crédit : Frédérique Maquaire



Viti engrais verts - Crédit : Frédérique Maquaire

## 30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Les organismes de développement agricole de la région PACA ont été invités à participer à un séminaire d'information sur le nouveau dispositif mis en place dans le cadre du plan Ecophyto II, le 18 octobre 2016 au lycée agricole d'Aix-Valabre. Un appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a permis le financement transitoire de

l'accompagnement de 11 groupes d'agriculteurs. En 2017, la Commission régionale de l'Agro-Écologie (CAE) a décidé de lancer un appel à candidature conjoint GIEE / 30 000. 6 groupes ont répondu à ce premier Appel à Propositions de Programmes d'Accompagnement et d'Investissement (APPAl). La CAE rendra son avis en décembre.



Vergers pommiers Alpes - Crédit : Frédérique Maquaire



Paysage viti Vaucluse - Crédit : Frédérique Maquaire



# PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

Renoncules - Crédit : Frédérique Maquaire



Renoncule - Crédit : Frédérique Maquaire

## L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE S'ENGAGE DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Le 5 mai 2017 une journée d'échange intitulée « Enseigner à Produire Autrement : Construire les outils pédagogiques Ecophyto pour la rentrée 2017 » a permis de réunir 47 participants : enseignants (établissements publics et privés), directeurs d'exploitations, Ingénieurs réseaux DEPHY, animateurs du BSV. Il s'agissait de faciliter l'émergence d'actions et de nouveaux outils pédagogiques en s'appuyant sur les outils disponibles du plan Ecophyto. L'objectif attendu est que chaque enseignant volontaire puisse, dès l'année

scolaire 2017-2018, disposer des éléments concrets lui permettant d'intégrer des actions dans son programme pédagogique et favoriser l'implication des apprenants de différentes filières de formation. Les élèves du lycée agricole de Valabre, investis sur le projet du groupe de fermes DEPHY des Vignerons de la Sainte Victoire ont pu apporter leur témoignage. Depuis cette journée, de nouveaux partenariats ont émergé entre réseaux DEPHY et établissements d'enseignement agricole, publics et privés.

## SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

L'organisation du Réseau Régional de Surveillance du territoire est stable, inscrite dans un processus d'amélioration continue, il s'étend sur 10 filières comprenant 22 cultures. 132 observateurs appartenant à 73 organismes réalisent des observations sur plus de 1500 parcelles.

Le turn-over des équipes, assez important, est géré avec attention en bonne entente entre la DRAAF et la CRA, des formations étant organisées en tant que de besoin. En particulier, en maraîchage, une intervention a été réalisée sur le thème « initiation à l'observation et au diagnostic des maladies des

solanacées, cucurbitacées et salades ». Il a été fait appel à des experts, Jonathan Gaudin (INRA de Bordeaux), Thierry Ruet (LDA 33) et Dominique Blancard (INRA de Bordeaux). Pour renforcer le volet « plantes adventices » du réseau SBT, une intervention a été réalisée sur le thème « reconnaissance des adventices en viticulture » par Guillaume Fried (ANSES).

Ce dispositif participe régulièrement à la mise en évidence de bioagresseurs nouveaux sur le territoire national.

### Nombre de BSV publiés (chiffres au 01/11/2017)

FILIERE	2014	2015	2016	2017
Grandes cultures	4	4	4	4
Arboriculture fruitière	27	24	24	27
Cultures maraîchères	24	23	25	22
Viticulture	27	24	29	29
Horticulture	17	22	20	15
Zones non agricoles – Pépinières ornementales	16	16	11	13
Riz	2	3	1	2
Plantes à parfum	4	8	9	9
Oléiculture	10	17	15	18
Tomate d'industrie	5	6	8	5
Jardins amateurs	5	15	11	14

## RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

En 2017, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ARPE et l'Agence de l'Eau ont expérimenté la régionalisation de l'opération « Label ville nature / intercommunalité nature » et du concours « Capitales française et régionale de la biodiversité », en collaboration avec l'AFB, Plante&Cité et Natureparif.



Bord de route - Crédit : Alice Dubois

Le label permet de valoriser la politique menée par la collectivité en matière de préservation et valorisation de la nature, dont la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Le concours permet de désigner 4 lauréats dans les catégories petite ville, ville moyenne, grande ville et intercommunalité, parmi lesquels sont désignées la « Capitale française de la biodiversité » et la « Capitale régionale de la biodiversité » en région PACA.

Le jury 2017 a rassemblé 11 structures régionales. 17 collectivités de PACA ont été labellisées. La ville de Mouans-Sartoux, récompensée en 2014 comme lauréate nationale « ville moyenne », est désignée « Capitale régionale de la biodiversité 2017 ».

## FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

Afin d'accompagner les centres de formation habilités à dispenser le Certiphyto en PACA vers les évolutions du plan Ecophyto II, la DRAAF - SRFD a mis en place en septembre 2016 une plate-forme collaborative. Destinée à faciliter la transition du dispositif, elle permet de partager : textes réglementaires, actualités en continu pour la mise en place du nouveau dispositif, formations accessibles aux formateurs, nouveautés sur les logiciels dédiés. Elle est aussi un lieu de dépôt des procès-verbaux, des bordereaux de

score, un espace d'échanges via des forums entre les centres de formation et avec le SRFD.

Un travail participatif pour le renouvellement des habilitations des centres de formation a été lancé cette année. Dans le cadre d'une réunion d'information le 20 octobre 2017, le SRFD et le SRAL ont présenté la procédure d'instruction afin qu'elle se déroule au mieux et dans le respect de la réglementation. La plate-forme facilitera aussi l'instruction par le dépôt de pièces complémentaires.

### Nombre de Certiphyto délivrés en 2017 au 30/10/2017

Agriculteurs	1 089
Conseillers agricoles	214
Distributeurs (professionnels et grand public)	298
Utilisateurs en JEVI	195
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	657
<b>NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS</b>	<b>2 453</b>





# ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



AGRO-ÉCOLOGIE  
PRODUISONS  
AUTREMENT

**Ministère de l'agriculture et de l'alimentation**  
**Direction générale de l'alimentation**

251 rue de Vaugirard / 75732 Paris CEDEX 15.

**Contact presse**

Service de presse du Cabinet du Ministre en charge de l'agriculture : 01 49 55 59 74.

Service de presse du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation: 01 49 55 60 11.

Ce document est disponible sur le site Internet du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :  
<http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

**Rédaction**

Services régionaux de l'alimentation et Direction générale de l'alimentation  
du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

**Mise en page**

Dentsu Aegis Network / MKTG.

**Photographies**

Photothèque du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.  
Mars 2018 et Fotolia.